BULLETIN

DE

l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises



BRUXELLES
PALAIS DES ACADÉMIES

SOMMAIRE

Séance publique du 5 décembre 1964	
Hommage au Prince de Ligne	
Discours de M. Marcel Thiry	131
Discours de M. Jacques Chastenet, de l'Académie française	144
Discours de M. Henri Janne, Ministre de l'Éducation na-	
tionale	155
Rapport sur les Prix académiques de 1964	161
Rapport sur le Concours scolaire, par M. Edmond Van-	
dercammen	165
Palmarès du Concours scolaire	167
Tradition et modernité (Communication de M. Carlo Bronne, à la	
séance mensuelle du 14 novembre 1964)	169
Note sur le sens de « wallon » dans Shakespeare, par M. Mau-	
rice Piron	177
Charles Van Lerberghe et le procès Zola, par M. Robert Galand	187
« Chevaleresque ». La transmission de ce mot. Étude de	
ses valeurs d'emploi (Communication de M. Robert-Léon	
Wagner, à la séance mensuelle du 12 décembre 1964)	209
CHRONIQUE	
Séances mensuelles de l'Académie	237
En l'honneur de Franz Hellens	238
Sur Henri Davignon	241
La Tribune radiophonique de l'Académie: sur un livre	
de Julien Green, par Constant Burniaux	244
Distinctions	248
Hors de Belgique	248

Abonnement au Bulletin trimestriel, un an: 150 frs à verser au C.C.P. Nº 150119 de l'Académie.

Hommage au Prince de Ligne

à l'occasion du 150° anniversaire de sa mort

Discours de M. Marcel Thiry

Ce serait méconnaître le style universel de l'homme d'exception que nous célébrons aujourd'hui d'aller réduire cette personnalité à la seule dimension d'une gloire nationale. Lui-même ne s'attribue fortuitement le nom de Belge que pour avertir aussitôt qu'il l'est fort peu. Et nous, de notre côté, nous pourrions bien être tentés par le flatteur penchant de considérer d'abord en lui une qualité de compatriote. Mais en ce cas, et bien que dès alors son illustre famille toujours présente aujourd'hui dans nos fastes fût enracinée chez nous depuis plus de neuf siècles, à voir son habit blanc n'aurions-nous pas à demander à ce soldat autrichien : « Qu'y a-t-il de commun entre vous et nous? » Il est vrai que ce féal, resté fidèle à l'Autriche au temps même où les Belges s'agitaient pour s'en détacher, se sentira cependant toujours plus dévoué à ses suzerains les Habsbourg qu'à l'Empire, et plus attaché d'ailleurs au souvenir de l'impératrice de sa jeunesse qu'aux empereurs qui suivront; pour lui, le pouvoir est féodal, et de préférence il est femme.

S'il est peu Belge, s'il reste éloigné du mouvement brabançon quand celui-ci bataille, peut-on dire que, né à Bruxelles, mais grandi sur sa terre ancestrale de Hainaut, il soit Wallon de cœur? Il parle de « ses Wallons » avec une satisfaction paternelle; mais, prenons-y garde, il s'agit presque toujours de son régiment; ce qui l'enchante en faisant sonner le nom et surtout le possessif, « mes Wallons », c'est un plaisir de colonel, et c'est aussi sans doute cette réputation militaire dont nous avons la faiblesse de nous flatter un peu quand nous en trouvons le témoignage dans un vers de Schiller, le fameux « Respekt vor dem... ». Mais il sent assez peu son pays, qu'il aime surtout à travers son château fabuleux, ses jardins magiques et leurs fausses ruines; si d'aventure une brève justesse d'accent bucolique lui fait noter le chant d'une villageoise ou les appels des gardiens de troupeaux sur la bruyère, il faut qu'il change de ton aussitôt pour exalter « vingt bateaux pleins sur mon étang ». Décidément ce possessif est son travers.

Enfin, dira-t-on, à défaut d'être fort Belge, à défaut de se sentir Wallon - mais la Wallonie existait bien moins encore que la Belgique - il nous appartient comme Européen. Oui, le prince de l'Europe... Dans cette œuvre fourmillante d'inventions alertement bâties. Carlo Bronne a su repérer quantité de propositions qui font de ce général amoureux de batailles un précurseur du désarmement, de cet homme de plaisir un connaisseur sérieux de la psychologie des nations, et parfois même une manière de prophète. Je ne puis me défendre pourtant, quant à moi, et malgré tant de séjours à Vienne et à Paris, d'apercevoir en ce prince volage un Européen volontiers centrifuge. Il est attiré par les confins, il ne se plaît qu'aux marches, Belgrade, Pétersbourg, le Borysthène, Partenizza, la Tauride. Il fuit comme le mercure, même entre les doigts d'une reine; on ne peut le tenir à Versailles malgré les plus grisants succès; il faut qu'il s'échappe vers ce bout du monde que sont les Russies, saisissant au vol le prétexte d'aller faire valoir auprès de Catherine une vaste créance sur les tsars que la famille de sa bru semble avoir mise dans la corbeille; une fois en présence de l'impératrice il ne lui en parlera d'ailleurs même pas, dit-il, trop bien accueilli qu'il se trouve par elle pour aller aborder pareille question. Pour le fixer définitivement à Vienne, pour arrêter son papillonnement tantôt sur Belœil ou le tendre asile de Baudour et tantôt sur Versailles ou sur les cours lointaines et les champs de bataille du côté des Turcs, il faudra la disgrâce, la pauvreté, la vieillesse et encore cette dernière infirmité en conséquence des autres, la littérature.

La littérature, par là du moins il est nôtre, et nous y voici donc? Pas encore... Ligne a su si bien interposer sa personne entre ses écrits et son lecteur qu'on n'arrive à connaître intimement l'œuvre en elle-même qu'après avoir appris d'elle, sous toutes ses faces, son objet presque unique: Ligne. La biographie ici prend la première place. Elle se confond avec les textes dans leur très grande partie, elle se présente à la fois comme la raison et la fin de ceux-ci et comme la donnée nécessaire pour leur interprétation. Ce monceau d'écriture doit donc une part essentielle de sa qualité à la qualité même de la vie humaine que lettres et mémoires mettent en vibrante lumière. Qualité rare. C'est celle qui confère à certaines existences une survivance par le souvenir, si intense qu'on la croit toujours prête à se matérialiser sous nos yeux.

Ainsi, chez Ligne, toute une valeur de l'œuvre écrite n'est qu'une fonction de la valeur spéciale de l'homme. Mais celle-ci aurait été perdue pour nous si Ligne n'eût écrit. N'eût-il été mordu de cette littérature qui sur le tard devait devenir pour lui le succédané de la guerre et des femmes (de la guerre surtout, car aux femmes le renoncement ne lui fut jamais imposé comme aux activités militaires, et, même à la fin de ses jours, il était solidement moins honoraire comme amoureux que comme feldmaréchal et capitaine des trabans), n'eût été cette rage de l'écritoire nous ne conserverions de lui qu'un portrait séduisant dans la galerie des nobles personnages qui furent à la fois d'épée et de jupes, parmi les Saxe et les Richelieu. C'est par son témoignage, dont l'effusion même a quelque chose de si frais, que nous découvrons chez ce roué le miracle d'une simplicité pure qui n'est autre chose que l'éternelle jeunesse, et qui résoud en elle toutes les impuretés. Et ce témoignage en recoit lui-même, en retour, une beauté littéraire.

C'est cette réalité survivante, c'est ce prince spectral, mais si proche qu'il semble toujours tout près de nous devenir tangible, c'est lui retrouvé à travers son fatras d'écriture qu'aiment d'amour aujourd'hui des amoureux du prince de Ligne mille fois plus nombreux qu'il n'eut jamais d'amoureuses. C'est cette communication d'initiés qu'ils ont avec lui par leurs rites d'affidés, par la collection jalouse de tout ce qui au monde s'écrit, se révèle, se suggère à son propos, par la fréquentation assidue de ces Annales qu'ils doivent à leur providence nommée Félicien Leuridant, c'est ce commerce avec son ombre qui procure à certains d'entre eux le pouvoir de le faire surgir à nos yeux dans une proximité que seul le rêve, habituellement, permet avec les morts. Ainsi un prince Cantacuzène, quand il évoque pour nous « le prince de Ligne; poudré; avec son unique boucle d'oreille, son long nez, sa longue taille, la suavité de son maintien, le rayonnement semi-éteint de ses yeux, sa bouche entr'ouverte, sa politesse divine... jouant à saute-mouton, le bijou de la Toison d'Or à la boutonnière, comme on le portait quelquefois...»

Ainsi encore — bien plus près de nous, puisque c'était hier — le dernier en date de ces portraitistes épris d'un spectre en pleine vigueur nous suggère un très expressif sous-titre à la vie du prince. Madame Sophie Deroisin dit joliment que Ligne fut « le dernier gai ». Gai, certes ; Goethe l'avait défini par là dès leur première rencontre ; le comte Golov-kine, témoin précieux parce que malveillant et qu'il n'y en a guère de cette catégorie, le note comme très gai ; lui-même, dans son fameux et scabreux parallèle entre Jean-Jacques Rousseau et Jacques Casanova, écrit à ce dernier : « J'aime mieux le Jacques qui n'est pas Jean, car vous êtes gai ». Et, peut-être par projection de sa propre couleur d'âme, il considère la gaieté comme la qualité régnante de son siècle.

Mais ce siècle finit avant lui, et le prince rose va prolonger ses vivacités primesautières et ses jeunes malices de vieux mauvais sujet au milieu de ces froideurs désertiques qui des raides salons Empire paraissent s'être étendues sur toute l'Europe. J'avance dans l'hiver à force de printemps, dit un beau vers de lui — et cette fortune-là d'un beau vers ne lui fut pas tellement fréquente — un vers qu'il écrivait peutêtre il y a tout juste aujourd'hui cent cinquante ans; Gustave Charlier établit en effet que cette suprême élégie dut être composée dans les premiers jours de décembre 1814, un peu plus d'une semaine avant la mort. Oui, Ligne est un printemps qui s'efforce à durer dans l'hiver de sa vieillesse et du xix° siècle. Il est bien en effet le dernier gai; c'est son héroïsme, et de là vient, au fond de son rire, le tremblement qui pressent l'imminence.

Un printemps: ainsi son arrivée avait été saluée à Kiew, quand il vint rejoindre l'expédition de Tauride. Quand il parut, « nous crûmes, écrit Ségur, que les rigueurs d'un sombre hiver allaient s'adoucir et que le printemps ne tarderait pas ». Donc ses contemporains voyaient en sa gaieté une vertu agissante: elle fond les neiges, elle donne une chaleur, elle dépense une énergie. Elle dépense, voilà ce qui la sauve et la glorifie. Elle représente une forme physique de cette prodigalité expansive par laquelle, princièrement, en toutes choses, Ligne multipliera les plus inventives façons de dépenser et de se ruiner. Et l'on ne pense pas seulement ici aux « vingt bateaux pleins sur mon étang », aux profusions de jeux d'eaux et de perspectives d'une lieue dans les jardins de Belœil et de Baudour, au fameux envoi, pour une réception que devait donner, à l'Ile-Adam, le prince de Conti, d'un grand char doré, surchargé des plus beaux fruits et des plus opulentes victuailles et que dominait une servante rubénienne, et qui arriva quand la fête était finie... On ne pense pas seulement aux parties de pharaon - une nuit de Pétersbourg coûte deux mille roubles - ni aux 250.000 florins qui apparaissent comme seuls frais de poste dans une récapitulation morose. Le vrai luxe de dépense n'est pas celui qui se compte en florins dans les registres de Belœil. Il est plutôt dans l'instant de silence qui passa peut-être entre la tsarine et le prince quand celui-ci décida, par élégance, de taire la requête patrimoniale qui lui avait fait traverser l'Europe.

Il est encore — la pure dépense étant celle du renoncement — dans cette heure où Ligne, ayant obtenu l'indigénat polonais qui lui donne grandes chances de coiffer la couronne, se désiste par amitié pour le pauvre roi dont la royauté chancelle, Stanislas-Auguste. Mais ce ne sont encore là que deux instants, deux anecdotes, auxquelles à vrai dire leur décor impérial et royal prête une certaine chance d'importer dans la mémoire morale et historique. Pour Ligne, le luxe de dépense le plus constant, celui qui commande toute sa vie en même temps que le luxe amoureux, c'est le luxe de la dépense et de l'offre de son sang, c'est le luxe du péril guerrier.

Une rencontre sur les chemins incertains que les événements parcourent dans la mémoire des générations veut que cette année nous considérions à la fois deux anniversaires : le cent cinquantième de la mort d'un guerrier, le cinquantième d'une guerre. Le sombre jubilé de la guerre de quatorze nous aura valu la confirmation unanime d'un verdict ; au rappel des millions de morts et de la misère des tranchées, nous aurons tous juré le plus solennel « jamais plus ». Or, comment se fait-il qu'en ces jours mêmes où nous renouvelons ainsi notre exécration du fléau nous ne nous sentions pas le cœur de désapprouver celui qui l'adora? Est-ce seulement un effet, continué dans la mort, de ce charme désarmant qui fit tomber les plus justes rigueurs de Marie-Thérèse et même de Joseph II, l'austère, le trop économe et trop sérieux Joseph II, lequel ne sut se défendre d'un faible pour le plus effréné prodigue de son siècle?

Peut-être y a-t-il autre chose; peut-être avons-nous raison de nous préserver d'un conformisme nouveau qui rejetterait en bloc et la guerre et la vertu guerrière. La vertu guerrière! Ces mots ne sont pas seulement démodés, ils sont devenus coupables. Pourtant, voici que nous nous sommes déjà moralement dégagés du prestige des guerres comme d'une religion fausse, comme d'un paganisme; après le paganisme n'est-il pas possible de se souvenir d'une beauté païenne? N'y a-t-il pas dans cette vertu guerrière aujourd'hui

décriée une abnégation, l'élan d'une offre de soi qui vient de ce qu'il y a de plus pur en nous et qui, j'oserai le dire au risque de scandaliser parce que je le sens profondément ainsi, n'est pas d'une autre nature que le désir mystique du sacrifice? Je sais - et je m'empresse de le professer avant qu'on ne me l'objecte - que l'ivresse de mourir pour la patrie ou pour une cause ou pour l'héroïsme pris comme une fin diffère essentiellement du chaste relinque te, et que la limite morale mise par l'humanisme au don de soi mystique est dans le respect de la vie, respect et vie que la guerre et toutes ses vertus n'ont pour fonction que d'immoler. Il n'empêche qu'il n'est pas si facile, le courage éblouissant d'un Ligne, il n'empêche qu'une fois abjurée toute glorification de la guerre en elle-même nous ne pouvons refuser à ce courage une admiration qui tient de l'esthétique autant que de la morale.

Qu'on ne dise pas qu'il n'y a dans ces mépris de la mort que turbulence d'étourdi. N'est-ce pas Drieu La Rochelle, le noir, le riche et tragique Drieu, qu'un impératif irrésistible ramène à l'horreur des tranchées comme « le chien de l'Ecriture », dit-il, et qui ne peut supporter ce qu'il appelle « la couleur grise de l'arrière » ? Pour Ligne aussi l'attrait de la première ligne est invincible, pour lui aller au feu est couleur de feu, c'est le degré éclatant du rose de ses prédilections.

Ah! Il survient un paroxysme où cette folle bravoure nous fait peur, nous saisit de frisson comme à l'apparition de la Némésis. Le prince, général en campagne, voit avec ivresse arriver à son camp un lieutenant fraîchement breveté qui n'est autre que son fils Charles, le seul amour profond de toute sa vie. Ils montent tous deux à cheval, le prince fait ouvrir sur le front une mousqueterie inutile et il entraîne l'officier adolescent dans une galopade le long de la ligne ennemie en le tenant par la main, tous deux en brillant uniforme, à découvert, jusqu'à ce que les balles pleuvent sous les sabots. Cette offrande ainsi poussée jusqu'à celle du fils, comme si son sang à lui n'était pas assez rare, c'est bien

la démesure tragique qui crie vengeance aux dieux. Et en effet il faudra que Charles de Ligne soit tué à la trouée de la Croix-aux-Bois, à la veille de Valmy, par un boulet français, et que son père l'apprenne, lui qui jamais dans tous ses combats n'aura été gratifié d'une estafilade, et que ce père vive encore vingt-quatre ans avec cette plaie.

Il faudra qu'il connaisse ce malheur à figure de châtiment, et aussi tous les revers, les déceptions militaires et la ruine, pour que soit composée à nos yeux une image de son destin qui atteigne à la grandeur. Un Ligne heureux n'aurait pas satisfait notre cruel besoin d'une sanction des trop grands risques, des trop grandes libertés, des trop grandes audaces. Devant don Juan ou Napoléon, notre parterre désire être rassuré sur sa propre éthique par une moralité qui doit, en principe, être punitive, même s'il lui arrive de pardonner in extremis, suivant le dénouement accordé au docteur Faust par le grand bourgeois Goethe. Ligne à nos yeux a-t-il mérité la même grâce finale? Il a bien en quelque façon signé le pacte méphistophélique qui doit procurer toutes les voluptés du monde; il ne lui déplaît d'ailleurs pas de rappeler qu'il descend de Thierry d'Enfer et du Grand Diable de Ligne, et peutêtre décèlerait-on une touche de soufre dans le rose de la fameuse livrée rose. A-t-il finalement déjoué le vieux piège de la tentation, et comme Faust accédé à son salut?

Avant de tenter de répondre, allons avec lui jusqu'au bout de lui-même, jusqu'à cet âge qui le confronte avec son dernier démon, le démon littéraire. L'aventure d'écrire a pour lui ceci de particulier qu'au moment où il se résoud à en tirer parti professionnel il a déjà derrière lui presque tout l'essentiel de son œuvre quant à la qualité: sa correspondance. Il aura fait papillonner depuis quarante ans sur l'Europe cette neige dansante de feuillets fantasques quand il s'avise que tant de lettres, pour risquer un mot qui aurait pu relever de son style des mauvais jours, pourraient bien faire un homme de lettres. N'est-il pas aussi l'auteur du Coup d'œil sur Belœil, des premières Lettres sur les spectacles, et de toute une petite collection de Colette et Lucas et autres berge-

ries inventées par lui pour peupler ses jardins en fête? N'y a-t-il pas surtout tout ce qui bouillonne en lui de souvenirs guerriers, mondains, littéraires, amoureux, toutes les leçons qu'il brûle de donner aux maréchaux qu'on lui préfère, et encore tous les madrigaux qui lui viennent aux lèvres, et est-ce que tout cela réuni ne vaut pas qu'on se rue à l'écrire puisqu'on ne peut plus se ruer à l'assaut?

Ainsi, ruiné définitivement par la confiscation de ses terres françaises et belges (car tout son art de la dépense ne fût pas venu à bout de ses richesses, il y fallut encore la Révolution) il se met à la tâche, influencé peut-être par l'exemple de ce Casanova avec qui depuis cinq ou six ans il voisine; une géographie de prédestination, en effet, a mis Dux à côté de Töplitz où est le château de sa fille Clary. Chez le Grand d'Espagne et chez l'évadé des Plombs, que lie une amitié de vieux brigands, la libido scribendi se substitue donc aux autres quand celles-ci sont épuisées ; ce « faute de mieux » n'a peutêtre pas été assez médité pour notre édification à tous sur la vanité littéraire. De cette double conversion il va résulter d'une part les Mémoires de l'aventurier et d'autre part les Mélanges du prince d'Empire, les trente-quatre volumes auxquels, peut-être par bouffonnerie et dérision d'eux-mêmes, leur auteur donnera le titre de Mélanges militaires, littéraires et sentimentaires.

De très chauds amis du prince, dont Louis Dumont-Wilden — la franche sincérité d'un ami confrère n'est pas chose introuvable, surtout lorsque le confrère ami dont on parle est à cent cinquante ans de distance — n'hésitent pas à dire que même dans la sélection de Madame de Staël ces Mélanges sont illisibles. Il est de fait que depuis le siècle dernier la célébrité de Charles-Joseph de Ligne ne tenait principalement qu'à ses lettres — surtout à celles de Russie — et à un certain nombre de mots passés en dictons. De ces perles, on s'est mis, aux environs de ce cent cinquantième anniversaire, à augmenter la collection et à nous composer des colliers. De bons nageurs sont descendus dans des fonds peu fréquentés de cette œuvre aux courants rapides

et un peu bourbeux, et ils en ont rapporté toute une pêche de brillants propos qu'ils ont isolés et dégagés d'une prose impétueuse; ils en ont fait des anthologies de beaucoup d'agrément. Nous voici un peu surpris devant un Ligne concis et parfait. Nous savions bien qu'à l'occasion, et d'un tournemain, il savait frapper la médaille d'une phrase durable, nonchalamment jetée le plus souvent au cours d'un bavardage. Nous n'en avons pas moins le regret que la recherche nous en soit ainsi facilitée, et qu'on nous ait exemptés du plaisir d'aller nous-mêmes en plongée à la conquête de ces petites merveilles.

C'est qu'il n'y avait pas seulement la trouvaille; il y avait le long flux de cette prose, libre et capricieuse comme la vie. Ces recueils de réussites détachées ne nous donneront pas le délice de tel Conte immoral, bâclé, imparfait, d'une naïveté presque touchante dans son affectation de libertinage, mais où se déclare tout à coup l'invention malicieuse, voluptueuse et sacrilège d'un Boccace affiné par le xviii° siècle. Ainsi, dans l'histoire des deux Anglaises, une jeunesse prude et prêcheuse et d'autant plus désirable sermonne doctement son amoureux et l'engage à se représenter plutôt l'heure de sa fin dernière et les pensées de repentir qui lui viendront alors; sur quoi il se retire, et le lendemain, du prétendu lit de mort où l'aurait couché une maladie soudaine, il lui adresse la lettre la plus brûlante et la plus audacieusement circonvenante qu'il trouve à composer.

Je sais bien que cette page-là serait d'une autre valeur si elle était écrite, si seulement elle avait été relue. « Je ne me relis jamais », dit-il princièrement. Se relire, pour certains c'est une forme de délectation morose; sa gaieté l'en préserve. Se relirait-il d'ailleurs que sa prose n'y gagnerait pas tellement en correction, car il est à la fois abondant lettré et superbe ignorant de l'élémentaire. Mais laissez-les nous, ses étourderies de syntaxe, ses féodales fautes d'orthographe! Son lexique abonde en archaïsmes qui fleurent bon notre province; il dit encore la légume, comme au siècle précédent. Il fait copier une Plainte à M. de Châteaubrillant,

qu'il écrit ainsi, et il ajoute de sa main, sur cette copie conservée à Belœil: « Je croyais que Châteaubriand était une faute d'impression; j'ai eu tort ».

Est-ce que c'est là le style seigneur? Pour une part, sans doute. On croirait en tout cas que Ligne, plus qu'aucun écrivain de grande noblesse, a marqué son écriture du signe de sa princière personnalité; nous disons toujours les Lettres du prince de Ligne, nous ne songeons pas à dire les Maximes du duc de La Rochefoucauld, et il ne semble pas que ce soit seulement parce que le monosyllabe de son nom réclame l'appui de la particule et du titre. Le style seigneur, est-ce que c'est l'altière autorité qui se place au-dessus de l'usage, et qui ne condescend pas à trop d'égards pour communiquer avec le vilain? Est-ce que c'est le style plus personnel qu'un autre parce qu'il a été formé par une instruction privée et non par l'école, plus personnel aussi parce que l'éducation de prince risque de pâtir de plus de lacunes? Chez Ligne en tout cas il y a bien autre chose que les insuffisances d'une formation par neuf précepteurs successifs pour expliquer ces trous et ces bévues. Il y a l'impulsion qui emporte celui qui ne se relit jamais, il y a le superbe dédain du contrôle de la forme par celui qui s'élance de toute sa juvénilité dans la sympathie avec le lecteur (est-ce qu'on pense à épousseter son vêtement avant de se jeter dans les bras d'un ami?), il y a la gaieté qui emporte vers la hâte de rire ensemble, il y a, toujours régnante, la belle folie du prodigue de ses dons qui adore de les lancer sans compter comme il fait jeter ses doublons à poignées sur le pavé des kermesses.

Une nouvelle théorie de la folie veut qu'elle ne soit pas autre chose que l'absence d'œuvre. En ce sens toutes les folies du prince de Ligne n'ont pas fait la folie, car son œuvre existe, et doublement. Et c'est en cela qu'on peut dire que finalement il a conquis son salut : par son œuvre. Elle est là, dans cette masse d'écrits qui ne sont illisibles que si on ne les aime pas, et si on ne les aime pas c'est qu'on est incapable du zèle et de la patience qu'il faut toujours pour mériter un amour d'une certaine rareté. Son œuvre est aussi et peut-être

surtout dans cet amour de lui-même qu'il nous a laissé; nous l'aimons comme l'héroïsme, comme le rose et comme la gaieté, et c'est une déclaration d'amour que nous renouvelons à cette date commémorative.

L'Académie française, nous l'en remercions fraternellement, a voulu avec nous témoigner de cet amour. Et il y a peutêtre à sa prestigieuse présence à nos côtés une signification qui éclaire d'une lueur plus grave la figure du grand insouciant que nous évoquons aujourd'hui; c'est celle d'un certain pathétique de la frontière. Ligne est né en bordure de la France. Des jardins de son père, il a entendu, à dix ans, le canon de Fontenoy, et je me suis demandé parfois si ce n'est pas une réminiscence de ces quelques mots suggestifs dans les Fragments de Mémoires qui auraient inspiré à Jean Cocteau le début du Sang d'un Poète. Sujet autrichien parce que les traités avaient mis en Autriche le Hainaut et Belœil, toute sa vie a été marquée et déviée par cette appartenance de hasard. Mais, comme dit une expression militaire qui n'était sans doute pas connue de ses trabans, il a rejoint. Sur le plan de ce qui dure il n'est pas demeuré le capitaine autrichien assez malchanceux dont nous n'aurions pas de raison aujourd'hui de célébrer la mémoire, il a rejoint la France par la langue française. Prince d'ancien régime et maréchal d'un pays devenu ennemi, séparé de la France par la révolution et la guerre, il a fallu qu'il donne à sa vie brillante et vaine une perpétuation par cette œuvre imparfaite et incomparable, apportée malgré tout et par-dessus tous les obstacles à l'édifice de la littérature française.

Tel est l'événement très particulier de notre commune histoire littéraire que l'Académie française marque aujour-d'hui avec éclat en déléguant auprès de nous, pour le commémorer, le grand écrivain d'histoire qu'est M. Jacques Chastenet. Monsieur, la place est vide parmi nous de celui qui, bien plus qu'un autre, aurait été digne de parler ici avant vous. Il aurait fait de cette séance un prolongement de celle de 1935 où, pour le deuxième centenaire de la naissance, il prononça dans cette salle un éloge du prince de Ligne qui

reste ineffaçable. Mais si Louis Dumont-Wilden manque douloureusement aujourd'hui à notre réunion du souvenir, vous êtes là par bonheur, Monsieur, pour faire digne de notre prince l'hommage que nous voulons lui rendre et auquel M. le Ministre de l'Éducation Nationale vient associer le gouvernement. A vous, Monsieur le Ministre, à vous, Monsieur, va toute la reconnaissance de notre Académie, et, je crois pouvoir le dire, de toute la vaste diaspora des fidèles du prince de Ligne.

Discours de M. Jacques Chastenet, au nom de l'Académie française

Monsieur le Ministre, Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs.

L'Académie française, dont j'ai l'honneur d'être le délégué, vous est profondément reconnaissante d'avoir songé à l'associer officiellement à la commémoration du 150° anniversaire de la mort du prince de Ligne.

Vous avez par là entendu rappeler — avec combien de raison! — que Charles-Joseph, prince de Ligne et du Saint-Empire, marquis de Roubaix, sénéchal de Hainaut, grand d'Espagne, encore que né à Bruxelles et ayant parcouru la plus grande partie de sa carrière militaire sous les drapeaux de l'Autriche, fut avant tout un citoyen de cette république idéale qui n'a d'autres frontières que celles définies par le bon usage de la langue française et par l'attachement aux valeurs spirituelles qui lui sont inhérentes.

De ce bon usage, de ces valeurs spirituelles, l'Académie royale de langue et de littérature françaises et l'Académie française sont toutes deux les gardiennes. Il est hautement convenable qu'elles s'unissent de cœur pour honorer la mémoire d'un homme qui en fut la vivante et si aimable expression.

Ajouterai-je qu'évoquer aujourd'hui le souvenir du prince de Ligne ne répond pas seulement à une opportunité chronologique? Cette évocation me semble présenter un net caractère d'actualité.

Jamais en effet n'a-t-on parlé autant, ni à meilleur escient, de la nécessité d'unir l'Europe. Mais rarement sont apparues aussi sensibles les difficultés de ce dessein.

Ce n'est point que les plans fassent défaut : il en est d'admirables et de solides substructions ont même déjà été jetées.

Ce n'est point que les bonnes volontés manquent : elles sont aussi nombreuses qu'incontestables. Mais ce qu'on distingue trop rarement c'est, chez les citoyens des pays intéressés, un esprit véritablement européen, c'est-à-dire affranchi de tout préjugé particulariste et disposé à faire le sacrifice de certaines habitudes égoïstes au profit de la grande entreprise dont on peut penser que dépend le salut de notre civilisation.

L'exemple du prince de Ligne — du prince de l'Europe française comme le qualifiait le si regretté Dumont-Wilden — est là pour montrer que cet esprit européen n'est pas une chimère inventée par les technocrates contemporains, et que, voici deux siècles, il animait effectivement, non seulement des hommes de pensée, comme Voltaire ou le baron de Grimm, mais des hommes d'action.

L'image serait toutefois bien fausse qui représenterait notre héros comme un doctrinaire et un champion conscient de l'idée européenne. Sans doute se prétendait-il Français en Autriche, Autrichien en France, l'un ou l'autre en Russie. Mais cette boutade ne se rattachait certainement à aucun système pourpensé. Charles-Joseph de Ligne était européen comme il était grand seigneur, comme il était brave, comme il était homme d'honneur, homme d'esprit et homme à bonnes fortunes, comme même il était écrivain, c'est-à-dire naturellement, sans effort, sans songer à s'en piquer et, pour ainsi dire, sans y penser. Cette spontanéité ne l'emporterait-elle point d'aventure, en vertu d'efficace, sur les acquisitions laborieuses?

Il me plaît que la livrée des gens de la maison de Ligne ait été couleur de rose. Ainsi, dès sa première enfance, Charles-Joseph fut-il environné de cette couleur. Il en devait toujours conserver quelque reflet. Le rose — un rose non point pâle et anémique, mais soutenu et tirant sur le carmin — nuancera sa vie entière: il y aura jusqu'au bout chez lui du Rosenkavalier.

Au début on y trouve aussi de Chérubin. Adolescent, avec sa haute taille bien prise, ses cheveux blonds, son teint de pêche, ses yeux pleins de feu, sa bouche charnue, son nez au vent, son air de hardiesse, il est joli comme les amours. « Ah! si celui-là manque de femmes!... » s'exclame Suzanne à propos de Chérubin dans les *Noces de Figaro*. Charles-Joseph de Ligne n'en devait jamais manquer.

L'environnement de son jeune âge fut pourtant assez morose: un père qui, on ne sait pourquoi, ne l'aimait pas, des précepteurs très médiocres, guère d'échappées hors du château ancestral de Belœil... Mais rien ne saurait longtemps contraindre un tempérament fait pour le mouvement et l'action. Héritier d'une lignée belliqueuse, notre garçon ne rêve que de se battre.

Il ne pourrait être question de contrarier sa vocation. A dix-sept ans, il entre en qualité d'enseigne au régiment de Ligne-Infanterie dont son père est propriétaire. Deux années plus tard il reçoit le baptême du feu. « J'étais, écrira-t-il, heureux comme un roi. »

Accessoirement, Charles-Joseph s'est marié, ou plutôt a été marié avec une jeune princesse de Lichtenstein, âgée de quinze printemps. Jamais, avant le jour des noces, il n'avait eu l'occasion de lui parler. Cette aventure, il la prend gaiement, sans y attacher trop d'importance et, alors que ses camarades de régiment vont être présentés à l'épousée, il leur déclare:

« Je vous préviens qu'elle n'est, hélas! nullement jolie; mais du moins, étant fort bonne et fort simple, elle ne gênera personne, pas même moi!... »

En effet, il ne s'en embarrassera guère, ne vivra que rarement avec elle, aura d'innombrables liaisons; pourtant, étant galant homme et peu ménager de ses forces, il trouvera le temps de lui faire seize enfants.

Guerre de Sept Ans. Marches, contre-marches, combats d'avant et d'arrière-garde, batailles rangées. Partout Charles-Joseph se distingue : ce n'est pas sa seule naissance qui lui vaut d'être, à vingt-trois ans, colonel, et à vingt-sept généralmajor.

Il en a trente-et-un quand la mort de son père fait de lui, en même temps qu'un chef de nom et d'armes, le propriétaire d'une immense fortune. La paix revenue l'éloigne des camps, mais si attaché soit-il au domaine de Belœil qu'il ne va cesser d'embellir, il n'a nulle envie de jouer, sur ses terres, au seigneur féodal. Essentiellement sociable, il est invinciblement attiré par les lieux où la vie de société brille alors d'un éclat jamais égalé: Paris et Versailles.

C'est donc à Paris et Versailles que, jusqu'aux approches de la Révolution française, il va passer plusieurs mois par an. Dans la capitale il fréquente les esprits les plus distingués de l'époque, Dieu sait s'il y en a! et en particulier est un assidu du salon de Madame du Deffand. « Il est doux, poli bon enfant, un peu fou », dit de lui cette dernière. A la Cour il se lie d'intime amitié avec le sémillant comte d'Artois et se voit par lui introduit dans la familiarité de Marie-Antoinette. Bientôt sa grâce, son enjouement, son entrain, ses bons mots le rendent indispensable. Il est de tous les bals, de tous les spectacles, de toutes les cavalcades, de toutes les bergeries où se complaît la jeune souveraine qui, comme l'écrira Sainte-Beuve, « effleurait et ravissait les cœurs tout en ne cessant de mériter les respects ».

Jours de la douceur de vivre. Jours alcyoniens précédant la tempête. Le prince de Ligne en jouit avec intensité. Aussi Français que le plus accompli des Français, voire, si l'on en croit Madame de Staël, « le seul étranger qui, dans le genre français, soit devenu modèle au lieu d'être imitateur », il n'en oublie pas pour autant sa terre natale. Il se rend fréquemment à Bruxelles, y protège le théâtre, y est l'amant de deux belles comédiennes et participe à la fondation d'une Société littéraire promise à un bel avenir.

Toutefois ce feu follet — ce « météore » comme l'ont surnommé les salons parisiens — ne saurait indéfiniment contenter son besoin de mouvement dans le même canton de l'Europe. En 1787, sur la demande de l'impératrice Catherine II, à laquelle il a déjà été présenté, il se rend en Russie pour participer au triomphal voyage qu'a organisé le ministre-favori Potemkine et qui, le long du Dnieper, mène la souveraine jusqu'en Crimée. C'est un monde nouveau qui se révèle aux yeux constamment jeunes, constamment curieux du prince de Ligne. Il en est si fort séduit que, la nostalgie de la poudre aidant, il prend service dans l'armée russe pour s'aller battre, au voisinage de la mer Noire, contre le Turc. Dix-huit mois plus tard, l'Autriche s'étant à son tour déclarée ennemie du Grand Seigneur, il réintègre les forces du Saint-Empire et assiste, comme lieutenant-général, au siège de Belgrade.

La guerre est sa passion maîtrese, une passion qui, ainsi que vient de le montrer votre éminent secrétaire perpétuel, peut être noble dans la mesure où elle comporte une « offre de soi ». Aussi bien s'agit-il alors d'une guerre où l'individu a véritablement la liberté de « s'offrir » et n'est pas encore le jouet passif de forces monstrueuses.

Cette guerre peut, auprès de celles que connaîtra le vingtième siècle, paraître presque en dentelles. Le prince en fait l'objet d'une étude approfondie qui le conduit à professer, en matière de stratégie comme de tactique, des idées aussi neuves que judicieuses. Son rêve, un rêve nullement absurde, serait de devenir un autre Eugène de Savoie, un autre Maurice de Saxe.

Hélas! le Conseil aulique de Vienne est routinier, et puis les dehors si brillants de notre aspirant-grand capitaine offusquent un peu la solidité de son fond... Bref, tout en restant apparemment bien en cour, le prince de Ligne ne recevra jamais de grand commandement; il devra se contenter d'emplois honorifiques et n'accédera qu'âgé de soixante-treize ans à la dignité de feld-maréchal, trop tard pour qu'elle lui soit autre chose qu'une décoration.

Il supportera cette semi-disgrâce avec sa belle humeur habituelle; il en éprouvera pourtant une blessure qui, pour être soigneusement dissimulée, n'en sera pas moins cruelle.

Bien d'autres infortunes s'abattent cependant sur cette tête charmante. La Révolution vient balayer, voire noyer dans le sang, la haute société française où le prince avait trouvé tant de délices; son cher domaine de Belœil est occupé par les armées républicaines; ses terres, ses fiefs sont séquestrés, sa fortune est volatilisée. Enfin et surtout, Charles, son fils aîné, l'objet de toute sa dilection, est tué en Argonne, à la veille de Valmy, par un boulet français.

De tous ces malheurs, seul le dernier atteint irrémédiablement le prince de Ligne et il ne s'en consolera pas. Pour les autres, il les accueille avec une apparente insouciance qui confine à la grandeur. Jamais il ne se plaindra, jamais, même quand des temps moins dramatiques seront venus, il ne fera la plus petite démarche pour recouvrer son patrimoine, jamais il ne voudra revoir Belœil et, lorsque le séquestre en sera levé, il en abandonnera la propriété à son fils cadet Louis. Bien plus, jamais il ne vitupérera la Révolution francaise et il ne lui reprochera guère qu'un défaut de manières joint à un manque de goût. Il aura même une sorte d'admiration — à vrai dire nuancée de quelque condescendance pour l'héritier de cette Révolution, pour Napoléon ; il acceptera que Louis serve dans la garde impériale et il approuvera le mariage de Marie-Louise, « belle génisse, écrira-t-il, jetée au Minotaure ».

Réfugié à Vienne, il y loge dans une petite maison bâtie sur le rempart, toute voisine de celle de Becthoven, et qu'il nomme son « perchoir de perroquet »; il dispose aussi, aux environs, d'une gentilhommière modeste à la vérité, mais jouissant d'un beau point de vue.

Dans ces demeures sans faste, il fait large accueil à tout ce que la société autrichienne compte d'élégant comme aussi à tous les étrangers de quelque distinction, et d'abord aux Français, tant émigrés que ralliés à Napoléon.

Chaque jour un monde brillant et cosmopolite s'entasse dans des pièces étroites et horriblement encombrées. On n'y trouve pour s'asseoir que des chaises de paille et encore fautil le plus souvent rester debout. On demeure pourtant le plus longtemps possible. « Je passe, écrit en 1808 Germaine de Staël, ma vie dans la maison du prince de Ligne; cet homme, le plus aimable de la terre, me traite comme sa fille ». Et la volcanique personne d'ajouter : « Comme sa fille hélas! » Notez que l'objet de ce regret a alors soixante-seize ans...

Si étincelants causeurs que puissent être ses hôtes — les conversations étant, bien entendu, toujours tenues en français — le prince les éclipse tous par ses grandes façons, sa communicative gaieté et l'inattendu de ses propos. Le secret de sa supériorité tient sans doute à ce qu'il ne se force jamais et que, alors que tant d'autres s'attachent à plaire, lui ne cherche que son plaisir — et le trouve.

« Je n'ai eu, a-t-il écrit, que quatre vrais jours de bonheur : celui où j'ai, pour la première fois, endossé l'uniforme, celui où j'ai pour la première fois été au feu, celui où pour la première fois une femme m'a dit qu'elle m'aimait, celui où j'ai été guéri de la petite vérole. »

Soit. Mais en revanche, combien de jours riches en plaisirs! Qu'on ne pense d'ailleurs pas que, retiré à Vienne et vieillissant, le prince se contente de ceux que lui offrent les réunions mondaines. Il lui en a toujours fallu, il lui en faut toujours de plus intimes. S'il ne propose pas à Germaine de Staël de les partager, il est loin d'avoir, à l'égard de toutes, la même réserve. Peut-être, avec le temps, ses conquêtes se font-elles moins huppées, elles restent cependant nombreuses et, alors qu'il sera presque octogénaire, deux belles Israëlites accorderont encore leurs faveurs à l'éternel prince Charmant. « Que je serais heureux, écrit-il, si la gloire m'avait traité aussi bien que l'amour! »

Il n'a, remarquons-le, jamais été un libertin systématique, un autre Valmont, et son cœur n'est point sec. Seulement sa vitalité surabondante et son insatiable appétit de nouveautés lui ont constamment rendu insupportables des liens tant soit peu pesants. « En amour, déclare-t-il, il n'y a que le commencement qui soit charmant: je ne m'étonne pas qu'on trouve du plaisir à recommencer si souvent. »

Tout a une fin. Le 13 décembre 1814, tandis qu'il atteint sa quatre-vingtième année et qu'autour de lui danse le Congrès de Vienne, le prince est emporté par une fluxion de poitrine contractée pour avoir accompagné, sans manteau, des dames à leur calèche.

Sa maladie a été brève, trop longue pourtant au gré de

ce galant homme, coquet jusqu'au bout et redoutant de laisser une image amoindrie. Une de ses ultimes paroles fut:

« Je ne croyais pas faire tant de façons pour mourir. »

Mesdames, Messieurs,

Entraîné dans le sillage de l'homme, je n'ai encore rien dit de l'œuvre.

Peut-être le grand seigneur qu'était le prince de Ligne n'eût-il pas beaucoup goûté d'être classé parmi les gens de lettres. Il fut néanmoins un auteur étonnament fécond et qui ne dédaigne nullement de se faire imprimer. Il a laissé plus de quarante volumes et, comme l'a dit Paul Morand, « eût-il connu le magnétophone, nous en aurions cinq cents ».

Dans cette masse d'écrits, le prince touche, non pas à tout, mais à une foule de choses.

A l'art militaire d'abord. Il n'a pas seize ans et n'est point encore soldat qu'il rédige déjà un Discours sur la profession des armes. Suivent, au fur et à mesure de ses campagnes, un Journal de la guerre de Sept ans, des Mémoires sur les guerres contre les Turcs, des Essais sur les préjugés militaires, des Fantaisies militaires, des Mémoires sur l'ancienne et la nouvelle armée françaises. J'en passe... Ligne y prodigue des vues qui sont, à l'époque, très originales et les innovations qu'il préconise — ordre dispersé, mobilité de l'artillerie, fusil à tir rapide — si elles choquent les têtes emperruquées du Conseil aulique viennois, ne tardent pas à être partagées par les meilleurs techniciens.

Ligne est toutefois le contraire d'un spécialiste. A côté de l'art militaire, il fait, dans ses écrits, place à celui des jardins. Dès 1781, son Coup d'œil sur Belœil le classe autorité en la matière et Marie-Antoinette le consulte pour Trianon. C'est au retour d'un voyage en Angleterre qu'il a redessiné son parc et rédigé sa brochure. Sans proscrire l'ordonnance régulière du jardin français, il souhaite qu'on lui associe la variété et qu'au bout de telle pièce d'eau, au débouché de telle charmille, on découvre un bosquet, une grotte, une salle de

verdure, une nymphée, une perspective imprévue. Il demande aussi un intime accord entre l'esprit des bâtiments et celui des jardins. Enfin, qu'il s'agisse du beau ou du simple, du magnifique ou du joli, il recommande, toujours et partout, « le propre, le piquant et le distingué »... Trois mots qui le peignent presque entier.

Un autre art soigneusement cultivé par le prince est l'art de voyager. Le sujet l'échauffe tellement qu'il le traite en vers. Des vers qui ne sont points excellents, mais qui traduisent bien la griserie que le galop des chevaux de poste, le claquement du fouet des postillons suscitent chez le bouillant « météore ».

Quant à l'art d'aimer, celui peut-être auquel il s'adonne avec le plus de brio, innombrables sont dans ses écrits les passages où il en fait une théorie vigoureusement étayée par des conseils pratiques.

Le temps me manque pour faire mieux qu'évoquer l'œuvre maîtresse du prince de Ligne, ces Mélanges qui ne remplissent pas moins de trente-quatre volumes. Aussi bien, M. Marcel Thiry vous en a-t-il parlé avec une parfaite pertinence.

Etonnant et savoureux pot-pourri que les Mélanges. Sontce des souvenirs? Un recueil d'anecdotes? Une galerie de portraits? Un cahier de maximes? Une suite d'essais politiques? Un défilé de fantaisies allant du cocasse au sentimental en passant par le polisson? Ils sont tout cela, plus encore, et parfois zébrés d'un éclair de quasi-géniale intuition. Je mentionnerai, entre beaucoup d'autres, la page où l'auteur propose de restituer aux Juifs « pour leur bonheur » le territoire de l'antique Judée. Voici, deux siècles à l'avance, l'Etat d'Israël annoncé. Et que dire de ce Plan de Paris dont nos urbanistes pourraient encore, avec profit, s'inspirer...

Sans doute pourtant est-ce la correspondance du prince qui l'emporte sur le reste.

Correspondance d'une prodigieuse abondance et d'une incroyable diversité. On y trouve des billets d'amour, rarement passionnés mais toujours éclairés d'une flamme dansante; des lettres à des amis, dont plusieurs fameux, tels

d'Alembert, le comte de Ségur, La Harpe, Casanova, et qui sautent sans effort du badin au grave, quelquefois au profond; des lettres à des souverains — Joseph II, la grande Catherine, le roi de Pologne — alliant avec tact la familiarité à la flatterie; des lettres enfin à Charles, au fils chéri, missives débordantes de tendresse et qui nous montrent un Ligne fort différent de celui qu'applaudissaient les beaux esprits.

Place de choix doit être faite aux lettres à la marquise de Coigny écrites tandis que le prince guerroyait contre les Turcs. Autant de tableautins achevés, de scènes grouillantes de vie, d'authentiques petits chefs-d'œuvre.

Charles-Joseph écrivait-il bien? La question est mal posée. Le prince écrivait moins qu'il ne parlait en prenant le papier pour confident. Et il n'avait ni le loisir, ni le goût de se relire. D'où du lâché, du débridé, des redites, des incidences rendant quelquefois la phrase embarrassée. Mais en revanche, quel jaillissement, quel mouvement, quelle verdeur, quel entrain jamais démenti! Et de temps à autre, quels raccourcis fulgurants, quelles sentences frappées comme des médailles! Jamais aussi bien qu'au prince de Ligne ne s'appliquera l'apophtegme: « Le style, c'est l'homme même ».

Parce que celui dont nous honorons aujourd'hui la mémoire était un être d'exception, son style était aussi, dans le meilleur sens, un style d'exception.

Mesdames, Messieurs,

Qu'il me soit permis, en terminant, de souligner celle des qualités du prince de Ligne qui mérite le plus, à mon gré, de retenir l'attention de nos contemporains: comme nous l'a déjà indiqué M. Marcel Thiry, l'homme était gai.

Notre époque n'est pas gaie, et particulièrement sa jeunesse. Il y a, dira-t-on, d'excellentes raisons à cela : nous avons connu des jours tragiques. Qui oserait jurer que nos enfants n'en connaîtront point d'analogues ? Mais beaucoup des jours que vécut le prince ne furent-ils pas aussi bien sombres ? Il sait cependant transcender l'angoisse ambiante et constamment montrer, face aux pires calamités, un visage souriant.

On distingue chez lui une sorte d'héroïsme moral qui, bien que ne lui ayant coûté nul effort, mérite, je crois, de l'admiration.

Il était léger, murmurent d'aucuns en faisant la moue. Si l'on veut... Le mot a toutefois deux sens. Il peut vouloir dire superficiel et indifférent. La vie comme les écrits du prince de Ligne manifestent qu'il ne fut ni l'un ni l'autre. Mais légèreté peut également signifier le contraire de pesanteur, le contraire de cette cuistrerie qui confond lourdeur et opacité avec profondeur, l'absence aussi de toute délectation morose. Pris dans cette acceptation le terme est assez voisin de ceux de rebondissement, d'allégresse et d'optimiste confiance.

Cette dyonisienne légèreté était celle du prince de Ligne. C'est par là que la commémoration qui est faite aujourd'hui de l'envol de son âme, non seulement constitue un hommage mérité rendu à un insigne écrivain d'expression française, mais encore comporte un enseignement vivifiant, tonifiant et d'une singulière valeur exemplaire.

Discours de M. Henri JANNE, Ministre de l'Education nationale et de la Culture

La route est longue qui mène de 1735 à 1814. Entre la naissance du Prince Charles-Joseph de Ligne à Belœil et sa mort à Vienne, ce n'est pas seulement toute une vie qui se déroule, c'est toute l'histoire d'une certaine Europe, d'un certain monde. Ce sont toutes les phases de l'une des mutations les plus profondes que l'humanité ait vécues. De Louis XV au Congrès de Vienne, de Marie-Thérèse à Catherine de Russie, de Voltaire à Chateaubriand, de la Pompadour à Charlotte Corday, des belles marquises aux tricoteuses, de Joseph II à Robespierre, de la guerre en dentelles au cimetière d'Eylau, des arpents de neige aux Pyramides, il n'y a que l'espace de trois quarts de siècle. Mais c'est aussi la fresque des hommes les plus braves, des femmes les plus gracieuses, des esprits les plus vifs, c'est tout le feu d'artifice d'un temps dont nous voyons se déployer les gerbes multicolores sur un fond de nuit dont on ne nous parle presque jamais.

Ce cavalier à la rose est avant tout un sourire, le sourire de cet *Indifférent* qu'a peint Watteau et dont s'est parfois souvenu Verlaine. Il ne faut pas s'y tromper cependant. Ce sourire porte l'empreinte de la mort et du grand jeu social. Ce sourire n'était souvent qu'une feinte et cette indifférence qu'une cuirasse. Madame de Staël prisait fort le sérieux de cet esprit que l'on croyait léger et avait deviné le frémissement qui se cachait sous son apparente insensibilité. Ce « flegme » dirait-on aujourd'hui. Un flegme tenant lieu de courage au point de le surpasser quelquefois. Mais l'impassibilité souriante ne donne pas toujours le change.

Parlant de son mariage (il avait vingt ans et la princesse de Lichtenstein, quinze) il disait: « le cœur de ma femme partit; le mien resta là ». Une autre fois, il constatait: « La femme que j'aimais vient de partir. Une autre femme que j'aime vient d'arriver. Je ne suis pas assez sensible à ces deux événements ». Etait-il vraiment aussi froid qu'il le laissait croire ? Sa vie n'est qu'un crépitement constant, une passion qui fuse en tous sens, qui se disperse, qui rit d'elle-même et feint de ne pas exister.

On peut se demander si cette apparente insensibilité n'était pas une livrée grise qu'il endossait parfois par dessus sa rose. Cette livrée grise, il l'avait reçue, dès sa naissance, en même temps que la rose.

Mon père ne m'aimait pas, avouait-il et il ajoutait : « Je ne sais pourquoi, car nous ne nous connaissions pas. Ce n'était pas la mode alors d'être bon père ni bon mari. »

La mode! L'enfance sans chaleur du petit prince serait-elle la simple conséquence d'une mode? La mère de Charles-Joseph avait grand peur de son mari. Elle accouchait en grand vertugadin. Elle mourut de même quelques années après. Entre un père absent et une mère prise dans ses bandelettes de momie, comment ce prince charmant n'aurait-il pas, dès l'enfance, appris à cacher les battements de son cœur sous un masque d'ironie, un masque désormais nécessaire pour faire face au danger et à l'incertitude du temps?

La mode allait bientôt changer. Avec Jean-Jacques, elle serait à la confession, au cœur mis à nu, aux yeux mouillés. Le prince de Ligne refuserait jusqu'à la fin cette pente facile aux épanchements. Répondre à la guillotine par la bergerie n'était point son fait.

De l'indifférence à la frivolité, il n'y a qu'un pas. Ce pas, Ligne le franchissait sans hésiter. Il jouait la frivolité comme il simulait l'indifférence. Cette façon de glisser sur tout, de n'appuyer jamais, cette apparente légèreté l'entraînait parfois fort loin. A propos de la Révolution française, il disait : « Un roi de France, qui eût pu fournir à sa nation des fêtes, des victoires, des succès d'amour-propre de tout genre, n'aurait jamais rencontré de révolution ; la France n'est devenue ingouvernable que depuis qu'elle a malheureusement cessé d'être frivole ».

Je voudrais à mon tour ne pas appuyer, et glisser sur cette affirmation qui, puisqu'elle a fait sourire, nous laisse désarmés.

Le prince à la rose n'était, en réalité, pas plus frivole qu'indifférent. Il disait légèrement ce que d'autres disent pesamment. A bien lire son œuvre qui est vaste, on pourrait y découvrir bien des vérités et même bien des prophéties. Monsieur Chastenet a déjà parlé de ses propos sur les Juifs. Il y a là bien des réflexions qui devaient heurter à l'époque et qui aujourd'hui tiennent de la prophétie, telle sa proposition aux Chrétiens qui sont en Turquie, d'être assez habiles pour proposer au Grand Seigneur de rendre aux Juifs leur royaume de Judée.

De même ses propos sur la Pologne définissent, de façon on ne peut plus pertinente, la situation perpétuellement tendue de cette terre d'entre-deux. De même encore, ses remarques sur la Russie, l'Angleterre, la France, et l'Europe surtout. Car telle était la vraie patrie de ce chevalier errant qui avait vu deux fois la Suisse, une fois l'Angleterre, quelque chose de l'Italie, deux fois la Russie, deux fois la Pologne, une fois la Moldavie, la Crimée et la Provence, mais qui, disaitil, avouant ainsi sa préférence, avait fait quarante fois le chemin de Vienne à Paris et deux cents fois celui de Bruxelles à Paris.

On pourrait dire que Ligne a été un des premiers à inventer, mieux : à incarner une Société des Nations, société qui aurait été mieux qu'une institution abstraite : une sorte de famille.

Il voyait des peuples étouffer à l'étroit dans leurs frontières. Il rêvait de véritables échanges, d'une Europe qui serait une société d'hommes raisonnables. Il voulait marier des Espagnols avec des Italiennes, des Russes avec des Autrichiennes.

Il y aurait, concluait-il, un échange et un mélange de légèreté, de pesanteur, de gravité; de vivacité et de bonhomie; de finesse et de simplicité. C'est sans doute là une psychologie des peuples quelque peu élémentaire. Mais elle est l'expression d'une aspiration à l'Europe, à une Europe plus vraie que celle de Napoléon.

On l'a déjà dit, il y a eu dans le passé bien des Europes, et chacune d'elles est morte à son heure: l'Europe celte, l'Europe romaine, l'Europe chrétienne, l'Europe française... Nous rêvons aujourd'hui d'une Europe européenne. L'Europe galante du prince à la rose est peut-être la seule qui ignore les époques et les frontières et ne meure jamais.

Et nous touchons peut-être ici à ce qui fait la force de ce prince apparemment léger. Il croyait moins aux institutions qu'aux hommes.

Ce soldat, comme son père et son grand-père, finit feldmaréchal, mais il n'aimait pas détruire. Il disait : haïr est fatigant.

De tels traits marquent le raffinement et l'épuisement d'une classe sociale finissante.

Il se trouvait vingt défauts, mais en s'examinant, il se trouvait une bonne qualité, c'est d'être bien aise du bien qui arrive aux autres.

Il aimait aimer et admirer.

« Comme c'est admirable d'admirer, disait-il. » Attitude d'authentique supériorité lavée de tout complexe.

Il n'admettait la guerre que mesurée. Il passait à Bonaparte de s'être fait torrent. Il ne pardonnait pas à Napoléon d'être devenu tremblement de terre.

Il connut dans l'intimité les grands de la terre sans être jamais courtisan.

« J'ai fait attendre des rois et des empereurs », disait-il. « Je n'ai jamais fait attendre un soldat. »

Tel est l'aristocrate pour qui la fronde est une seconde nature et le paternalisme scrupuleux un devoir d'état.

Son extrême indépendance, il la devait peut-être à son ancêtre, Antoine de Ligne, géant barbu qui, mécontent de n'avoir point obtenu la Toison d'Or, parut à la Cour, portant en sautoir une cordelière à laquelle pendait un loup d'or, tenant un mouton dans sa gueule.

« Qu'est-ce que cela veut dire? » lui demanda-t-on.

« C'est, répondait-il, un loup destiné à manger les moutons ». Cela dit, il s'en alla, et conféra son ordre du Loup à ses propres vassaux, leva des troupes dans ses terres, se mit au

propres vassaux, leva des troupes dans ses terres, se mit au service d'Henri VIII, prit Tournai pour le roi d'Angleterre qui le créa prince de Mortagne, Charles-Joseph avait de qui tenir

Son père n'était guère moins indépendant. Au siège d'Anvers, comme on l'obligeait à se rendre, il refusa de livrer les drapeaux de son régiment et les emporta avec lui.

Charles-Joseph dit de son père qu'il rendait hommage à Dieu comme à un ancien gentilhomme qui avait quelques quartiers de plus que lui.

Indépendant, impertinent même, Charles-Joseph savait l'être de façon spirituelle et charmante. Il n'encombrait pas les salons de son esprit. Il savait se taire et laisser parler les autres.

« Un homme qui s'écoute parler, disait-il, écoute toujours un sot ».

Quand il allait chez M. de Voltaire, il savait que ce qu'il pouvait faire de mieux c'était de ne pas avoir d'esprit. Il ne lui parlait que pour le faire parler.

Voltaire aimait alors la Constitution anglaise. Ligne lui dit : « M. de Voltaire, ajoutez-y comme son soutien, l'Océan sans lequel elle ne durerait pas un an. — L'Océan !, dit Voltaire, vous allez me faire faire bien des réflexions là-dessus! »

Voltaire protestait aussi qu'il n'était nullement jaloux de Jean-Jacques, ajoutant cependant qu'il ne voulait pas marcher à quatre pattes avec lui pour brouter l'herbe.

« Qu'est-ce que cette impertinente *Profession de foi d'un Vicaire savoyard?* demandait-il. Sait-on quand il est de bonne foi?

Ligne ne prétendait pas parler en homme sensé. Car « ce sont toujours les gens sensés qui font les plus grandes sottises ». Il préférait « les fusées qui partent des gens vifs, et les incendies qui sont le fait des gens froids ».

Nommé feld-maréchal sur le tard par François II, il passa ses dernières années à Vienne dont il fut la figure la plus curieuse et la plus célèbre. Quelles étaient ses pensées au moment de mourir? Peutêtre celles qu'il avouait une nuit qu'il rêvait au bord de la Mer Noire et que l'eau était si calme « qu'elle ressemblait à un grand miroir » dans lequel il se voyait « jusqu'au fond de son cœur ».

"Je juge le monde, disait-il et je le considère comme les ombres chinoises, en attendant le moment où la faux du temps me fera disparaître. Neuf ou dix campagnes que j'ai faites, une douzaine de batailles ou d'affaires que j'ai vues, viennent ensuite à se présenter à moi comme un songe. Je pense au néant de la gloire ». Au vrai il fut de ceux qui savaient bien vivre pour avoir pris du recul à l'égard de la vie même.

Le prince à la rose mort, que lui importait d'être conduit à sa dernière demeure par quatre bataillons d'infanterie, deux escadrons de uhlans, six escadrons de cuirassiers, quatre batteries de six canons, le corps des Trabans de la garde, en uniforme rouge brodé d'or? Que lui importait encore cette cohue de princes, d'amiraux, d'ambassadeurs, de maréchaux, le prince Auguste de Prusse, le duc de Saxe-Weimar, le duc de Richelieu, le prince de Lorraine, et, debout sur le Bastion, l'empereur de Russie et le roi de Prusse qui saluaient de l'épée?

Finies étaient ses aventures, ses amours, et toutes ces batailles « qui sentaient à la fois la mort, le brûlé et l'essence de rose » en des décennies qui ont changé le monde.

Ce qu'il laissait à ceux qui se souviendraient de lui, ce serait un simple souhait : qu'on voie en lui un sage caché sous un joyeux maintien.

Cette sagesse souriante, c'est, à la fin d'une longue vie, la rose qu'il nous offre : à nous de savoir la saisir, à nous qui vivons aussi l'heure des grands changements.

Rapport du Secrétaire Perpétuel

concernant les prix académiques attribués en 1964

La séance publique et annuelle de l'Académie débute traditionnellement par une récapitulation des prix attribués pendant l'année. Je vous prie, et je prie les lauréats qui sont présents, d'excuser la sécheresse du très rapide bilan que je vais donc établir. Chacun des écrivains que j'ai à citer mériterait un long éloge, et parfois mieux encore : une discussion. Mais ces auteurs sont aujourd'hui en compétition avec un aîné à qui nous avons entendu réserver la part la plus large dans les honneurs de cette cérémonie, et c'est en faveur du prince de Ligne que je leur demande la permission de lire ici un simple palmarès à peine accompagné d'indications sommaires.

Nous avons eu à décerner en 1964, comme tous les ans, le prix Léopold Rosy, dû à ce fondateur par nature, dirai-je, qu'est le fondateur du *Thyrse*; je crois qu'il convient que nous adressions notre pensée la plus affectueuse et la plus déférente à cet infatigable ami de notre littérature qui, dans sa retraite et son grand âge, ne cesse pas de témoigner à celle-ci une attention toujours vigilante. Le prix Rosy est allé à un essayiste que jusqu'ici nous connaissions mieux comme poète et comme romancier, M. David Scheinert, auteur d'une série de portraits littéraires qu'il intitule *Ecrivains belges devant la réalité*.

Le prix Franz De Wever est annuel lui aussi, mais il est destiné alternativement à un recueil de poèmes et à un essai ou à un recueil de nouvelles. C'est un essai que le jury constitué par M^{me} Franz De Wever avait à couronner cette fois. Par une décision toute fraîche, dont je vous apporte la primeur, il a proposé de décerner le prix à une débutante,

M^m Claudine Gothot, pour une importante étude sur « La genèse de *Madame Bovary* ».

Le genre de l'essai aura été particulièrement favorisé cette année dans notre distribution de récompenses. Le prix Félix DE NAYER, dont le règlement très large veut uniquement qu'il aille à un écrivain belge, est échu à un militant chevronné de nos avant-gardes littéraires, M. Marcel Lecomte, pour son recueil de réflexions et impressions, Le carnet et les instants.

Et c'est encore un « essai de caractère littéraire » que le prix Emmanuel Vossaert doit couronner, d'après les stipulations de son fondateur. Nous l'avons donné à M. André Vandegans pour son ouvrage sur La jeunesse littéraire d'André Malraux.

On en vient ensuite à la poésie. Le prix Nicole Houssa a été créé par les parents de cette jeune fille morte à vingt-sept ans dans tout l'éclat des promesses d'un talent multiple. Suivant le vœu des fondateurs, il récompense le premier recueil d'un jeune poète de Wallonie. Il a été attribué à M. François Luca pour une suite intitulée: Pour une qui chantait.

Le prix Emile Polak, réservé aux poètes de moins de trente-cinq ans, a été dévolu à M. Roland Busselen pour son œuvre poétique et spécialement pour son dernier recueil, Démuni que je sois.

Cette année pour la première fois, l'Académie décernait le Grand prix de Littérature française hors de France. Celui-ci a été fondé par un philanthrope étranger, M. Nessim Habif, pour distinguer un écrivain de langue française, non Français de nationalité. C'est celle de nos récompenses qui est dotée de la valeur en argent la plus importante, celle-ci étant de 100.000 francs. Le lauréat est proposé à l'Académie par un jury dont faisaient partie cette année, avec trois membres de notre Académie, M. Maurice Genevoix, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et M. André Billy, de l'Académie Goncourt. Nous avions a priori jugé souhaitable que pour sa première attribution, et afin de mieux marquer le caractère international du prix, celui-ci ne fût pas donné à un de nos

compatriotes. Cependant nos deux collègues français du jury, que je tiens à remercier au nom de l'Académie pour leur éminente collaboration, ont estimé que cette considération ne devait pas primer le critère essentiel de la qualité littéraire; et c'est en nous ralliant à leur avis que parmi vingt écrivains français dont les noms avaient été retenus dans une première sélection et qui sont originaires de Suisse, du Canada, de l'île Maurice, d'Algérie, du Maroc, d'Egypte, du Liban, du Viet-Nam, de Roumanie, des Etats-Unis et de Belgique, nous avons choisi Franz Hellens en raison d'une œuvre dont il n'est pas besoin de rappeler ici l'audacieuse originalité, la diversité et l'étendue. L'Académie s'est félicitée, pour la première fois, que Franz Hellens ne soit pas du nombre de ses membres, en ce que cette circonstance lui a permis de distinguer de facon éclatante un maître incontesté de notre littérature actuelle.

Le Concours scolaire de 1964

Rapport de M. Edmond VANDERCAMMEN, secrétaire du jury

Depuis 1943, notre Académie organise chaque année un concours scolaire national de composition littéraire entre les élèves de première et de seconde des humanités. Les adolescents qui y prennent part sont de plus en plus nombreux et le témoignage qu'ils nous apportent de cette manière constitue une indication extrêmement précieuse sur leurs rêveries, leur état d'âme, leur culture et, particulièrement, sur leur participation par le cœur et la raison à l'aventure de l'homme d'aujourd'hui. Mais ceux qui ont pour tâche de se pencher sur leurs travaux — narrations, poèmes ou dissertations — y trouvent plus qu'un enseignement ou une résonance morale : ils sont amenés à s'interroger sur les qualités du langage de nos jeunes étudiants. Le langage, c'est-à-dire le pouvoir des mots, la règle de l'esprit, l'expression la plus exacte de la vérité, quelle que soit sa complexité.

A notre époque plus qu'à toute autre, à l'heure où les relations entre les hommes représentent dans tous les domaines un mouvement créateur plus vaste, plus accéléré que jamais, nul ne niera la nécessité pour le langage d'étendre ses possibilités opératoires dans une dialectique moderne. On a dit que la vérité est un miracle, mais comment y parvenir par la pensée si celle-ci ne se peut formuler dans la clarté pour aboutir à la démonstration dans laquelle Aristote voyait déjà, précisément, la véritable fonction du langage? D'où l'importance accrue de la rédaction aux divers degrés d'un enseignement dont l'abondance des matières techniques risque de

restreindre le temps nécessaire à une connaissance parfaite de la langue maternelle.

Le jury était composé de MM. Albert Ayguesparse, Joseph Calozet et moi-même. Nous eûmes d'abord à coter cent huit rédactions pour le régime français, septante-six pour le régime néerlandais et une pour le régime de langue allemande. Comme la règle l'exige, furent retenus neuf travaux de chacun des deux premiers régimes et une seule copie du troisième. Les élèves sélectionnés furent alors convoqués au Palais des Académies pour subir l'épreuve définitive sur un sujet imposé. Nous l'avions formulé en ces termes : Ce qui demeure quand tout s'écroule, c'est l'âme, c'est l'esprit. (Paroles extraites d'un discours prononcé par François Bovesse à l'inauguration du monument élevé au Prince de Ligne, le 27 juillet 1935, dans le parc du Palais d'Egmont.)

Une société nouvelle se construit petit à petit à l'échelle mondiale. Nous croyons que l'homme n'y rencontrera son bonheur que si les valeurs de l'esprit et du cœur y maintiennent une primauté absolue. Le thème proposé nous a donc semblé essentiellement actuel.

Pour le régime français, sept élèves sur neuf se sont présentés à ce dernier examen. Pour le régime néerlandais, ils étaient huit. Quant au régime de langue allemande, M. Alphonse Keris de l'Athénée Royal d'Eupen s'est excusé de ne pouvoir assister à l'épreuve.

Dans l'ensemble, les lauréats ont parfaitement compris la portée morale du sujet à traiter. Ils ont choisi leurs exemples tout naturellement dans le domaine de l'histoire et dans celui des lettres et des arts. Certains d'entre eux n'ont pas manqué de les rattacher à l'inquiétude d'aujourd'hui, nouveau mal du siècle résultant de la difficulté d'être. On devinera par ailleurs qu'on ne pouvait attendre de ces jeunes gens une distinction nuancée entre âme et esprit. Mais qu'importe s'ils y ont trouvé le siège de la sensibilité et de la volonté de dépassement, l'une et l'autre au service de l'humanité toujours angoissée par le sens de son destin. Nous avons apprécié, dans le même temps, la grandeur de leur idéal et les vertus de leur style. Ce fut réconfortant.

PALMARES

du concours scolaire 1964

REGIME FRANÇAIS

1° Prix : Mlle Jacqueline Bikhovsky, de l'Athénée Royal de Liège 2.

2^{me} Prix : *Mlle Nadine Tron*, du Lycée Royal de La Louvière. 3^{me} Prix : *Mlle Jocelyne Loriaux*, du Lycée Royal de Charleroi.

REGIME NEERLANDAIS

le Prix : M. Patrick Collard, de l'Athénée Royal de Koekelberg.

2^m Prix : Mlle Claudette Maes, du Lycée Royal de Gand.

3^{me} Prix : M. Marc de Maleingreau d'Hembise, du Collège de Melle (Gand).

REGIME ALLEMAND

M. Alphonse Keris, de l'Athénée Royal d'Eupen, qui s'était qualifié pour l'épreuve finale, n'a pu prendre part à celle-ci.

Tradition et Modernité

Communication de M. Carlo BRONNE à la séance mensuelle du 14 décembre 1964

Le thème de la tradition et de l'innovation en littérature pourrait paraître banal à première vue tant il est vieux et a été traité à toutes les époques mais, en vérité, la querelle des anciens et des modernes ne se borne plus comme autrefois à une question de technique dans l'art d'écrire; elle déborde du domaine esthétique, elle participe à cette interrogation pathétique défiant les frontières: à la suite du bouleversement que subit l'univers quelle sera demain la place de l'homme, quels seront demain ses modes de vie et de pensée?

Et d'abord quelles sont les origines de ce bouleversement? On est tenté, et l'on n'a pas tort, d'accuser les deux guerres qui ont marqué la première moitié du xx° siècle et qui n'ont pas d'équivalent dans le passé, tant à cause des moyens nouveaux de destruction mis en œuvre que du fait qu'elles se sont étendues à peu près à toutes les nations. Plus encore que la guerre de 40, celle de 14 et les « années folles » qui l'ont suivie ont été témoins d'une transformation profonde des lettres françaises et occidentales. Elles ont vu mourir le roman bourgeois et naître le dadaïsme. Les œuvres maîtresses de Proust et de Kafka ont paru entre les deux cataclysmes. Si Freud professa ses doctrines dès le début du siècle, elles ne s'infiltrèrent dans la littérature que vers 1920. L'Amant de lady Chatterley est de 1928. Lautréamont et les Chants de Maldoror ne furent hissés sur le pinacle par les surréalistes qu'à la fin de la « grande guerre ».

Le simple rappel de ces noms et de ces apports suffit à démontrer ce qu'ils renfermaient d'inouï et combien ils ont

contribué à creuser le lit du fleuve et à en reculer les rives. En faisant appel à l'instinct brut ou au rêve sans limite, en plongeant dans le monde grouillant et ténébreux du subconscient, poètes et prosateurs ont enrichi le patrimoine commun, modifié les dimensions de la personnalité, usé de pouvoirs de sourcier et de sorcier qu'ils ne se connaissaient pas auparavant. Le renouveau de la littérature fantastique, par exemple, est parallèle à l'orientation nouvelle des études ethnologiques. Alors que le xix siècle, au nom de la raison, tenait pour mensonges les fables, contes et mythes populaires, les savants les considèrent à présent comme des vérités sacrées du plus haut intérêt.

Que deux guerres longues et meurtrières, décevantes dans leur origine comme dans leurs résultats, aient laissé des cicatrices ineffaçables dans les esprits et dans les corps, nul ne songe à le nier. Les horreurs physiques et mentales dont l'humanité se croyait à jamais libérée, l'ont fait douter du progrès moral. Trop d'alliances méconnues ou renversées, trop de promesses trompées, de victoires fallacieuses et d'héroïsmes inutiles lui ont enseigné la méfiance à l'égard des grands mots et des grands sentiments. Certes, c'est là le climat habituel des lendemains de désordres: en 1848, la foule parisienne répondait déjà à l'éloquence de Lamartine par cette apostrophe: « Assez de guitare, bilboquet d'azur! »

Les jeunes générations jouent beaucoup de la guitare, mais elles ne croient plus à l'azur. La littérature s'est heurtée à l'absurdité du monde et la peur d'être encore dupe de fausses valeurs la retient de se livrer à la sensibilité et à l'espérance.

Peut-être n'a-t-on pas assez remarqué, cependant, que la révolution des formes a commencé bien avant les dernières conflagrations militaires. Le symbolisme a fait éclater le vers régulier régnant depuis cinq siècles, au profit du vers libre, vers les années 1880. Proust a désarticulé dès 1913 la phrase classique pour lui communiquer la reptation annelée et précautionneuse, adaptée au cheminement de sa pensée. Debussy, mort en 1918, avait lui aussi rompu avec la rhétorique musi-

cale de même que l'impressionisme s'était mis à décomposer la lumière. La désintégration des formes a donc précédé celle de la matière et la découverte de la fission de l'uranium (1934) n'a fait que se conformer à un processus de dislocation que l'art avait annoncé.

Henri Focillon, dans La Vie des formes, a écrit que l'histoire est un « conflit de précocités, d'actualités et de retards ». L'histoire de l'art ne progresse pas exactement du même mouvement que l'histoire des autres activités. Elle est parfois en avance comme je viens de le souligner; elle est quelquefois en retard comme je vais essayer de montrer qu'elle l'est aujourd'hui.

Depuis trois quarts de siècle, l'art dans ses diverses disciplines a marché dans le sens qu'il s'était proposé. Les peintres, poursuivant leurs recherches, ont recouru à l'abstraction et les musiciens au bruit. Plus de figure, plus de mélodie. Le théâtre n'a plus d'intrigue et le roman n'a plus d'action. La poésie souvent ne s'adresse qu'à une élite. Des mandarins tels que M. Raymond Queneau poussent l'analyse des mots jusqu'à les découper en sons et les lettres en jambages. Nous en sommes arrivés à « une peinture sans visage, une musique sans voix, une littérature sans parole. »

Soit, toutes les expériences sont licites, à condition de mener à une forme durable et consacrée. Est-ce le cas? « Une littérature qui raffine sans cesse et gratuitement sur ellemême finit par être impropre à la consommation en dehors du cercle étroit de ses producteurs. » (R. Kanters) Cette forme nouvelle nous l'attendons toujours : faute de mieux. le style 1900 revient à la mode. Ni en architecture, ni dans les arts plastiques, on ne discerne une marque commune qui soit le reflet de notre époque. Le matériau : béton, papier collé ou automobiles concassées, exerce sa dictature; la personnalité de l'homme de notre époque demeure invisible. Seul le cinéma, sa technique étant mieux adaptée au rythme de la vie moderne, semble n'avoir pas perdu de vue que les changements formels ont pour but de mieux exprimer l'homme et non pas d'explorer le néant qui, par définition, est inexplorable.

Le roman, en particulier, ne sort pas de son état de mue. Après le roman à thèse le roman existentialiste s'est tu après avoir confronté la créature avec l'absurdité de son destin. Les grands thèmes sociaux et politiques sont suspects. Toute une littérature — je parle de celle qui attire le plus le regard de l'étranger — après avoir dénoncé la claustration de l'homme dans la solitude, dans l'attente ou dans l'inadéquation de son langage au réel, a fini par tourner en rond dans sa prison. Le nouveau roman se réduit à un inventaire, à la projection sur un horizon fermé de gestes et d'objets dont il appartient au lecteur d'imaginer la signification, s'il en est une.

Est-ce à dire que le roman, comme la tragédie et l'alexandrin, est au bout de sa course et que n'ayant pas toujours existé, il pourrait achever son existence? On pourrait le penser d'après certains indices. Le public lit plus de livres d'histoire que d'œuvres romancées, probablement parce qu'il y trouve des destinées accomplies, des vies dont la parabole s'inscrit clairement dans le passé et qui ne s'écoulent ni dans un labyrinthe hivernal ni derrière une jalousie ambiguë. Les magazines littéraires diminuent le nombre des pages des lettres au bénéfice des articles scientifiques tandis que se multiplient les revues d'histoire, entièrement consacrées à ce genre. Des écrivains tels que Giono et Aragon quittent le plan romanesque pour raconter la bataille de Pavie ou la Semaine Sainte. Sartre et Simone de Beauvoir écrivent leur autobiographie, ce qui est encore de l'histoire. Sur 28 conférences figurant au programme des grandes organisations de Bruxelles, cette saison, 4 seulement ont un sujet littéraire. Ces constatations indéniables témoignent d'une désaffection inquiétante. Vasco Pratolini, dans un roman intitulé Le Gâchis, explique cette lassitude: « Les romans, dit-il, ne nous délivrent d'aucune de nos angoisses : au contraire, ils les exaspèrent ». On peut en tous cas supposer que si l'audience du roman s'amenuise, c'est qu'il n'offre plus ce qu'en attend le lecteur.

Loin de moi de reprocher aux écrivains de notre temps d'avoir préféré la lucidité au conformisme, d'avoir exprimé le dégoût, la fatigue et le désespoir consécutifs à toutes les périodes troublées. On leur reprocherait au contraire de ne l'avoir point fait. Mais le constat avant démolition n'est pas une fin en soi; c'est une transition entre le vieux bâtiment et le neuf. Encore faut-il reconstruire après avoir démoli. La contemplation des ruines n'est pas plus féconde que l'observation méticuleuse des objets; l'une relève d'un néo-romantisme, l'autre de la technocratie toute puissante de nos jours. Et après cela? L'humanité toujours renaissante ne peut que se renier elle-même en attendant indéfiniment Godot.

Entre un retour au passé, stérilisant à la longue, et un présent balbutiant et attentiste, il n'y a pas de choix possible. Alors que l'énergie nucléaire appliquée pacifiquement a déjà produit ses miracles dans un grand nombre de domaines, une certaine littérature en est encore à ne peindre que la déperdition d'énergie morale et physique, accusant ainsi un retard certain sur l'évolution de la vie réelle. Tandis que le soldat de Robbe Grillet erre dans la neige, porteur d'un paquet dont il ne trouve pas le destinataire, les fusées interastrales, elles, atteignent la lune et envoient leurs messages à la terre.

Quelle époque a réservé à ses témoins plus de merveilleux, de féérie et de fantastique, ou du moins ce qui aurait paru tel à nos pères ou à nos grand-pères? Deux générations ont suffi pour que le temps et l'espace subissent une extraordinaire dévaluation. Que dirait l'homme de 1890, s'il revenait dans nos cités, en voyant s'ouvrir toutes seules devant lui les portes des magasins, des tapis volants l'élever d'étage en étage, la musique accourir à son appel dans un coffret magique de l'autre bout du monde et les événements les plus lointains se dérouler sous ses yeux, à la faveur d'un écran à images, dans l'instant même où ils se produisent? Ne parlons pas des autres prodiges qui laissent loin derrière eux la locomotive de Weustenraad et les express illuminés de Valery Larbaud: la voiture sans chevaux, les oiseaux d'acier trois fois plus rapides que le son, les satellites ourlant le globe terrestre de leurs circuits lumineux au point qu'on doit discerner la nuit les étoiles honoraires de celles en activité. Ah ! que le monde est prodigieux ! Mais le prodige passe inaperçu lorsqu'il devient quotidien.

Qu'on objecte pas qu'il en fut toujours ainsi. Au xviii° siècle, sur lequel s'amoncelaient aussi des nuages, les écrivains concevaient leur temps en fonction de l'avenir. Diderot inventait la critique d'art, Rousseau l'éducation selon la nature, Voltaire la liberté dans la justice; les Encyclopédistes inventoriaient le savoir humain. Ils s'adaptaient aux mœurs et au besoin les faconnaient.

Les dernières Rencontres internationales de Genève (sept. 64) avaient pris pour sujet de leur colloque: « L'homme et l'atome. Comment vivre demain ? » Le grand physicien Weisskopf y décrivit la mutation générale à laquelle nous assistons comme la troisième et la plus importante qu'ait connue l'humanité.

La première, il y a dix mille ans, fut le passage du nomadisme à la sédentarité et à l'agriculture. La seconde modifia les conditions de vie par la création de la cité, l'artisanat et la division du travail. La troisième — la nôtre — qui a débuté il y a longtemps, est dominée par la technologie dérivant de la découverte des lois naturelles régissant l'univers, avec ses corollaires bons ou mauvais: augmentation de la production et de la population, révision des valeurs séculaires, régression de la faim et de la maladie, inadaptation de la jeunesse désaxée, allègement de la peine humaine, extension des loisirs.

De cette transformation fondamentale doivent nécessairement naître une éthique appropriée, une poésie retrempée, des arts en fonctions des moyens de diffusion multipliés et de la réceptivité accrue d'un public plus nombreux, plus cultivé et moins épuisé par la tâche journalière. On peut ne partager qu'avec réserve les idées sur le futur d'un savant optimiste que contredit d'ailleurs le pessimisme d'un autre physicien célèbre, Robert Oppenheimer. Sans tomber dans l'utopie d'un âge d'or qu'a décrit avec humour Aldous Huxley ni dans la gratuité du roman d'anticipation, on ne saurait nier

que ces perspectives dépassent, et de loin, les obsédantes impasses d'une certaine école. Ce qui manque à beaucoup d'écrivains, c'est la foi, la foi religieuse ou la foi sociale, la foi en l'homme.

Or, cette foi, si profondément enfouie ou si mal dirigée qu'elle soit, elle existe chez les jeunes. S'ils se pressent, entrent en transes et se déchaînent à la suggestion quasi envoûtante de telle idole du jazz ou de la chanson, ils emplissent également les salles de concert des Jeunesses Musicales et viennent par milliers acclamer Evtouchenko récitant ses vers, ce qui ne se serait pas produit il y a seulement dix ans. Ni la curiosité, ni l'ardeur, par conséquent, ne font défaut et si la jeunesse paraît se désintéresser de la littérature, c'est que celle-ci ne répond pas à ses aspirations. On s'étonnait auprès de Maeterlinck que, bien qu'assez désabusé, il parlât si souvent de l'avenir. « C'est, dit-il, que je suis appelé à y passer le reste de mes jours. »

La jeunesse aussi. Les problèmes qui la passionnent sont ceux qu'elle aura à résoudre. Si l'amour, la peur, l'ambition, l'orgueil et les autres moteurs de l'action sont éternels, ils apparaîtront demain sous un éclairage propre aux conditions nouvelles de l'existence. Si l'on veut que le temps de la littérature coïncide avec le temps de l'histoire, au lieu de s'attarder aux décombres, il importe que la rénovation des formes de la prose et de la poésie se dégage des exercices de virtuosité et coïncide elle-même avec le dur et incessant travail qu'accomplit l'homme d'aujourd'hui pour revêtir sa forme future dans une société qui s'élabore chaque jour sous des yeux sans regard.

Note sur le sens de wallon dans Shakespeare

par M. Maurice PIRON

Une intéressante communication faite à l'Académie par Georges Sion (1) a révélé l'emploi, à deux reprises, de la forme walloon dans le premier des drames historiques attribués à Shakespeare. Comme cette double mention ne laisse pas d'intriguer à première vue, on m'a interrogé sur son intérêt et sur la portée qu'elle pouvait avoir. Son intérêt me paraît certain: c'est la première fois, je pense, que l'attention des philologues et des historiens est attirée sur la présence du mot wallon dans Shakespeare — et le mérite en revient à notre distingué confrère. Quant à l'interpréter, c'est une autre affaire... Ayant rassemblé d'assez nombreuses notes de lecture relatives à des noms linguistiques ou ethniques de ce genre, j'ai donc ouvert mes dossiers pour en tirer de quoi résoudre au mieux le petit problème soulevé par le walloon shakespearien.

Ce mot, au moment des premières représentations de Henri VI, c'est-à-dire entre 1590 et 1592, est connu en Angleterre depuis un bon demi-siècle au moins. L'exemple le plus ancien qu'en donne l'Ox ford English Dictionary est de 1530 : « le parler appelé aujourd'hui wallon ou roman » (2), accep-

⁽¹⁾ Shakespeare, l'homme qui n'a pas d'âge, dans Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, t. XLII, 1964, pp. 83 et ss.
(2) « The kynde of speche nowe called Vallon or Romant » (PALSGRAVE). — La documentation anglaise de cette note m'a été fournie par mon ami et collègue M. Albert Gérard, que je suis heureux de remercier ici.

tion fort large qu'un autre texte, de 1642, précisera en faisant du wallon l'un des trois grands dialectes de la France, à côté du provençal et du languedocien (3). Cette extension d'emploi, qui nous étonne, dérive des fantaisies en matière de divisions dialectales qui avaient cours en France, au xvi siècle, chez tels représentants de ce qu'on appelle aujourd'hui la prélinguistique.

Mais walloon a aussi un sens ethnique que le dictionnaire d'Oxford relève notamment dans des écrits de 1567 et de 1665 relatifs aux troupes de mercenaires dont nous parlons plus loin. On entend par Wallons, explique le second de ces textes « les peuples de cette partie des Pays-Bas qui avoisinent la France : ils se distinguent des autres par l'emploi de la langue française et, en outre, ils sont plus courageux et moins obtus que le reste » (4). Dont acte...

Venons-en à *Henri VI*. L'action de cette pièce se situe aux alentours de 1430, à la fin de la guerre de Cent ans. La trilogie s'ouvre par l'entrée en scène de messagers porteurs de mauvaises nouvelles pour l'Angleterre. Parmi eux, il en est un qui vient annoncer la capture de Lord Talbot, l'un des commandants de l'expédition anglaise en France:

Le dix août dernier, ce redoutable seigneur Se retirant du siège d'Orléans Accompagné de six mille hommes à peine Fut encerclé et assailli Par vingt trois mille Français.

Et c'est à l'issue d'un combat de plus de trois heures que Un infâme Wallon, pour gagner la faveur du Dauphin, Frappa Talbot d'un coup de lance dans le dos. (5)

⁽³⁾ The French have three dialects, the Wallon (vulgarly called among themselves Romand), the Provensall (...) and the speech of Languedoc ».

^{(4) *...} by that name [walloon], the peoples in that part of the Netherlands, which borders upon France, are called, and are distinguished from the others, by the use of the French tongue, and beside, are more valiant, and not so dull-witted as the rest ».

⁽⁵⁾ Vv. 137-138: « A base Walloon, to win the Dauphin's grace / Thrust Talbot with a spear into the back ».

Est-ce un trait authentique que rapporte le dramaturge anglais? On sait que Talbot, premier comte de Shrewsbury, fut effectivement blessé à la bataille de Patay, près d'Orléans (juin 1429) et fait prisonnier par les archers de Poton de Xaintrailles. Il y aurait donc eu des Wallons parmi ces archers? Disons-le tout de suite: sur ce point, il ne saurait être question de faire confiance à l'auteur de Henri VI, une fois qu'on a mesuré la distance grande qu'il met entre lui et la vérité historique. Pour nous en tenir à la première scène de l'acte I, rappelons qu'elle nous reporte aux événements du siège d'Orléans - soit en 1429 -, cependant que, dans Westminster, est exposé le corps de Henri V - lequel était mort depuis 1422 — au moment précis où des messagers annoncent que les Français ont repris Paris - ce qui ne se verra qu'en 1436 — et la Guyenne — ce qui n'arrivera qu'en 1453!

Autre chose serait de savoir si la vraisemblance historique permet de faire figurer à Patay, du côté des belligérants français, des soldats ou des chevaliers wallons. C'est-à-dire des hommes d'armes provenant de régions que contrôlait ou qu'influençait, en 1429, la politique bourguignonne. Or, depuis le traité de Troyes (1420), la maison de Bourgogne était alliée à l'Angleterre. On ne voit pas comment expliquer, dans ces conditions, la présence de Wallons parmi les troupes françaises du Dauphin. Mais pourquoi, alors, faire expressément mention d'un Wallon?

A l'époque d'Henri VI et de Jeanne d'Arc, les mercenaires wallons ne jouissaient pas encore de cette réputation à double tranchant dont on recueille l'écho chez un Bossuet, un Prince de Ligne ou un Schiller. Pour la simple raison qu'ils n'existaient pas. C'est seulement à partir de la seconde moitié du xvi siècle que l'on verra se former et intervenir sur les champs de bataille les régiments d'infanterie, ordinairement appelés gardes wallonnes, que l'Espagne s'était mise à recruter, depuis 1556, dans ses états « de par-deçà ». Ces troupes levées dans les Pays-Bas du sud et le nord de la France — en fait, dans une partie de la marche septentrion-

nale romane limitrophe du domaine germanique — avaient été désignées d'un terme linguistique qui portait témoignage de leur appartenance à la « francophonie ».

Au Moyen âge en effet, et jusqu'en pleine Renaissance, l'adjectif wallon (avec ses variantes plus anciennes) ne se dit guère que de la langue. Il s'applique au parler des romanophones du nord et - si étonnant que cela nous paraisse aujourd'hui - bien plus couramment à la langue française qu'au dialecte régional.

Quant au passage du sens linguistique au sens ethnique, il se produirait d'abord, si mon information est exacte, pour marquer l'opposition à Flamand (6). Aussi bien, l'emploi de Wallon comme nom de collectivité restera longtemps rare et sporadique. Parmi les noms de peuples mentionnés dans les chansons de geste, les récits et les chroniques, sont régulièrement cités, pour le domaine qui nous occupe, les Français, les Picards, les Hennuyers, les Brabançons, les Liégeois, les Luxembourgeois, les Lorrains, etc. Mais point de Wallons! Serait-ce parce que leur nom n'éveillait aucune idée de « nationalité», au contraire des autres qui existaient en corrélation avec la géographie politique de l'époque? On n'en saurait douter. Toujours est-il que l'usage du collectif Wallon ne se répand vraiment qu'à la fin de la période bourguignonne. On peut voir par les chroniques de Jean Molinet (7) que celui-ci distinguait les Wallons des Flamands et Allemands d'une part, des Bourguignons et Français d'autre part. Et comme il s'agit presque toujours de milices armées, nous sommes ici aux origines de l'acception particulière dont le mot va se charger sous Philippe II, les Pays-Bas bourguignons

MOLINET P.P. G. DOUTREPONT & O. JODOGNE, t. III (cfr l'Index, vº Wallon/

Wallons).

⁽⁶⁾ Je n'ai pas relevé à cet égard de document antérieur au texte d'archives de 1385 que produit Du Cange: « Lequel Flament appelant ledit Perrin né de Blandin delez Tournay 'sanglant François Wallrin' [variante de Wallon], il respondi que les François et li Wallrin estoient aussi bons comme les Flamens » (Glossarium mediae et infimae latinitatis, t. VI, v° wallus).

(7) Les références exactes sont indiquées dans l'édition des Chroniques de Mentre de Cangelle de Chroniques de Mentre de Cangelle de Cangelle de Cangelle de Mentre de Meller (1908).

étant alors entrés dans le grand héritage de la couronne d'Espagne.

Quand le xvi° siècle touche à son terme, le nom des Wallons, entraîné dans le sillage des armées et des guerres, a déjà atteint une large notoriété. Pour se convaincre que ces bandes faisaient parler d'elles au moment où débutait Shakespeare, qu'on ouvre la correspondance de Marnix de Sainte-Aldegonde, qu'on se reporte à la Satyre Ménippée! (8) Il paraîtra tout naturel alors qu'un dramaturge plus soucieux d'efficacité que de vérité ait mis en bonne place à la bataille de Patay et dans le rôle que l'on sait, un vil et redoutable mercenaire, un homme de bande, bref un Walloon — dont le nom avait peut-être aussi l'avantage, me souffle un ami shakespearien, d'offrir au poète un iambe adéquat... L'anachronisme, certes, est flagrant. Mais on sait qu'en l'occurrence, il n'a pas de quoi surprendre.



Avançons avec Georges Sion dans la lecture de Henri VI. Nous voici au début de l'acte II: la scène est à Orléans où les Anglais, après en avoir été chassés, ont de nouveau pénétré. Lord Talbot, que nous voyons rendu à ses troupes, s'adresse solennellement à ceux qui doivent l'aider à reprendre la situation en mains: le duc de Bedford, régent de France, et le duc de Bourgogne:

Lord Régent, et vous, redoutable Bourgogne, Dont l'avance nous vaut l'amitié des régions D'Artois, du [pays] wallon et de Picardie... (9)

(9) Lord Regent, and redoubted Burgundy, / By whose approach the regions of Artois, / Walloon, and Picardy, are friends to us...»

⁽⁸⁾ Parmi les exemples que fournit ce dernier texte, citons le passage de la Harangue de Monsieur le cardinal de Pelvé où il est dit: « Mourez quand il vous plaira: nous avons assez de Mores, Africains, Wallons et Forussits [ital. fuoruscito, banni, d'où pillard, bandit] pour mettre en vostre place » (éd. Ch. Marcilly, Paris, Garnier, p. 101).

L'adjectif walloon, dans ce passage, a un tout autre sens: mis sur le même pied que Artois et Picardy, il équivaut à ce que l'anglais moderne rendrait par l'expression complète « the walloon country ». Mais, au xvi siècle, il n'y a pas d'expression géographique qui corresponde à wallon, ni à walloon: on s'explique la fonction que prend ainsi cet adjectif sous la plume du dramaturge anglais, embarrassé sans doute par un nom géographique qu'il ne trouvait pas — qu'il ne pouvait trouver.

On sait que la notion de pays wallon n'a été consacrée par un terme spécial qu'une fois établi le cadre politique belge issu de la Révolution de 1830: dans ce cadre, le terme Wallonie, apparu en 1844, trouvait sa première raison d'être qui était de délimiter, à l'intérieur du jeune royaume unitaire, la zone des parlers romans distinguée ainsi de la zone des parlers thiois. Avant l'indépendance belge — et quoique les frontières méridionales du futur Etat se soient pratiquement fixées un siècle plus tôt — le besoin d'une telle dénomination ne devait guère être ressenti. D'autant qu'on eût été alors bien empêché de définir vers le sud les limites géographiques de cet éventuel dérivé de wallon.

Et c'est ici que nous retrouvons Shakespeare. L'emploi qu'il fait de walloon, dans le second passage cité, confère à ce terme un sens inattendu. Raison de plus pour chercher à en déterminer la portée. En bonne méthode, on se demandera d'abord à quel territoire des marches du nord gallo-roman s'étendait la qualification, linguistique ou ethnique, de wallon sous l'Ancien Régime. Les témoignages, ici, sont loin d'être toujours concordants. Ce qui est sûr, c'est que cette qualification a cours depuis la Flandre française, où le collège fondé à Saint-Omer en 1567 s'appelle « collège wallon », jusqu'aux doyennés wallons, c'est-à-dire lorrains, du diocèse de Trèves. A la veille de la Révolution française, pour le Dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque de dom François, imprimé à Bouillon en 1777, les Wallons sont « les habitants du Hainaut, de l'Artois, du comté de Namur, du Duché de Bouillon et d'une grande partie du Luxembourg, de la Flandre et du Brabant » (10). Rapprochons cette définition du concept wallon de celle que propose, un siècle et demi plus tôt, Louis de Havnin, seigneur du Cornet, dans un curieux ouvrage paru à Douai en 1628 — où parlant des Pays-Bas qu'il appelle la Belge (la Belgique), il écrit : « Elle se my-partit ordinairement en deux régions presque esgalles, c'est à sçavoir en belge wallonne et belge allemande ou flamande, selon d'aucuns. La Wallonne a pour provinces l'Artois, Lille, Douay et Orchies autrement dite Flandre gauloise ou wallonne; Cambresis, Tournesis, Havnaut et l'Estat de Valenciennes, Namur, Lothier ou Brabant wallon, Luxembourgues et Liége » (11). Remontons encore d'un siècle, à Jean Lemaire de Belges qui, vers 1510, situe le domaine de l'« ancienne langue wallonne ou rommande » dans « nostre Gaule Belgique : c'est-à-dire en Haynau, Cambresis, Artois, Namur, Liège, Lorraine, Ardenne et le Romman Brabant » (12).

De ces documents, il ressort que l'Artois fait traditionnellement partie de la marche wallonne. Or ce n'est pas ainsi que l'entend l'auteur de Henri VI! Nouvelle difficulté dont la solution, une fois encore, est à chercher dans l'histoire.

On pourrait s'étonner de la distinction que fait le texte entre l'Artois et la Picardie, sachant que, dans son acception primitive (qui est géographique), la Picardie comprenait aussi l'Artois, puisqu'elle allait du Beauvaisis au Tournaisis. Mais à l'époque de Shakespeare, l'Artois, autrefois apanage de la couronne de France, a cessé de dépendre de celle-ci depuis les traités de Madrid (1526) et de Cambrai (1529). En rejoignant ainsi le Tournaisis dans le giron des Pays-Bas, l'Artois se détache du même coup des régions qui l'avoisinent à l'ouest comme au sud, et qui formeront la Picardie

⁽¹⁰⁾ Cité par J. Feller, Sur le sens du mot wallon, dans La Vie wallonne. t. Ì, p. 55.

⁽¹¹⁾ Brefue description des pays de Savoie (...) et de la Belge ditte Pays-Bas Placée en tête de: Histoire generalle des guerres de Savoie, de Bohême (etc.), édit. Robaulx de Soumos, pp. 6-7 (Bruxelles, 1868).

(12) Illustrations de Gaule..., édit. J. Stecher, t. I, p. 105 (texte obligeamment communiqué par mon collègue, M. Omer Jodogne).

historique (13). Par cette distinction, Shakespeare ne fait qu'exprimer une réalité politique de son temps. Cette fois, l'anachronisme, s'il existe, existe à peine, car il est bien exact que le puissant allié du duc de Bedford, Philippe le Bon, déjà détenteur de l'Artois, devait étendre les limites méridionales de ses possessions jusqu'aux villes de la Somme, — jusqu'en pleine Picardie.

Par ailleurs, à l'autre extrémité, le comté de Rethel, la principauté de Sedan, le duché de Bar, etc., ne relevaient pas de son pouvoir. Si bien que la partie lorraine de l'aire wallonne ancienne (voir plus haut) tombe, elle aussi, en dehors du walloon shakespearien.

Doublement limité de la sorte, celui-ci désignerait alors le territoire qui s'étend de la Flandre « gallicante » aux confins du Luxembourg. N'est-ce pas déjà une approximation de la future Wallonie que nous voyons se dessiner ici? Certes, entre le walloon de Henri VI et la Belgique romane d'aujourd'hui, il y a de notables différences sur les bords! (14). Mais il est curieux d'observer comment, en restreignant la zone de wallon en usage au xviº siècle, Shakespeare a, sans le savoir, préfiguré sommairement une région qui ne recevrait de nom que deux siècles et demi plus tard. Cette anticipation du pays wallon est la plus ancienne — à supposer que ce ne soit pas la seule. Je trouve en effet, dans un manuscrit latin des premières années du xviii° siècle, la mention d'un chapitre tenu à Namur par les Capucins de la provinciae Walloniae, ainsi que le nom du Père visiteur de cette « province de Wallonie » — je ne vois pas comment on pourrait comprendre et traduire autrement (15). L'organisation de certains

(13) Cfr R. Dubois, Le domaine picard, pp. 1-11 (Arras, 1957).

⁽¹⁴⁾ Il se pourrait même qu'il y en eût à l'intérieur, à cause de la principauté de Liège qui ne fit jamais partie des Pays-Bas hérités de la maison de Bourgogne. C'est la raison pour laquelle certains auteurs anciens évitent de ranger les habitants de l'Etat liégeois parmi les Wallons: distinction curieuse et aberrante dont on retrouve cependant des survivances passé l'Ancien Régime. Mais cette distinction était-elle connue en Angleterre, au temps de Shakespeare?

(15) Bibl. de l'Univ. de Liège, ms 1514 (Documents relatifs aux Capucins

ordres religieux belges en deux grandes provinces distinctes est connue par ailleurs; elle répond bien au réalisme de l'Eglise dont la haute sagesse ne se fait pas faute, parfois, d'appliquer dans le spirituel les solutions fédéralistes que de pieux laïcs se chargent alors de combattre dans le temporel...

L'innovation de Shakespeare — revenons-y — ne consiste pas seulement à donner à wallon une valeur proche de celle qu'il a de nos jours; elle a été surtout d'user de l'adjectif pris substantivement pour désigner une réalité géographique : cette application de wallon à un territoire ne s'était, que je sache, encore jamais rencontrée.

Maintenant, que le mot Wallonie puisse y trouver ses lettres de noblesse, je ne le crois guère. De même que je ne crois pas notre amour-propre en droit de se froisser devant le base Walloon de la première scène de Henri VI. Cette insulte, s'il était besoin, serait largement rachetée par le « Respectez-le, c'est un Wallon! » de Wallenstein. Mais rien ne prouve que ces Wallons — on sait dans quel vaste territoire ils se recrutaient — fussent des gens de chez nous. C'est pourquoi, les fils de Wallonie se remémorant la louange de Schiller ou l'injure de Shakespeare seront sages de n'accepter, de l'un et de l'autre, « ni cet excès d'honneur, ni cette indignité ».

wallons). Fol. I: « Relatio veridica et juridica capituli PP Capucinorum Provinciae Walloniae celebrati Namurci, die 22 aprilis 1700 »; ff. 11-12: « F. Lucianus Montifontanus PP Capucinorum Provinciae Walloniae visitator et commissarius generalis ». Les expressions (au génitif) provinciae nostrae Walloniae et provinciae Walloniae figurent à plusieurs reprises dans le même document rédigé en 1700 ou peu après.

Charles Van Lerberghe et le procès Zola

par M. Robert GALAND

Le rôle exact de Charles Van Lerberghe dans l'activité d'un Comité Zola en janvier et février 1898 a été évoqué récemment par M. J. Warmoes (1).

Les documents publiés et inédits sont nombreux qui permettent de jeter une vive lumière sur cet épisode.

A l'époque, notre poète n'a donné que quelques poèmes, de courtes nouvelles, quelques critiques dans diverses revues, publié Les Flaireurs, traduit de l'anglais un roman feuilleton pour le journal l'Indépendance belge, il est à la veille de publier ses « Entrevisions ».

S'il avoue « vivre d'habitude en une cité de nuages », si effectivement il vit en rentier, très éloigné des coteries littéraires et politiques, la très haute idée qu'il se fait de son art, de l'œuvre littéraire et artistique en général, l'ardeur qui l'anime souvent lui ont fait prendre parti publiquement à plusieurs reprises dans sa vie.

Dans l'action, Van Lerberghe le timide, « en perpétuel émoi » se révèle un intrépide.

Evoquant ses souvenirs du Collège Sainte-Barbe, Charles écrit le 15 avril 1904 à son ami Albert Mockel (2) « Mon influence était grande, j'étais célèbre, « collégien lyrique », potache couronné, orateur à grandes circonstances, acteur en vue du théâtre des pères jésuites, etc... ».

suite M. L.

⁽¹⁾ Jean Warmoes: Huit Lettres de Charles Van Lerberghe à Max Elskamp, Le Thyrse, 64° année, n° 5-6, mai-juin 1962, pp. 214-223.
(2) Lettre inédite. Musée de la Littérature — Bruxelles, noté dans la

En avril 1894 il donne à Revue-Journal (3) sous le titre « Propos d'Art » et en sous-titre L'Uomo sano un long article polémique à propos de la parution en traduction française de Dégénérescence de Max Nordau.

Max Nordau voyait dans les plus grands noms de la littérature de son temps des psychopathes, des artisans d'un art à condamner et à extirper pour sauvegarder la santé de la Société. Baudelaire, Whitmann, Rossetti, Swinburne, Mallarmé, Maeterlinck, Ibsen, Tolstoï, Nietzche, Zola... figurent parmi ses « patients ». « Que l'auteur, en effet, écrit Van Lerberghe, n'ait rien compris, ou presque rien, aux œuvres qu'il lisait, sans doute en grande hâte, avec des idées préconçues et une étrange antipathie d'instinct, cela est manifeste. Or, une observation lucide était la condition fondamentale d'un pareil travail, et M. Nordau est devant l'Art un aveugle-né ».

Van Lerberghe termine son article par une profession de foi : « Ce qu'il importe de dire, c'est que notre Art est la floraison rare et belle, aux couleurs riches et chatoyantes, à la fois de crépuscule et d'aube, de notre temps. Et par là il est plus vivant qu'un art qui s'isole dans une imitation stérile du passé, un art de convention et de pastiches surannés. Il est l'art d'aujourd'hui et il prépare celui de demain.

Et notre Art tout entier est aussi un art idéal où peut se lire, comme un livre superbe de sons, de couleurs et de paroles, toute la détresse et la souffrance, mais aussi toute l'espérance et le rêve de joie des plus hautes âmes de ce temps. Et c'est, comme le disait magnifiquement Charles Baudelaire, « le meilleur témoignage que nous puissions donner de notre dignité ».

En juin 1895, Charles écrit encore à Mockel au sujet d'O. Wilde. « Enfin une grande idée (qui est de moi!) et que je recom-

Dégénérescence, trad. de l'allemand par Aug. Dietrich, paraît chez Alcan à Paris, 2 vol. en 1894.

⁽³⁾ Revue-Journal, n° 17, Dimanche 22 avril 1894, pp. 65, 66, 67. Revue-Journal, était animée par Eug. Monseur, folkloriste et professeur aux Universités de Bruxelles et Liège. Elle a paru pendant l'année 1894. V. L. y a donné plusieurs poèmes « anciens ».

mande à votre sympathique attention. L'hypocrite Angleterre vient de condamner pour quelques peccadilles (dont riait Athènes) un de nos pauvres frères à un supplice dont l'horreur égale ceux de l'enfer de Dante...

Je crois que s'il existe en Europe une fraternité littéraire... c'est une lâcheté de ne pas protester... » (4).

Nous pourrions encore évoquer des attitudes analogues, après 1898. Mais venons-en, moins étonnés, à Zola.

On connaît le climat dans lequel se poursuit, fin 1897, l'affaire Dreyfus. Zola donne des articles retentissants au Figaro, publie des brochures et finalement adresse sa fameuse lettre au Président de la République, J'accuse, parue dans l'Aurore du 13 janvier 1898 (5).

C'est le 15 janvier que la presse belge annonce les poursuites contre Zola et fait écho aux premières protestations en France et en Allemagne.

C'est le journal La Réforme de Champal et d'Hector Chainaye qui se montrera le plus ardent dans le soutien à Émile Zola.

Le 19 janvier *La Réforme* prend l'initiative de proposer l'envoi de télégrammes individuels et collectifs à « Émile Zola — Cour d'Assises — Paris », Le texte ? « Celui que le cœur dictera ».

Entretemps Van Lerberghe suivait l'« affaire » avec passion. Le 13 décembre 1897 il écrit à Mockel : « Ce que je trouve scandaleux c'est la conduite des étudiants à propos de l'affaire Dreyfus ». (Il s'agit de manifestations hostiles aux cris de : « A bas les juifs. A bas Dreyfus »).

⁽⁴⁾ Lettre inédite (M. L.). Cette idée de V. L. aura un écho, Stuart Merrill, ami de Mockel écrit en effet une lettre ouverte à la Plume (15-30 novembre 1895) et lance un appel pour une pétition « pour s'unir en un suprême effort pour sauver la vie d'un grand artiste 1° au nom de l'humanité, parce que d'après les témoignages publiés et privés M. Wilde est gravement malade et 2° au nom de l'Art, parce que sa mort possible priverait les lettres, d'œuvres dont le passé littéraire de l'auteur garantit suffisamment la valeur ». Stuart Merril ne rencontra pas l'écho qu'il espérait et dira son espoir déçu dans Epilogue pour Oscar Wilde. (Cfr Marjorie L. Henry: Stuart Merrill, Paris, éd. Champion, 1927.)

(5) Cfr É. Zola, La vérité en Marche, Fasquelle, 1903.

« Cet homme pourrait bien être innocent; en tous cas la façon militaire dont ce procès a été fait devrait révolter les intellectuels. Je suis avec les juifs, moi! » (6).

Dès l'annonce de l'inculpation de Zola, Van Lerberghe a pris la décision d'agir; une lettre à Valère Gille datée du 18 janvier en témoigne (7). « Nous nous proposons, comme le font en ce moment les écrivains français, Anatole France en tête, comme le feront apparemment demain les écrivains de tous les pays, d'envoyer à Zola, traduit devant les Assises, hué et conspué pour avoir courageusement dit toute sa pensée, un témoignage d'admiration et de sympathie. »

La lettre contient, dans son premier état connu, la formule qui sera signée dans les jours à venir par des centaines d'écrivains, d'artistes et d'hommes de science. En voici le texte : « Les écrivains belges, tout en se défendant de prendre parti dans des débats auxquels ils entendent rester étrangers, et se plaçant au seul point de vue des principes d'humanité, de vérité et de justice, assurent M. Émile Zola de leur admiration pour sa noble et courageuse attitude. »

Le lendemain 19 janvier Van Lerberghe écrit à son amie d'études Marguerite Gombert: « ... Le matin il m'a fallu m'occuper de la manifestation Zola dont j'ai pris l'initiative, écrire des plaidoyers pour obtenir des signatures, rédiger l'adresse etc. N'en riez pas, c'est une sainte cause, et j'y mets tant de mon cœur... » (8).

L'action se développera en deux temps. D'abord la constitution d'un Comité d'initiative qui patronnera l'adresse à Zola publiée le 27 janvier par la presse favorable à Dreyfus. Ensuite le rassemblement des adhésions, adressées au domicile de Van Lerberghe (367, rue Rogier) et leur envoi à Zola, avec publication à partir du 6 février.

Dès les premiers jours Van Lerberghe s'est adressé à Émile Verhaeren. « Lorsque je me suis ouvert de mon idée à Verhaeren celui-ci avec son adhésion absolue m'a dépêché Rency » écrit-il à Mockel le 11 février 1898 (9).

⁽⁶⁾ Lettre inédite (M. L.).
(7) Lettre inédite (M. L.). Valère Gille ne s'associera pas à l'appel proposé.
(8) Lettre inédite, collection particulière.

⁽⁹⁾ Lettre inédite (M. L.).

En effet, Rency, dans ses « Souvenirs de ma vie littéraire » (10), écrit que Van Lerberghe le fit venir pour organiser avec lui une manifestation de solidarité littéraire en l'honneur d'Émile Zola. Rency écrit : « L'activité personnelle de Van Lerberghe, qui allait agiter toutes les sonnettes et bousculer toutes les hésitations, toutes les résistances, fut pour beaucoup dans ce brillant résultat ».

La collaboration de Rency, qui amenait avec lui A. Ruyters et H. van de Putte, de la revue « Comme il vous plaira », fut importante, comme en témoignent les lettres inédites de Van Lerberghe à Rency; mais elle n'alla pas sans heurts, nous le verrons dans la suite.

Le 20 janvier, Van Lerberghe écrit à Rency (11) pour faire le point « Où en êtes-vous? Avons-nous Lemonnier, Eekhoudt (sic), Picard? De mon côté jusqu'ici réussite complète. Adhésions de Giraud, Gilkin, Mockel, Maeterlinck, Le Roy». Dans cette même lettre Van Lerberghe se pose la question d'ouvrir largement ou non la liste des premiers invités, envisage déjà, une première liste constituée, de faire connaître l'adresse à Zola par la presse et d'inviter tous les autres écrivains, artistes, hommes d'études à s'y associer.

Maeterlinck de son côté aurait voulu une adresse « plus délirante, moins officielle... par exemple ceci : ... envoient à É. Zola, le témoignage d'une admiration unanime et sans réserve pour son noble courage ».

Mockel trouve aussi que les initiateurs pèchent par excès de prudence.

Gilkin, qui avait rédigé aussi une formule, trouve que la sienne était trop emballée, se rallie à celle proposée et écrit à Van Lerberghe: « J'espère que tous les écrivains de mon pays signeront et acclameront Zola, dont la courageuse intervention doit faire battre tous les cœurs bien nés ».

Van Lerberghe hésite aussi quant à la formule, il écrit,

⁽¹⁰⁾ G. RENCY: Souvenirs de ma vie littéraire. Lib. Vanderlinden, Bruxelles, 1940, pp. 57-58.

⁽¹¹⁾ Les lettres inédites de Van Lerberghe à G. Rency appartiennent à la Fondation M. Maeterlinck.

toujours à Rency: « Oui certainement le style flamboyant vaudrait mieux. Mais ni vous ni Ruyters, ni moi n'est-ce pas ne pouvions précisément prévoir... alors que nous délibérions au Prince of Wales. Et l'attitude calme d'écrivains fauves comme les Rency, Ruyters, van de Putte n'était pas faite pour déchaîner un homme aussi paisible que moi. Néanmoins je regrette la timidité de notre formule. Elle est trop diplomatique, parlementaire. Ce n'est pas le chant du Coq rouge. Mais pourquoi Verhaeren ne nous a-t-il pas composé... un cri ».

Le 21 janvier Van Lerberghe informe Verhaeren (12) des premiers résultats obtenus, voici le texte complet de cette lettre inédite.

Mon cher Verhaeren,

Je ne sais si Georges Rency vous a tenu au courant du résultat que nous avons obtenu et vous a déjà fait part de ce que nous nous proposons de faire maintenant.

L'idée a réussi. Par votre généreuse et précieuse adhésion, par celle de Maeterlinck, de Giraud, de Gilkin, de Mockel, de Ruyters, de Rency, de van de Putte... nous obtenons déjà le ralliement de toutes les écoles, les écrivains catholiques seuls exceptés.

Toutefois la signature du rédacteur de La lutte et celle du rédacteur de Durandal n'ont pas encore été demandées et je me propose de le faire. Nous attendons la réponse de Lemonnier, Eekhoud, Picard, Maubel, Demolder (malheureusement aux îles d'Hyères, dit-on) et Elskamp. J'irai trouver demain G. Eekhoud mais je n'ose me rendre auprès de Lemonnier et Picard; auprès de Picard surtout à qui je n'ai jamais été présenté et qu'on dit au surplus hostile à notre idée. Rency m'a dit qu'il irait les trouver, mais je crains bien qu'il n'échoue. Ne pourriez-vous nous les amener, mon cher Verhaeren, vous qui êtes le plus puissant? Quel dommage de n'avoir avec nous ni Lemonnier, ni Picard, ni Eekhoud peut-être. Et cependant de jeunes écrivains comme Maurice Cartuyvels, Albert Arnay, etc... nous demandent déjà « cet honneur ». Demain vous verrez, ils viendront tous. Et je le prévois nous allons être débordés.

⁽¹²⁾ Lettre inédite (M. L.).

C'est pour obvier à cette perspective que nous nous proposons Rency et moi de clôturer notre liste dès lundi ou mardi prochain. Nous la communiquerons alors à la presse (Réforme, Soir, Indépendance, Etoile, à tous les journaux qui veulent la recevoir) avec une invitation à tous les écrivains belges, à tous les artistes, hommes de science, etc... (phrase à trouver) à se joindre à nous. Il faudrait une phrase large comprenant tous les « intellectuels » de façon à permettre à des professeurs d'Université par exemple (J'apprends qu'à l'Université des professeurs se montrent très favorables à notre idée) de signer notre adresse.

(Les écrivains belges alors remplacés par les soussignés).

On dirait donc dans la presse à peu près ceci : qu'un groupe d'écrivains belges a pris l'initiative d'une adresse de sympathie et d'admiration à envoyer à Zola le 7 février. Que déjà MM. Verhaeren, Maeterlinck, Giraud, Gilkin, etc... y ont adhéré ou ce que je préfèrerais que ce groupe se compose de MM... Puis l'adresse où l'on devrait envoyer les adhésions.

Enfin le 7 février au matin l'adresse serait envoyée à Zola, par pli recommandé, ou par télégramme avec 1° (et par ordre alphabétique) la liste du groupe qui a pris l'initiative et qui représente spécialement la littéraure belge, 2° la liste (et par ordre de réception) de tous ceux qui s'unissent à notre hommage.

Cette liste, si les journaux y consentent, serait publiée tous les jours comme dans l'Aurore, en Belgique.

Quant à la liste d'initiative (ce n'est pas tout à fait ça, mais je ne trouve pas d'autre mot) elle serait publiée avec le texte de l'adresse par l'Aurore et probablement reproduite dans les journaux étrangers à titre d'information. Une chose pareille peut être devant l'Europe entière un honneur pour la littérature belge, car si en France on conspue Zola, il devient de plus en plus certain, chaque jour, que dans le monde entier on l'acclame.

Tel est notre projet, mon cher Verhaeren, nous vous le soumettrons, vous priant de nous guider et de nous conseiller, de nous avertir s'il vous semble que nous faisons fausse voie.

Et merci de tout mon cœur de nous avoir donné votre grand et cher nom. Une fois la besogne faite, Rency et moi nous rentrerons

dans le rang, comme les caporaux de la garde civique quand le bataillon est formé.

Votre profondément dévoué,

Charles Van Leiberghe.

P. S. — Ci-joint un extrait de la lettre de Maeterlinck et de celle de Gilkin qui montrent que nous marchons sinon à la victoire, du moins à l'honneur.

Le même jour Van Lerberghe écrit à son ami Severin (13), la lettre contient le texte de l'appel envoyé à Valère Gille et reprend les arguments que l'on retrouvera dans le texte de la lettre publiée, adressée à Elskamp. F. Severin devait se tenir à l'écart de l'action, mais il modifiera plus tard son attitude envers Dreyfus.

Toujours le 21 janvier la Réforme rend compte d'une manifestation d'étudiants à Bruxelles; aux cris de « Vive Zola », les étudiants ont parcouru les rues du centre de la ville et proféré des cris hostiles devant les locaux des journaux opposés à Dreyfus: Le Patriote et le XX « Siècle.

Le 22 janvier, Van Lerberghe envoi à Elskamp la lettre publiée (14) et écrit à nouveau à Rency (15): l'adhésion d'Eekhoud est acquise, H. Chainaye, rédacteur à la Réforme et écrivain, fera partie du comité d'initiative, la presse sera alertée dès le 26 janvier, le texte à publier prend corps et Van Lerberghe amende d'autorité la formule, remplaçant « tout en se défendant de... » par : « sans prendre parti... ».

Il écrit « Je propose cette nouvelle rédaction de la première phrase, Tout en se défendant de... est si prudent, si jésuite, je trouve. C'est une phrase de Woeste que je renie ».

Si dès à présent les écrivains les plus en vue ont donné leurs noms pour le « Comité Zola », un grand nom manquera, celui d'Edmond Picard.

Rency évoque une visite de Van Lerberghe et lui-même

⁽¹³⁾ Lettre inédite (M. L.).

⁽¹⁴⁾ Cfr Le Thyrse, loc. cit. 1.

⁽¹⁵⁾ Lettre inédite.

chez Picard. Mais il semble plus vraisemblable, si l'on se réfère aux lettres à É. Verhaeren et à celle à Ed. Picard qui va suivre, que Rency, déjà bien introduit à la rédaction de l'Art Moderne, se rendra seul en ambassade chez Ed. Picard (16).

Le 24 février, Van Lerberghe adresse une lettre à Ed. Picard; elle nous est connue pour avoir été publiée in extenso en première page du journal *Le Peuple* le 27 janvier, avec la lettre réponse.

En voici le texte:

Cher Maître,

On me confirme votre refus définitif (?) de vous associer à l'hommage de sympathie et d'admiration que nous allons envoyer à Zola.

Je n'oserais insister, si la part que j'ai prise à l'organisation de notre Comité d'initiative ne semblait presque un devoir de vous dire, au nom de tous ceux qui vous aiment et vous admirent, le regret que cause votre abstention.

Certes, vous qui êtes le défenseur de toutes les nobles causes, que nous avons toujours trouvé parmi nous au poste d'honneur, vous devez avoir de graves raisons pour vous séparer de nous aujourd'hui.

Mais notre formule n'est-elle pas assez large pour que ceux qui la signent puissent conserver toute leur opinion sur certains points accessoires?

Permettez-moi de vous le dire: Nous ne prenons pas part dans des débats auxquels nous entendons rester étrangers. Nous nous plaçons au seul point de vue des principes d'humanité, de vérité et de justice. Nous assurons M. Émile Zola de notre admiration pour sa noble et courageuse attitude.

Enfin, nous invitons tous les écrivains belges, tous ceux qui dans le monde de la science ou des arts approuvent notre hommage, à se joindre à nous.

Cette idée nous a unis; elle nous a inspiré l'oubli passager de nos querelles! Et tous, Camille Lemonnier, Eekhoud, Gilkin,

⁽¹⁶⁾ G. Rency, loc. cit. 9, p. 59.

Giraud, Delattre, Mockel, Rency, Elskamp, Ruyters, van de Putte, Verhaeren lui ont apporté leur généreux appui.

L'un d'eux pourtant nous écrit : « Je n'aime pas Zola, mais je signe avec plaisir ». Un autre (Max Elskamp) : « Je signe, mais à bas les juifs ».

Maeterlinck ne trouve pas notre formule « assez délirante pour une chose qui sera éternellement belle ».

Excusez-moi donc, si devant cette unanimité, je viens faire un dernier appel à votre haute pensée et à votre cœur généreux.

Mais quelle que soit, cher Maître, votre décision, croyez à tout mon respect et à toute mon affection.

(s.) Ch. Van Lerberghe.

- P. S. Nous nous proposons de clôturer notre liste le mardi 25 janvier au soir.
- Ed. Picard refuse de s'associer « même, écrivait-il, dans le même numéro du journal Le Peuple, pour un hommage à un grand artiste, même pour aider à l'exaltation d'un principe de justice, même pour me joindre à des amis, je ne consentirai jamais à fournir indirectement des armes au groupe malfaisant des financiers et des juifs qui gangrènent et troublent actuellement si affreusement la France ».
- J. Destrée devait publiquement, dans une lettre au *Peuple* du 29 janvier, prendre une attitude analogue.
- É. Vandervelde réagit vivement. « J'ai cru rêver, en lisant dans Le Peuple, organe de la démocratie socialiste, les lettres de nos amis Picard et Destrée », écrit-il dans Le Peuple du 30 janvier. La Fédération bruxelloise du Parti ouvrier belge consacrera une session le dimanche 6 février à la question et votera à une très forte majorité une adresse favorable à Zola.

La polémique se poursuivra publiquement pendant plusieurs semaines dans le journal Le Peuple.

C'est à partir du mercredi 27 janvier que l'appel du Comité Zola est rendu public. La Réforme, Le Peuple, Le Soir, et le lendemain 28 janvier L'Indépendance, La Chronique, présentent avec des nuances de détails le texte suivant:

« Un groupe d'hommes de lettres belges a pris l'initiative d'une adresse à envoyer à Zola le 7 février. Elle est conçue en ces termes : « Les soussignés, sans prendre parti dans les débats auxquels ils entendent rester étrangers, et se plaçant au seul point de vue des principes d'humanité, de vérité et de justice, assurent Monsieur Émile Zola de leur admiration pour sa noble et courageuse attitude. Ils invitent tous les écrivains belges, tous ceux qui dans le monde de la Science et des Arts approuvent cet hommage à se joindre à eux. Ce groupe est composé de MM. H. Chainaye, L. Delattre, E. Demolder, G. Eekhoud, M. Elskamp, I. Gilkin, Alb. Giraud, C. Lemonnier, M. Maeterlinck, H. Maubel, Alb. Mockel, G. Rency, L. Solvay, Ch. Van Lerberghe, É. Verhaeren. Envoyer les adhésions: Comité Zola, rue Rogier, 367 - Bruxelles. Les listes seront closes le 6 février à midi. Elles seront publiées (17) ».

Le correspondant bruxellois de l'Aurore écrit en date du 28 janvier à son journal : « Des adresses à Zola se couvrent partout de signatures, au barreau notamment et aux Universités. Ce sont les intellectuels, écrivains, artistes, qui ont pris la tête du mouvement. En tête de l'une de ces adresses, on trouve les noms de nos jeunes littérateurs les plus en vue : Lemonnier, Eekhoud, Gilkin, Giraud, Delattre, Mockel, Remy (sic), Elskamp, Ruyters, van de Putte, Verhaeren ». L'un d'eux pourtant écrit : « Je n'aime pas Zola, mais je signe avec plaisir ». Un autre (Max Elskamp: « le signe, mais à bas les juifs! ») Maeterlinck ne trouve pas la formule « assez délirante pour une chose qui sera éternellement belle ». On voit que la lettre de Van Lerberghe à Picard a été lue! En une semaine Van Lerberghe est arrivé à un beau résultat, nous verrons que le succès dépassera de beaucoup les espoirs des premiers jours. Mais la route du succès est parsemée d'embûches. Si les adversaires furent peu nombreux parmi l'élite intellectuelle, les amis devaient susciter quelques difficultés.

Tout d'abord au sein du Comité. Les amis de Rency, A. Ruyters et H. van de Putte ne figurent pas parmi les mem-

⁽¹⁷⁾ Journal La Réforme, 27 janvier 1898.

bres du Comité dont les noms viennent d'être rendus public par la presse.

« Je les avais exclus d'abord, j'ai reçu de van de Putte surtout des lettres violentes, des demandes de rectification dans les journaux. J'eusse passé outre malgré moi si sur ce point je me fusse senti mieux soutenu » (18) écrit Van Lerberghe.

Van Lerberghe enverra la rectification exigée, elle paraîtra dans Le Peuple et La Chronique dès le 29. « On nous prie d'ajouter, à la liste des membres du Comité d'initiative de l'adresse à Zola, les noms de MM. Ruyters et van de Putte omis par erreur ».

Il n'y avait pas erreur mais en fait une pression de la part du bouillant professeur Alphonse Willems, Van Lerberghe était très lié depuis ses études de Philosophie et Lettres à l'Université (1889-1894) avec A. Willems.

Tout naturellement Van Lerberghe s'adresse à lui pour obtenir des adhésions des membres du corps professoral de l'Université « Vous me demandez, écrit Van Lerberghe à Rency, ce que Willems a à voir en tout ceci. Rien à vrai dire, mais il nous amène presque toute l'Université ». Or plusieurs professeurs « n'ont fait aucune objection à la formule mais ont critiqué la présence (déplorable certes) de certains types, parmi lesquels deux étudiants! au sein de notre Comité ». (19)

Mais les choses se gâtèrent sérieusement avec Willems quand Van Lerberghe lut dans la presse du 30 janvier (Le Peuple, La Chronique, Le Soir, La Réforme, La Gazette) le texte de l'adresse, sans référence au Comité d'initiative et suivi d'une liste de signatures de 45 professeurs de l'Université de Bruxelles, avec leurs titres: Recteur, anciens Recteurs, Conseillers à la cour de Cassation, représentants, anciens représentants, académiciens...

La presse titrait : « Une nouvelle adresse à Zola, l'Université Libre de Bruxelles à É. Zola ».

On trouve dans la Gazette du 30 janvier un bien curieux document : sur une même colonne de la première page, le

(19) Lettre inédite, loc. cit. 17.

⁽¹⁸⁾ Lettre inédite à Alb. Mockel, 11 février 1898 (M. L.).

titre Les Adresses à Zola, premier sous-titre: L'Université, le texte de l'adresse « Les soussignés, sans prendre parti... » suivi des noms et qualités des professeurs, et à la suite avec le sous-titre Les Artistes et les Ecrivains, le texte complet que nous avons reproduit plus haut.

« J'ai protesté auprès de Willems avec énergie, me suis probablement à jamais brouillé avec lui et j'ai rectifié dans la Presse » écrit Van Lerberghe à A. Mockel (20).

Dès le 3 février plusieurs journaux favorables à la cause de Zola passent le communiqué suivant : « Le Comité Zola nous prie de communiquer à nos lecteurs que la liste des adhésions, soumise aux professeurs d'Université n'est pas close. Les signatures seront reçues jusqu'au 6 février, 367, rue Rogier ».

Par ailleurs une lettre à G. Rency nous apprend (21) que Van Lerberghe « écrit quelques mots à Zola sans toucher bien entendu à cette affaire dont il n'a pas à se soucier, uniquement pour lui dire que la première liste de prof. d'Université qu'il avait reçue à la date du 29 janvier émane de notre Comité. Qu'elle avait été envoyée spécialement à cause de son importance pour la Presse, mais que la liste complète et définitive lui serait envoyée avec celle des écrivains et des artistes le 7 février. Cette communication sur papier portant l'en-tête du Comité Zola a eu ainsi un air très officiel. Je lui ai permis de publier cette lettre s'il le jugeait bon. Les professeurs n'auront garde de la démentir ».

La lettre à en-tête: Comité Zola, 367, rue Rogier, 367, est conservée à la Bibliothèque Nationale de Paris.

Datée du 31 janvier, en voici le texte : (22)

Cher Maître,

L'Université Libre de Bruxelles vous a envoyé le 29 janvier une première liste des professeurs qui ont signé la formule des écrivains

⁽²⁰⁾ Lettre inédite, loc. cit. 17. La brouille avec A. Willems ne devait pas durer longtemps, dès mai 1898, une lettre inédite à F. Séverin nous apprend la réconciliation complète.

⁽²¹⁾ Lettre inédite à G. Rency, s.d.

⁽²²⁾ B. N., Paris, Mss., n.a.fr. 24524, pp. 356-357.

belges. Cette liste par conséquent émane de notre Comité, comme vous aurez pu le voir par la pièce autographe que les professeurs ont dû y joindre.

Malgré que nos listes de souscription restent ouvertes jusqu'au 6 février, les professeurs signataires vous ont envoyé cette pièce importante pour que, dès maintenant, vous puissiez, si vous le jugez bon, la faire connaître au public.

Nous vous enverrons la liste complète et définitive le 6 ou au plus tard le 7 février. Elle comprendra outre les noms de nouveaux signataires du corps professoral de l'Université Libre de Bruxelles, les adhésions de l'Université nouvelle et des Universités de Liège et de Gand (Universités de l'Etat). Nous faisons aussi une invitation à l'Université catholique de Louvain.

Le volume qui vous sera adressé par notre Comité composé exclusivement d'écrivains — et c'est l'élite de notre pays — comprendra donc: Les écrivains, les artistes et les hommes de science de Belgique. Vous y trouverez aussi les noms de tous ceux qui dans la Presse ont défendu votre noble cause.

Le Barreau de Bruxelles joindra peut-être son adresse aux nôtres. Le temps malheureusement nous fait défaut pour fédérer tous ces groupes. Partout encore en Belgique des milliers d'hommes de lettres, d'art ou de science qui vous acclament, qui sont avec vous de tout cœur, ignorent notre appel.

Le Comité d'écrivains qui dirige ce mouvement est peu habitué à cette besogne, il n'a accepté aucune aide pécuniaire et celui qui vous écrit en son nom n'est qu'un poète.

Mais si faute de temps et d'habileté, l'œuvre que nous avons entreprise de vous amener le 7 février la Belgique intellectuelle reste incomplète, ce ne sera pas moins un grandiose hommage à celui pour qui, en ce moment battent tous les cœurs bien nés.

> Au nom du Comité Zola, Charles Van Lerberghe.

P. S. — Vous pouvez si vous le jugez bon, communiquer cette lettre à la Presse.

Pendant ces escarmouches, Van Lerberghe reçut aussi des lettres anonymes d'injures et « même de la « m... » avec des mots ignobles » (28).

Mais Van Lerberghe poursuit son travail dans l'enthousiasme. Il écrit à Severin le 31 janvier (24), après avoir regretté l'abstention de son ami : « Quel homme mystérieux vous êtes. Il est vrai que je dois quelque peu vous étonner... Comme tout s'est étrangement passé. Je m'étonne de la force que j'ai eue, moi si timide, si effarouché, si faible. Je ne voudrais en parler à personne d'autre qu'à vous, car ce sont là des choses qu'il ne faut pas dire. On aurait l'air d'en tirer vanité, et cela est si loin de moi. A un intime ami je puis cependant confidentiellement le révéler : j'ai mis le feu à la mèche, mais la mèche était prêtre et la poudre aussi...

Croyez-vous que ce soit si facile de se faire suivre sur ce terrain par des littérateurs et des artistes? N'ont-ils pas tous aussi l'esprit de contradiction et de singularité?... Adieu, mon cher Fernand, le Comité reprend ses opérations. C'est si amusant! ».

Entretemps, l'affaire a pris une grande ampleur, les adhésions affluent, Van Lerberghe prépare sans désemparer la publication des listes.

Le 6 février plusieurs journaux publieront ces longues listes de signatures de l'adresse à Zola.

Dans La Réforme du 6 février, sous le titre Les écrivains, les artistes, les hommes de science à É. Zola, on peut lire: « Le Comité Zola nous communique ces adhésions que nous saluons avec joie. C'est une grande partie de la Belgique intellectuelle ».

Nous avons relevé plus de quatre cents noms.

Dès le 6 février Van Lerberghe envoie à Zola copie de toutes les listes, elles paraîtront dans *l'Aurore* du 7 février le jour de l'ouverture du procès devant les Assises de Versailles.

Dans l'Aurore du lundi 7 février : sous le titre général Les Protestataires, en page 2, on relèvera le titre : « Les Ecrivains,

⁽²³⁾ Lettre inédite, loc. cit. 21.

⁽²⁴⁾ On peut lire une partie de cette lettre dans les Lettres à F. Séverin (La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1924, pp. 99-100).

Notre citation se réfère à la lettre autographe (M. L.).

les Artistes, les Hommes de Science de Belgique à Émile Zola » suivi de l'adresse, des noms des membres du Comité et les listes de signatures groupées comme nous le verrons ci-dessous.

Et pour finir Van Lerberghe mettra la dernière main à *l'Album* « officiel » définitif. *Le Journal* (²⁵) de Van Lerberghe en contient une description.

Nous savons aussi que « l'Album officiel » est dû à la plume de Van Lerberghe. « J'écris avec une encre spéciale et sur du papier spécial : l'hommage des écrivains belges afin que ceux qui le liront dans dix siècles ne se fatiguent pas trop les yeux » (26).

Nous avons eu la bonne fortune, grâce à l'extrême obligeance du Dr François Émile Zola, d'avoir en main « l'Album Zola ».

C'est un portefeuille de maroquin rouge, de format 24×37 centimètres doublé de belle toile rouge, encadré de fers spéciaux et de deux filets dorés sur la tranche et signé du relieur bruxellois P. Claessens fils.

Sur le premier plat, en lettres d'or, le titre : A / ÉMILE ZOLA / Les Écrivains, les Artistes / Les Hommes de Science / de / Belgique.

Le portefeuille contient un cahier de 36 pages, sur papier de Hollande Van Gelder à la cuve, maintenu à la couverture par un ruban aux couleurs belges.

Les pages 1 à 36 sont collées à une couverture de toile assortie à la doublure du portefeuille.

Le texte est écrit à la plume et de la main de van Lerberghe. On peut encore voir les traces de lignes au crayon tracées par l'écrivain.

A la page 5 est reproduit le titre général de la couverture. En page 7 on lit les noms des membres du Comité, avec in fine la date: Bruxelles, le 7 février 1898; en page 9, le texte de l'adresse avec les signatures autographes des membres du Comité, Van Lerberghe a signé pour Demolder et Els-

⁽²⁵⁾ Journal de Ch. V. I.., IV, (p. 305 et suiv.), (M. L.). (26) Lettre inédite à G. Rency, s.d.

kamp; aux pages 11 à 14, sous le titre I / La Littérature et la Presse, une liste de 117 noms; aux pages 15 à 18, sous le titre II / Les Arts, une liste de 82 noms; aux pages 19 à 24,

Les soussignes, sans prendre parti dans des débats auxquels ils entendent rester étrangers, et se plaçant au seul point de vive des principes d'humanité, de vérilé et de justice, assurent M. Emile Zola de leur admiration pour sa noble et courageuse attitude.

Les Membres du Comité:

Mendilhin Kekhowa)

M. Massandices. Stil de lathe

alle Portal Lain Ce mo uni e plande hate

Sunde turnaceure p. Rency Lain Solvay

Gendri Ringher Proposed Atury Mandels

g. May Proposed De Modern Londo vegle

Grand De Modern Londo vegle

Mending

Maring Market

Modern Maring

Maring Maring

Maring Maring

Maring Maring

Adresse figurant en tête de l'« Album Zola ».
(Appartient au docteur François Émile Zola — Clichés W. Heinderyckx.)

Au nom du Comité des écrivains belges, fait à Bruxelles le sept février mil Luis cent quatre ringt dix Luis. Charles ran Lerberghe

Apostille finale par Charles Van Lerberghe.

sous le titre III / Sciences, une liste de 90 noms; aux pages 25 à 27 sous le titre Université nouvelle de Bruxelles, une adresse spéciale (27) et une liste de 43 noms; aux pages 29 à 31, sous le titre Barreau de Bruxelles, une adresse spéciale

⁽²⁷⁾ Voici le texte de cette adresse qui ne figure pas dans le livre de G. Balat (cf. note 28):

[«] Les soussignés, professeurs à l'Université Nouvelle de Bruxelles, protestent avec énergie contre les iniquités juridiques couramment perpétrées, au nom de la Raison d'Etat, sous forme de juridiction et de châtiments exceptionnels, de huis-clos et de non communication de pièces à la défense; ils déplorent le régime social qui tend à perpétuer les crimes sociaux accomplis sous couvert d'intérêt général, non seulement dans le cas de Dreyfus, mais d'une façon constante contre une foule de malheureux, moins en une mais tout aussi dignes de sympathie; ils appellent de tous leurs vœux la cessation de l'état de guerre, ou de paix armée, ainsi que des antagonismes sociaux qui tendent à faire des frères ennemis des membres de la même Humanité.

En conséquence ils félicitent tous ceux qui, ainsi que M. Zola, soit à l'occasion d'iniquités sociales particulières de ce genre ou d'une façon générale, proclament et defendent les droits de l'homme et les principes sacrés de la civilisation partout où ils sont lésés, sans distinction de parti, ni de classe, ni de peuple, ni de race, quelles que soient les victimes, dans un pur sentiment de justice et de fraternité sociale.

suivie de 120 noms. Enfin à la page 32 : Au nom du Comité des Ecrivains / belges, fait à Bruxelles le sept / février mil huit cent quatre vingt dix huit / s. Charles Van Lerberghe.

Les pages 2, 3, 4, 6, 8, 10, 28, 33, 34, 35 sont blanches.

Grâce aux soins de l'éditeur G. Balat à Bruxelles, 1898 (28) il existe un livre imprimé: « Livre d'Hommage des Lettres françaises à Émile Zola ». Il contient, outre des documents dûs à l'action de Van Lerberghe, de multiples témoignages belges, français et autres, d'admiration à Zola; les comptes rendus d'audience par Severine et la plaidoirie de M° Labori.

Il restait à faire parvenir l'Album à son destinataire.

C'est Albert Mockel qui sera chargé de cette mission. M. Warmoes a publié le recit qu'en fit Mockel lui-même dans une conférence sur Van Lerberghe, faite au Cercle Artistique et Littéraire de Gand, le 16 février 1926.

Dans Vers et Prose (29), Mockel publie une lettre de Van Lerberghe du 18 février 1898. Cette lettre faisait écho à un compte rendu par Mockel de sa mission auprès de Zola. Voici d'abord ce que Mockel lui-même écrit en note.

« Le destinataire de cette lettre avait été chargé de remettre à Zola, au moment du procès de celui-ci, l'album contenant l'hommage de la Belgique intellectuelle. L'initiateur de la manifestation était Ch. Van Lerberghe lui-même qui avait réuni les signatures de la plupart des écrivains et artistes, des membres du barreau et des professeurs des Facultés. L'entrevue avec Zola eut lieu un matin à 7 heures, avant le départ pour les Assises, tandis qu'une foule furieuse tapageait devant la maison, cadre émouvant, mais la scène fut médiocre — ou du moins, parut telle après la minute passionnante où dans la bousculade, le porteur du message avait franchi la porte sous les huées, Zola lui-même, lorsqu'il ouvrit parut inexistant en face de ce qu'il avait suscité.»

⁽²⁸⁾ G. Balat, éd. Bruxelles 1898. Livre d'Hommage des Lettres Françaises à Émile Zola, 206 + 261 p. Les documents relatifs à l'Album à Zola se trouvent dans la seconde partie pp. 78-82 sous le titre général: Les Ecrivains, les Artistes, les Hommes de Science, La Belgique à Émile Zola.
(29) Vers et Prose, t. XXV, pp. 170-174, 1911.

En voici le commentaire de Van Lerberghe :

« Je regrette vraiment d'avoir été plus ou moins la cause involontaire des ennuis que votre démarche vous a occasionnés chez le père Zola. Heureusement que vous avez tout de suite et tout le temps pris cela comme il fallait le prendre.

Vous me contez la chose en riant, j'en ai ri aussi. Vu de très près un héros est toujours quelque peu comique... Si la voix de Zola n'a pas remué le monde dans ses profondeurs — il faudrait pour cela la voix de Dieu — elle n'en a pas moins soulevé de hautes vagues, d'un bout de la terre à l'autre...

Vous y avez mis (à cette mission) infiniment de grâce, et Mallarmé aussi; mais moi, si j'avais été à Paris il est probable, presque certain que j'aurais remis simplement l'Album à la servante ou au domestique, sans plus me soucier de la politesse. Mais ce sont là procédés de Flamands et vous avez bien fait d'être plus gentleman ».

L'allusion à Mallarmé nous vaut la note que voici, de la plume de Mockel:

« Quant à Stéphane Mallarmé, il avait discuté et arrêté un petit cérémonial, — bien entendu très simple, mais tout en nuances — auquel il semblait attacher une certaine importance « de principe ». Chef-d'œuvre de tact, de grâce la plus française, comme tout ce qui émanait de Mallarmé. Mais trop gauche, trop candide et trop mal aguerri, le porteur du message oublia tout son rôle en face de la terrible vulgarité du héros ».

Et voici la conclusion de Van Lerberghe:

« N'oublions pas non plus que Zola en cette circonstance ne peut être pour nous qu'une entité, ou un symbole, ou une idée force comme on voudra, qui dépasse infiniment l'écrivain que nous connaissons et l'homme que nous voyons à l'œuvre ».

Quelques années plus tard, Van Lerberghe écrivait à son ami, le sculpteur L. Devillez (30): « Il y a des gens qui ne me pardonnent pas... d'avoir été l'organisateur en Belgique du Comité

⁽³⁰⁾ Lettre inédite, 10 juin 1905. Collection particulière.

des intellectuels belges qui contribua, très efficacement vous le savez, à défendre Zola et à sauver Dreyfus. C'est un de mes titres de gloire, et j'en suis fier.»

Il peut paraître étrange que l'histoire littéraire n'ait pas fait une place plus large à ces événements de la vie de Van Lerberghe. N'a-t-on pas écrit qu'il s'occupa d'un Comité fantôme dont il était le seul membre ? Van Lerberghe en fut lui-même en partie responsable.

Pendant toute l'agitation que nous venons d'évoquer, les Entrevisions sont à l'impression chez l'éditeur Paul Lacomblez. Le manuscrit lui a été remis le 25 novembre 1897 (31), l'ouvrage sortira de presse le 10 février 1898.

Pendant ce temps Van Lerberghe a évité autant que possible de mettre son nom en avant « Ne parlez pas de moi qui désire comme à la Garde Civique rester dans les rangs » écrit-il à Rency (32) le 20 janvier.

Le 8 février il écrit à É. Verhaeren (33) « Une chose plus fâcheuse c'est que mon petit livre vient justement de paraître. Pourvu qu'on ne m'accuse pas d'avoir profité de l'affaire Zola pour le lancer! Vous me connaissez déjà assez pour savoir combien je suis incapable d'avoir eu une telle pensée. Mais tout de même c'est bien dommage. J'ai une horrible peur à cause de cela de voir mon nom dans les journaux et je ne cesse de demander à mes amis la plus absolue discrétion ».

Mais voici que les Entrevisions sortent de presse. Van Lerberghe s'empresse d'adresser un exemplaire à Verhaeren avec cette dédicace : « A notre grand et bien aimé Verhaeren, humblement » (34).

Elle lui a valu des protestations du dédicataire auxquelles Van Lerberghe répond le 15 février 1898.

« Ma dédicace ce n'est que l'expression sincère de ma pensée. Vous êtes le plus grand de nous tous parce qu'il y a dans votre œuvre, à côté de la grâce, une chose plus rare que la grâce, la puissance.

⁽³¹⁾ Journal, IV, p. 179, (M. L.). (32) Lettre inédite.

⁽³³⁾ Lettre inédite (M. L.).

⁽³⁴⁾ De l'exemplaire de É. Verhaeren (M. L.).

Rien de plus féminin que mes vers, rien de plus mâle que les vôtres. Et c'est pourquoi mon admiration n'est pas seulement sincère mais humble » (35).

Et cependant Van Lerberghe a signé à l'occasion du procès Zola une page puissante et mâle, animée du plus bel idéal « d'humanité, de vérité et de justice » (36).

⁽³⁵⁾ Lettre inédite (M. L.). (36) On sait que sous le titre: «Humanité, Vérité, Justice» Émile Zola a publié sur l'Affaire Dreyfus, une lettre à la jeunesse (14 décembre 1897) et une lettre à la France (6 janvier 1898), éditées en brochure par E. Fasquelle.

« Chevaleresque »

La transmission de ce mot Étude de ses valeurs d'emploi

Communication de M. Robert-Léon WAGNER, à la séance mensuelle du 12 décembre 1964

Le mot « chevaleresque », à part son suffixe, n'a rien qui le singularise au premier abord. Il n'est pas de ceux qui surprennent ou qui embarrassent un lecteur contemporain. Les lexicologues le rangeraient sans hésitation au nombre des termes que M. G. Gougenheim appelle disponibles. De fréquence réduite ou très rare, ils n'en appartiennent pas moins au français dit « fondamental », du fait que dans certaines circonstances précises nous nous passons difficilement d'eux. Tel est le cas de chevaleresque, à condition bien entendu d'ajouter que le français fondamental comporte plusieurs niveaux et que cet adjectif tient sa place dans les plus élevés. Il n'empêche toutefois qu'un Français saisit ou croit saisir fort bien sa valeur à la lecture. Et, comme en 1914 on créa spontanément l'expression de Roi-Chevalier, aujourd'hui encore toute personne un peu lettrée n'hésitera pas à qualifier de chevaleresque une conduite qui s'inspire des motifs de l'ancienne chevalerie : générosité, désintéressement, courage, fidélité (1). Or dès qu'on s'évade de ces généralités banales

⁽¹⁾ Cette valeur s'appuie sur une tradition qui s'affermit au xix° siècle. On trouve une de ses racines les plus profondes dans la littérature du parti légitimiste. Chevaleresque y qualifie communément tous ceux, de l'ancienne noblesse française, qui demeurèrent fidèles à la cause des Bourbon. Ainsi le Comte de Falloux, dans ses Mémoires d'un Royaliste (I, p. 45), parle du Marquis de Coislin comme d'un gentilhomme chevaleresque. Sous la même plume (I, p. 56), chevaleresque sert d'épithète aux cartels qu'échangèrent les jeunes

pour serrer d'un peu près l'histoire de chevaleresque et le développement de ses emplois, c'est pour tomber dans des incertitudes et pour buter sur des causes d'irritation. A peine longue d'un peu plus de trois siècles, la voie qu'a suivie ce mot pour parvenir jusqu'à nous n'est ni continue ni directe. Elle ressemble fort à celle des rivières qui se perdent mystérieusement pour resurgir à des lieues de l'endroit où elles avaient disparu. Sans prétendre en reconstituer le cours, du moins voudrais-je indiquer les ombres qui l'obscurcissent et, si possible, en dissiper quelques-unes. Heureux si cette note incite des lecteurs plus libres et meilleurs sourciers que moi à poursuivre une recherche dont je ne poserai ici que les jalons. Les textes que je citerai sont extraits pour partie de mon fichier personnel, pour partie de L'Inventaire Général de la langue française (2). Je dois à M. B. Quemada d'utiles renseignements, en particulier sur la matière dont cavalleresco a été rendu dans les dictionnaires italien-français au cours du xvii et du xviii siècle. Qu'il soit remercié de son amical concours. Ma reconnaissance va enfin à ceux de mes auditeurs à l'Ecole des Hautes Etudes qui, soit en dépouillant des textes, soit en vérifiant des références, m'ont aidé de la facon la plus efficace. Leur contribution sera signalée en son lieu. Mais c'est justice que dès à présent soient cités les noms de MM. Caput, Lagane, Larthomas, Tournier, ainsi que ceux de Mme J. Brinks et de M11e M. Hardy.



En premier lieu, il faut élucider la transmission du mot chevaleresque. Ni les fiches de l'Inventaire ni les dictionnaires

nobles royalistes partagés à la suite du mariage de la duchesse de Berry avec le Comte Lucchesi. Le mot se retrouve plus loin à propos de M. de Quatrebarbes: « C'était un modèle accompli d'honneur chevaleresque » (p. 282). Personnage dont le Comte de Falloux dit encore: « [II] était un chevalier du treizième siècle complété par un homme d'esprit du dix-neuvième ».

⁽²⁾ M. F. Lecoy m'a obligeamment autorisé à recourir au trésor de l'Inventuire. Madame Lodzinski ne s'est pas contentée d'en extraire les fiches; elle a pris la peine de me les recopier. Que l'un et l'autre agréent l'expression de ma vive reconnaissance. Une astérisque signalera les exemples qui proviennent de l'Inventaire.

modernes ne traitent clairement de ce sujet. L'Inventaire indique que chevaleresque figure dans la deuxième édition du dictionnaire de Gattel (1813) et le premier exemple qu'il relève vient de Fontanes. Ouvrons les dictionnaires. Celui de l'Académie Française l'accueille dans l'édition révisée de 1798, ce qui semble avoir échappé à Littré. La notice étymologique de chevaleresque, du D. L. F., enseigne en effet que « ce mot est récemment emprunté de l'italien. Il ne se trouve ni dans les éditions du Dictionnaire de l'Académie Française avant celle de 1835, ni dans Furetière ni dans Richelet. L'ancien français disait chevalereux, usité jusque dans le XVIIe siècle. » Une fois entré dans le dictionnaire de l'Académie chevaleresque n'en sort plus. Ses emplois n'y sont illustrés par aucun exemple littéraire. On l'y définit d'une manière presque uniforme (« qui appartient à la chevalerie ou qui tient de la chevalerie (1878) » - « qui rappelle la chevalerie, qui en a le caractère (1932) » et on propose quelques substantifs (bravoure, franchise, idée, action, conduite) auxquels il peut être colloqué. Ce n'est pas avant 1932 que le mot homme entre dans cette série (3). Même structure chez Boiste. Les éditions de 1800 et 1808 glosent : Adj... de la chevalerie; celle de 1823 précise de l'ancienne chevalerie, qui en tient (mœurs, idées...).

Il serait intéressant de savoir si Stendhal a pu lire chevaleresque dans le Nouveau dictionnaire portatif de la langue française composé sur la dernière éditions de l'abrégé de Richelet par Wailly entièrement refondu par C. M. Gattel, publié à Lyon, chez Bruysset, en 1797. Mais je n'ai pu mettre la main sur cet ouvrage (4). Ce qui est sûr, c'est que la seconde édition de ce dictionnaire, publiée à Lyon chez Buynand, en 1813, accueille notre adjectif et le glose par qui appartient à la cheva-

tion conduit en 1849. (Indications fournies par M. J. M. Caput.)

(4) La question se pose puisque le nom de l'abbé Gattel revient à plusieurs reprises sous la plume de Stendhal. Cf. Correspondance, t. I, éd. de la Pléiade,

Index des noms cités.

⁽³⁾ S'inspirent servilement du Dictionnaire de l'Académie Française, J. Ch. Laveaux, Nouveau dictionnaire de la langue française, Paris, 1820, et N. Landais Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires français. Extrait et complément de tous les dictionnaires anciens et modernes les plus célèbres, dont la 10° édi-

lerie, qui tient de la chevalerie : Bravoure, franchise chevaleresque. On relèvera la glose de Littré : qui appartient à un chevalier, digne d'un chevalier.

Le Dictionnaire Général enseigne d'abord que chevaleresque est dérivé de chevalier sous l'influence de l'italien cavaleresco et qu'il a remplacé chevaleureux encore dans Oudin. Après quoi il le définit comme ayant la valeur, qui a le caractère héroique de l'ancienne chevalerie.

A consulter ces ouvrages, on voit que chevaleresque y est compris de deux manières. L'une consiste à le définir comme un pur adjectif de relation; il équivaut alors à un syntagme où le mot de chevalier, chevalerie entrerait à titre de complément. Les collocations proposées suggèrent qu'en outre chevaleresque implique un jugement de valeur. On tire celui-ci d'un certain idéal dont le chevalier est le type. L'adjectif entre dès lors dans une série de qualificatifs moraux, à côté de noble, élevé, héroïque tandis qu'auparavant il s'opposait à d'autres qualificatifs dénotant une appartenance soit historique soit sociale. Quant à l'origine du mot, à la date de son premier emploi, au milieu qui le reçut avec faveur, ce n'est que vague ou mutisme. « Emprunt récent », dit Littré; mais combien de temps s'est écoulé entre lui et le déclin de chevaleureux, mystère!

Le mystère n'est qu'en partie levé par le Dictionnaire étymologique de la langue française de Bloch-Wartburg doublé du F. F. W. de M. W. v. Wartburg. Référence y est bien faite à Oudin (1642) d'après une indication fournie par F. Brunot dans l'Histoire de la langue française, t. 3, p. 212 (5); mais pas

⁽⁵⁾ La date elle-même de 1642 est sujette à contestation; il suffit d'ouvrir l'H. L. F. t. 3, p. xxvII pour y trouver celle de 1643. Le Dictionnaire Général de la langue française renvoie, lui, à Oudin, 1653, et c'est lui qui, jusqu'à plus ample informé, est dans le vrai. Voici ce qui résulte de la recherche conduite là-dessus par M^{11e} Martine Hardy. Il n'y a rien à tirer des Curiosités de la langue française pour supplément aux dictionnaires, publiées par Antoine Oudin à Paris en 1640. Pas davantage de la Nomenclature française et Italienne ou les Noms appellatifs de toutes choses, Paris, 1643, lexique où les mots sont classés par « rubriques » et qui ne comporte que des substantifs; cavallier y figure, mais non chevalier. En 1640, A. Oudin publie Les Recherches Italiennes ou Françoises, Dictionnaire contenant outre les mots ordinaires une quantité

un mot sur la période qui court de 1642 à 1798 (6).

Voici pour finir le Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (D. A. A. L. F.) de M. P. Robert. On y trouve en tête de l'article la date de 1642. La notice qui suit ne nous arrêterait guère si elle se bornait à des gloses inspirées de Littré, mais elle va plus loin. C'est d'abord une idée fort heureuse que d'avoir rapproché de chevaleresque l'adjectif romanesque bien que l'exemple fourni ne permette pas de saisir la pertinence de cette analogie. Mais surtout deux textes illustrent l'article. L'un de H. de Balzac (source très riche en effet), l'autre de Taine fort bien choisi. En lisant cela on a l'impression que l'auteur du D. A. A. L. F., comme en d'autres cas, n'a pas tiré parti jusqu'au bout des ressources que lui fournissait sa documentation. En utilisant le Dictionnaire de la langue du XVIº Siècle d'E. Huguet, il y aurait lu que Brantôme utilise deux fois au moins cavaleresque; c'est un calque servile de l'italien. L'intelligence de Oudin — si c'est bien lui qui a forgé chevaleresque (7) — fut d'accrocher le

de Proverbes et de Phrases, pour l'intelligence de l'une et l'autre langue. Dans la partie Italien-Français, cavaleresco y est rendu par chevalereux. Même pratique dans la seconde édition, de 1643, où, dans la contre-partie Français Italien, se lit chevaleureux, cavaleresco. En revanche, dans la 3°éd. (1653), le dictionnaire Italien-Français propose cavaleresco, chevalereux; de cavallier ou chevallier, chevalleresque, tandis que le dictionnaire Français-Italien maintient chevalereux: cavaleresco. Et il en est encore ainsi dans la 4°éd. de 1655. A partir de 1663 Les Recherches sont reprises par Laurens Ferretti sous le titre Dictionnaire Italien et François, contenant les recherches de tous les mots Italiens expliquez en François, par Antoine Oudin, Revu, corrigé et augmenté... par L. Ferretti. Cet ouvrage n'ajoute ni ne retranche rien, en ce qui concerne cavaleresco, à l'édition de 1653. Mais en 1681, il n'enregistre plus chevalereux dans la partie Français-Italien mais n'insère pas chevalleresque. La date de 1642 est donc une erreur. Celle de 1643 résulte d'une confusion due aux numéros des différentes éditions des Recherches. En effet celle de 1643 (2°), à peu près conforme à la 1^{re} (1640), est publiée sous le même titre. Celle de 1653 précise « seconde édition » alors qu'en fait elle est la troisième.

⁽⁶⁾ A ce propos un fait intéressant est à noter. Chevaleresque n'eut pas de succès auprès des lexicographes traducteurs de l'époque classique. M. B. Quemada a bien voulu consulter une série de dictionnaires italien-français publiés au cours du xvii^e et du xviii^e siècle. « Tous, m'écrit-il, traduisent cavalleresco comme le fait encore en 1770 Antonini (éd. à Lyon): da cavaliere/de chevalier ». Retenons la date de 1770.

⁽⁷⁾ Si Oudin glose cavaleresco par un néologisme au lieu de proposer chevalereux, qu'il connaît, c'est qu'en 1653 aucun écrivain n'eût recouru à cet adjectif désuet, sauf archaïsme volontaire. Le Dictionnaire de Huguet nous renseigne

suffixe -esque à la base française de chevaleureux. Ce faisant, il sauvegardait une continuité d'emploi car si cavaleresque, prenant le pas, s'était implanté en français, nul doute qu'on n'eût fini par voir en lui un dérivé de cavalerie et non de chevalier/chevalerie (8).

Mais ce qui manque dans le D. A. A. L. F. comme dans tous les autres dictionnaires, c'est la mention d'un document capital.

Onze ans avant que le Dictionnaire de l'Académie eût accueilli notre adjectif, l'abbé Féraud examinait son cas dans le Dictionnaire critique de la langue française (1787) et en alléguait deux emplois tiré du Mercure. « Mot nouveau », pose-t-il d'entrée de jeu; et sous la plume de Féraud cette affirmation donne à réfléchir : elle n'est pas mise là à la légère. Le premier emploi n'est pas commenté; chevaleresque y qualifie l'enthousiasme de M. de la Fayette [qui] a réchauffé plus d'une fois l'enthousiasme de la liberté dans le cœur des Américains. La note qui suit le second, où chevaleresque qualifie les mots Ce Monarque, prouve toutefois que Féraud ne tient même pas le premier pour satisfaisant: « On le dit même des personnes, ce qui est encore moins conforme à l'analogie ». Doctrine tenace, puisque l'Académie attendra très longtemps avant d'inclure homme dans la série des substantifs aptes à être qualifiés de chevaleresque. On doit relever enfin le motif de la réserve sérieuse que Féraud manifeste à l'égard de ce néologisme :

abondamment sur lui; il atteste son déclin. A la fin du xvi* siècle chevalereux n'est plus un mot autonome sauf quand il qualifie le sustantif faits (Les faits chevalereux des preux de jadis.). Il double toujours un autre adjectif qui explicite telle ou telle qualité d'un chevalier ou d'un acte (vaillant, noble, belliqueux, grand, hardi, viril). Dans le couple ainsi formé, chevalereux n'a plus qu'une valeur de référence. En lui-même ce signe n'avait rien qui le prédisposât à sortir de l'usage. Je suppose qu'il a été victime d'une défaveur qui pesait non sur le suffixe -eux mais sur certains dérivés en -eux ainsi que l'a signalé F. Brunot (cf. H. L. F. 3, p. 104 sqq.). Toutefois, comme me l'a fait observer M. Larthomas il est encore recueilli dans l'édition de 1743 du Trévoux ainsi qu'en 1752, illustré cette fois d'un exemple de Marot et d'un autre de J.-B. Rousseau.

⁽⁸⁾ Dans l'un des exemples Brantome oppose les façons cavaleresques d'un gentil chevalier et brave capitaine à des façons poltronnesques (i.e. lâches). Dans l'autre, cavaleresques sert d'épithète à exercices, l'expression désignant les techniques (équitation, maniement d'armes) d'un bon capitaine.

« On peut douter que ce mot fasse fortune, du moins dans le style sérieux. Sa terminaison ne le rend guère propre que pour le style comique ou satirique. Presque tous les mots ainsi terminés se prennent en mauvaise part : burlesque, grotesque, pédantesque, philosophesque. » (9)

Ainsi, pour Féraud dont le témoignage est sérieux, chevaleresque est un néologisme. Il n'en était donc plus un pour des écrivains ayant vécu partie sous l'Ancien Régime, partie sous l'Empire et la Restauration mais qui n'ont pas publié avant le début du xix° siècle. Fontanes (1757-1821), Chateaubriand (qui l'utilise abondamment) ont pu le lire et l'entendre avant la Révolution. Le Marquis de Bouillé et Madame de Genlis (1744-1830) que nous retrouverons plus loin sont dans le même cas (10).

Est-il possible de préciser le moment où le néologisme a pris naissance? Ce n'est pas s'aventurer beaucoup que de relier ce fait à la mode qui remit en faveur les romans de chevalerie dans le dernier tiers du xviii° siècle. Le Corps d'Extraits des romans de Chevalerie du Comte de Tressan a paru

⁽⁹⁾ Ce texte n'est pas ignoré de Gohin (Transformation de la langue française, p. 276), mais cet auteur n'en cite qu'un extrait. Voici l'article de Féraud qu'avait relevé M¹¹° Martine Hardy, auditrice à l'Ecole des Hautes Etudes, pour une de nos séances de travail:

Adjectif. Mot nouveau.

[«] l'enthousiasme chevaleresque de M. de la Fayette a réchauffé plus d'une fois l'enthousiasme de la liberté dans le cœur des Américains ».

On le dit même des personnes ce qui est encore moins conforme à l'analogie. « Ce Monarque [François I^{er}] trop chevaleresque. » *Ibid.*

On peut douter que ce mot fasse fortune, du moins dans le style sérieux. Sa terminaison ne le rend guère propre que pour le style comique ou satirique. Presque tous les mots ainsi terminés se prennent en mauvaise part: burlesque, grotesque, pédantesque, philosophesque.

Féraud devait documenter chevaleresque d'un autre exemple dans le Supplé-

ment manuscrit de son Dictionnaire critique.

« Il [du Guesclin] joignait, à la valeur, à la franchise, vertus chevaleresques de son temps, des talents qui n'en étaient pas. » La Harpe.

Cette indication m'est fournie par M. Larthomas, actuel détenteur de ce manuscrit dont il prépare la publication.

⁽¹⁰⁾ D'où que vienne l'historique du D.L.F. cité plus haut (de Pougens, peut-être ?), il est curieux que Littré ne cite aucun exemple, alors que la littérature du début du xixe siècle en présente de nombreux.

en 1782 (11). Je n'ai pas pu y découvrir un exemple de chevaleresque, ce qui ne saurait surprendre, après tout, dans des adaptations qui montrent la chevalerie en acte. Plus étrange est le fait que le roman de Zélie (12) du même auteur, n'en présente pas davantage alors que cette histoire abonde en situations qui, de nos jours, appelleraient ce qualificatif. Et avant 1780 ? Les Mémoires sur l'ancienne chevalerie considérée comme un établissement politique et militaire, par M. de la Curne de Sainte-Palaye... ont été mis en vente à Paris, chez Nic. Bonar-Duchesne en 1759 (2 vol.). L'auteur utilise au moins à deux reprises l'adjectif romanesque. Ex.: Cette fraternité [des chevaliers] n'est point une fiction romanesque (I, p. 277). — Sa physionomie ouverte et martiale [François Ier] l'eût fait choisir par l'antiquité romanesque pour le chef des Paladins (II, p. 29). A tout instant revient sous la plume un syntagme du type l'esprit de chevalerie. Mais il n'emploie pas chevaleresque. En 1760, me signale M. Lathomas, paraît, procurée par Berthelin une nouvelle édition du dictionnaire des rimes de Richelet. La liste contient romanesque, charlatanesque (qui sautera dans une édition suivante, de l'an vii) mais ignore chevaleresque. Même ignorance (et oubli ou méconnaissance de chevaleureux) de la part de Wailly dans son Dictionnaire ou manuel de la langue française (éd. de 1776). Toutefois, que le mot courût entre 1769 et 1780, on en trouve la preuve en se reportant aux Œuvres complettes de M. de Belloy, de l'Académie Française, Citoyen de Calais, publiées à Paris chez Moutard en 1779. De Belloy l'emploie pour son compte dans une des notes à la tragédie de Gaston et Bayard (représentée en 1771); citant les vers:

> Voyons qui de nous en ce jour Saura, par plus d'honneur, mériter plus d'amour

⁽¹¹⁾ Corps d'Extraits des Romans de Chevalerie, par M. le Comte de Tressan de l'Académie Françoise, Paris, Pissot, 4 vol., 1782. Sur cet auteur et sur son œuvre cf. Henri Jacoubet, Le Comte de Tressan et les origines du genre troubadour, Paris, Imprimerie des Presses Universitaires de France, 1923, 1 vol. xxiv-440 p.

⁽¹²⁾ Corps d'Extraits des Romans de Chevalerie, t. IV, 1782, pp. 94-442

il les commente en ces termes : « Ces expressions vraiment chevaleresques sont celles, à peu près, dont Gaston même se servit avant la bataille de Ravenne » (t. III, p. 254). De plus, renvoyant à l'Histoire de François I^{er} de Gaillard il en extrait un passage où l'auteur écrivait, à propos du style de Commines : « C'est vraiment la langue de ces mœurs-là, simple, naïve, franche, hardie, chevaleresque comme elles » (t. III, p. 225) (13).

Je ne doute pas que d'autres lectures ne révèlent des exemples analogues. Ceux-ci semblent montrer que chevale-resque est né sous la plume d'érudits, historiens et critiques. Après 1782, le néologisme était devenu assez courant pour qu'on l'utilisât dans une annonce publicitaire. H. Jacoubet relève l'annonce, en 1786, d'une Bibliothèque choisie de contes, de nouvelles, de fabliaux, de facéties chevaleresques, de galanteries des Troubadours où chevaleresque équivaut sans doute à « du temps de la chevalerie ».

En revanche ni moi ni ceux qui ont bien voulu me seconder n'avons découvert trace de notre adjectif entre 1653 et les alentours de 1770 (14). J'ai fait part de notre embarras à

⁽¹³⁾ L'Histoire de François I^{cr} par Gabriel Henri Gaillard, de l'Académie Française, comporte sept volumes publiés à Paris entre 1766 et 1769. Le passage cité par de Belloy se lit au t. VII (1769), p. 11. (Vérification faite par M¹¹° Hardy.)

⁽¹⁴⁾ Des recherches effectuées par M. Tournier, auditeur à l'Ecole des Hautes Etudes, il ressort que chevaleresque ne figure ni dans le Dictionnaire étymologique de Ménage (éd. de 1694), ni dans les titres d'ouvrages recensés par M. Furet sur les registres des privilèges et des permissions tacites au xviii siècle, avant 1786. À titre de curiosité on notera que l'édition de 1743 du Trévoux, qui mentionne chevalereux mais non chevaleresque, relève chevaleresse, néologisme désignant une femme qui a un Ordre de chevalerie. Mais, ajoute le rédacteur: « C'est être trop hardi, ou trop barbare, que d'hazarder ce terme dans un ouvrage sérieux ». Notre adjectif n'apparaît pas, enfin, dans la 2° éd. (1732) de Moreri, non plus, jusqu'ici, que dans l'Index du vocabulaire de J.-J. Rousseau auquel travaille M. M. Launay. A ce propos, M. Tournier observe que, sous la plume de J.-J. Rousseau, c'est le mot de paladin qui évoque un redresseur de torts.

D'autre part, M^{mo} Jeanne Brinks, qui participe à nos conférences, a conduit une recherche systématique dans les dictionnaires du français et dans les dictionnaires bilingues publiés entre 1645 et la fin du xviii siècle. Absence de chevaleresque dans le Dictionnaire étymologique ou racines des plus beaux mots que la langue française a empruntés (anonyme), publié à Genève en 1666; dans le Dictionnaire français contenant les mots et les choses de P. Richelet (de l'édition de 1680 à celle de 1759); dans le Dictionnaire néologique à l'usage des beaux esprits

M. A. Adam. Celui-ci m'a répondu qu'il ne discernait pas du tout chevaleresque dans le trésor du vocabulaire des romanciers et des conteurs de l'époque classique. Si donc on parvenait à vérifier que ce dérivé ne figure pas dans un texte littéraire avant 1775, deux hypothèses sont à envisager. Peutêtre le mot a-t-il été employé dans des mémoires académiques par quelque historien ou érudit provincial. En dépouillant ces sources - tâche ingrate, je le reconnais - les lexicographes en viendraient alors à faire le lien entre Oudin et Féraud. Mais si, comme je le crains, ils revenaient de leur quête sans gibier? C'est que chevaleresque, motivé par l'engouement du public à l'égard du moyen âge, de ses institutions, de sa littérature, aurait fait une seconde entrée en français un peu plus d'un siècle après la première. Le fait n'est pas invraisemblable. M. A. Adam appuie sur de bons motifs (15) l'opinion que burlesque, au début du xvire siècle ne continue nullement bourrelesque qu'on lit dans la Satire Ménippée. Est-il nécessaire de supposer que l'écrivain du xviii siècle qui se servit de chevaleresque l'emprunta lui-même à Oudin? Absolument pas, puisque son époque était favorable au néologisme et que de surcroît, grands lecteurs toujours du Tasse et de l'Arioste, les lettrés avaient en tête le modèle italien qui avait servi à Oudin. Pourquoi cet écrivain, quel qu'il fût, aurait-il eu moins d'imagination que celui-ci? Au reste la pression des mots en -esque était plus forte au xvIII° siècle qu'en 1653. La vogue de romanesque (que nous verrons bientôt lié à chevaleresque) a sûrement favorisé la re-création de ce dernier (16).

⁽anonyme) publié à Amsterdam en 1731; dans le Manuel lexique ou dictionnaire portatif des mots français par Ant. Fr. Prevost d'Exiles, publié en 1750, ainsi que dans le Supplément de 1755; dans le Dictionnaire portatif par ordre alphabétique (anonyme) publié à Paris en 1756; dans le Dictionnaire universel français et latin (anonyme) publié à Paris en 1771; dans la table de l'Encyclopédie enfin.

⁽¹⁵⁾ Cf. A. Adam, Histoire de la littérature française au XVIIe siècle, t. II, p. 78. (16) Les deux mots ont une histoire parallèle. Romanesque a été employé comme adjectif de relation avant de prendre une valeur appréciative, ambiguë d'ailleurs, au xVIIIe siècle. Sur ce point, cf. Bloch-Wartburg, D. E. L. F., 3e éd., 552a, et Jean-Jacques Rousseau, Œuvres complètes (Confessions, Dialo-

Avant de clore cette première partie il nous faut répondre à une dernière question. Qu'est-ce qui explique l'insuccès temporaire du néologisme risqué par Oudin? Ce ne peut être sa forme: elle était saine. La cause en doit être plutôt cherchée dans la composition même du lexique et très précisément dans l'ensemble des adjectifs qualificatifs en faveur chez les romanciers à cette époque. On s'aperçoit alors que l'un d'eux, galant, s'adapte bien à des situations dans lesquelles chevaleresque symbolisera plus tard les qualités qu'on attend d'un chevalier. D'autre part, en 1653, chevaleresque dans sa simple valeur relationnelle s'imposait d'autant moins que peu de gens de goût, à cette époque, lisaient encore de vrais romans de chevalerie; la mode en était passée vingt ans plus tôt (17).



Les exemples dont nous disposons permettent-ils de définir la ou les valeurs de chevaleresque? Cette question vient tout de suite à l'esprit en face des maigres renseignements que donnent là-dessus les dictionnaires, y compris le D. A. A. L. F. auguel on doit cependant une suggestion pertinente. Elle est d'autant plus légitime que cet adjectif se prête bien à un exercice de définition lexicologique. Les principes en sont simples. Un emprunt, un néologisme valent qu'on les traite avec un soin particulier. Pourquoi le public les accepte-t-il? A quel moment les usagers cessent-ils de les tenir pour des mots neufs ou étrangers? Si le lexicologue a à faire à un adjectif - comme c'est ici le cas - il lui faut tenir compte de sa nature : radicale ou construite. Un adjectif dérivé appartient à une série; son histoire, comme les emplois dont il est capable, sont en partie conditionnés par cette dépendance. Cela étant, les valeurs d'un adjectif se dégagent des

gues, Rêveries du promeneur solitaire, Fragments autobiographiques) publiées et commentées par B. Gagnebin, R. Osmont, M. Raymond, Paris, Bibl. de la Pléiade, pp. 1793-1795 (note 3 de la p. 1040 du texte).

(17) A. Adam, loc. cit., t. I, pp. 101 sqq. et p. 400.

collocations auxquelles il se prête ainsi que de la place qu'il occupe. Dans aucun des exemples que nous avons relevés chevaleresque ne précède le substantif. Mais le cas se produirait-il, cette antéposition ne déterminerait pas un changement de valeur; tout au plus donnerait-elle au groupe une tonalité poétique. D'autre part point d'exemple non plus d'emplois de chevaleresque en fonction d'adverbes. Agir, se conduire, etc., appellent chevaleresquement (18), c'est-à-dire l'ajout d'une marque spécifique. L'étude d'un mot s'achève par une définition. Celle-ci est d'autant plus précise, pour un adjectif, qu'elle résulte d'un classement préalable des noms auxquels l'adjectif peut être accolé. Mais il arrive parfois — et je le montrerai plus loin — que la valeur d'emploi d'un adjectif ne ressort bien que si, au delà des mots, on remonte à la situation elle-même. En ce qui regarde chevaleresque, seule l'analyse de certaines situations typiques permet d'entrevoir par quel mécanisme notre adjectif a pu devenir synonyme de romanesque et même de romantique.



Les noms en -esque, tant adjectifs que substantifs, sont marqués par leur suffixe. Ils constituent une série peu nombreuse qui, sans être close, n'est pas très productive. Le Littré à rebours, établi par le centre de lexicologie française de Besançon sous la direction de M. B. Quemada, en enregistre quarante-cinq!

Kr. Nyrop (Gr. hist de la langue française, t. III, § 371) en relève près de trente, notant que la valeur du suffixe concerne la manière, la ressemblance, l'origine, et observant que ces dérivés peuvent être pris dans un sens préjoratif.

Bien entendu ces listes ne sont pas exhaustives. La Fon-

⁽¹⁸⁾ Ex.: [Un des canotiers] offrit chevaleresquement de céder aux dames le seul endroit du jardin où ne tombût point le soleil (Maupassant). — Ex.: [Les fourmis] lui accordent l'aumone et chevaleresquement le ravitaillent (Maeterlinck). Exemples cités sous chevaleresquement dans le Grand Larousse Encyclopédique (en cours de publication).

taine évoque des héros guzmanesques dans sa Relation d'un voyage de Paris en Limousin (19); H. de Balzac emploie courtisanesque (20), Rimbaud pioupiouesque; ubuesque semble avoir échappé à Nyzop.

La situation des mots en -esque, en français moderne, tient, me semble-t-il, à ce que ce suffixe, senti comme étranger à l'époque où l'on calqua des mots italiens en -esco, a toujours conservé une couleur singulière. Ce caractère lui confère encore aujourd'hui un statut à part parmi les autres suffixes de dérivation. Phonétiquement, il se distingue des suffixes vocaliques (-ien, -ais, -ois, etc.) par son armature de consonnes ; et si on le compare à -ique, il tire quelque chose de sinueux de la sifflante qui précède l'occlusive palatale. Dans une langue comme le français où la dérivation joue un rôle morphologique important, il est utile de chercher quel rendement les poètes tirent d'un suffixe à la rime. Celui de esque est infime, tant chez les modernes que chez les romantiques. Les poèmes de Baudelaire, ceux de Valéry ne présentent, sauf erreur, aucune rime en -esque. Chez Verlaine (21), Mallarmé (22), Apollinaire (23), l'emploi d'un mot en -esque répond à celui de presque en fin de vers. Seul Rimbaud tire bravement et avec esprit un effet de surprise de l'alliance qu'il noue entre pioupiouesque et abracadabrantesque (24).

Mais quand on traite des suffixes, il ne faut pas oublier leurs bases. L'union d'un déterminant et d'un déterminé ne

⁽¹⁹⁾ La Fontaine, Œuvres diverses, éd. de la Pléiade, p. 548 et note à ce passage.

^{(20) «} Il tira de sa poche un élégant porte-feuille, prit trois billets de mille francs, les mit sur une assiette, et les offrit à Lucien d'un air courtisanesque en lui disant : Monsieur est-il content? » Texte cité par M. P. Barbéris, Le mystères de la Dernière Fée in L'année balzacienne, 1964, p. 173. Littré relève le mot. Ne figure pas, en revanche, dans le D. L. F. le dérivé scipionesque que M. Larthomas me signale être employé par H. de Balzac dans le Cabinet des Antiques « En une heure de tête-à-tête...la duchesse amena d'Esgrignon aux générosités scipionesques, aux dévouements amadisiens.» (éd. Castex, p. 105).

(21) Cf. Le monstre, p. 14, Elégies III, p. 600, Epigrammes XII, p. 654, Invectives XXIV, p. 707, Poèmes divers, Féroce, p. 794 dans l'édition de la Pléiade.

⁽²²⁾ Cf. Galanterie macabre, p. 15, Vers de circonstance, p. 127 dans l'édition

⁽²³⁾ Cf. Rhénanes, Elégie, p. 534, dans l'édition de la Pléiade.

⁽²⁴⁾ Le cœur volé.

s'opère pas sans que la valeur du premier (ici la base) ne modifie plus ou moins celle du second. D'où le fait que les adjectifs en -esque se répartissent en deux séries (25). Les uns s'imprègnent du caractère péjoratif de bases telles que barbar, titan-, soldat-, don juan- et des jugements de valeur qu'impliquent burlesque, grotesque. Ainsi a-t-on créé naturellement ubuesque. Tandis qu'ailleurs, à partir de modèles fournis par arabesque, pittoresque, le suffixe s'associant à des bases honnêtes, sa valeur apparaît tout autre : légère et sinon poétique, du moins entièrement dépourvue d'une tonalité ironique ou grinçante. Romanesque peut faire rêver aux méandres gracieux d'une eau courante ou à tout autre joli cadre d'une idylle; on associerait volontiers chevaleresque à la rigidité d'une belle armure brillante et clair-sonnante.



Il est improbable toutefois que notre terme ait d'abord été employé en raison de son pouvoir expressif et évocateur. Le motif a dû être tout simplement que l'on ressentait le besoin d'un seul signe pour éviter la répétition lourde et lassante d'un complément du type de (la) chevalerie, de chevalier (26). Les adjectifs de relation ont en effet l'avantage d'épargner une subordination explicite, au point qu'ils s'insè-

⁽²⁵⁾ Particularité que Féraud ne semble pas avoir aperçue. Son impression doit néanmoins être recueillie car elle exprime l'attitude d'un certain milieu à l'égard de la série des mots en -esque.

⁽²⁶⁾ Au tome I de ses Mémoires M^{mo} de Genlis narre l'histoire du vicomte de Custine qui feignait d'éprouver la plus vive passion pour elle, alors qu'en réalité il cherchait à séduire la femme de son propre frère. Sur un mot de M^{mo} de Genlis, il partit un beau matin pour la Corse. « J'avone, écrit-elle, que ma vanité fut assez flattée de cette aventure qui fit beaucoup de bruit dans le monde, et des dames sentimentales me blâmèrent beaucoup de ne pas montrer dans cette occasion plus de sensibilité pour un amant digne des temps de l'ancienne chevalerie.» (p. 130). Ici la périphrase clôt assez à-propos la phrase. Mais on ne saurait recourir à elle en toute circonstance. Cinq pages plus loin, M^{mo} de Genlis renonce à elle au profit de chevaleresque: « Quelques jours après, le vicomte vint souper au Palais-Royal; j'y étais, il affecta des émotions qui attendrirent vivement plusieurs dames qui connaissaient en gros son amour chevaleresque pour moi.» In Mémoires de Madame de Genlis précédés d'une préface par J. Lucas-Dubreton, Librairie de Paris, Firmin Didot, 1928, 2 vol. Les passages cités se lisent au t. I, pp. 130 et 135.

rent même dans des mots composés: Conseil ministériel est parfois employé au lieu de Conseil des Ministres. Fut-ce bien le cas ici? Je le suppose avec confiance et m'appuie sur le fait que chevaleresque se trouve colloqué à des noms de choses avant de pouvoir communément qualifier des noms de personnes.

Encore convient-il d'observer à ce propos une sorte de gradation. Féraud enseignait, nous l'avons vu, qu'il est presque incorrect d'écrire un monarque chevaleresque. De fait, le premier exemple d'un syntagme du type Il est chevaleresque que fournissent le fichier de l'Inventaire et le mien est tiré des œuvres d'H. de Balzac. Mais dans le groupe nom de chose + chevaleresque lui-même on discerne aisément trois sous-groupes. Au premier appartiennent des substantifs tels qu'enthousiasme, vertus, expression, etc., qui symbolisent des sentiments ou un comportement. Cet emploi est courant dès le xviii siècle; il se perpétue jusque de nos jours. Mais à côté de lui on en décèle un autre où chevaleresque qualifie des noms qui symbolisent soit des institutions (langue, style) soit des emblèmes (armes, cartels, etc.), relatifs à la chevalerie elle-même ou à son temps. En dernier lieu chevaleresque peut servir d'épithète à des noms de choses. C'est un emploi dont nos fichiers ne relèvent pas d'exemples au xviiie siècle. Mais on peut en citer quelques-uns du xix° siècle.

Ainsi Fontanes écrit:

* Vous n'êtes plus, lieux romanesques, Fiers créneaux, ponts chevaleresques, Magique tours, vastes forêts! (27)

et cette alliance demeurera possible bien des années après lui, comme en témoigne un passage de La Bohème Galante de Gérard de Nerval: «* Que la cour est belle [du château de Saint-Germain] ... ces profils sculptés, ces galeries chevaleresques ... la teinte rouge des façades, tout cela fait rêver aux châteaux

⁽²⁷⁾ La fiche de l'*Inventaire* donne pour référence Fontanes, Œuvres, I, p. 119, Ed. Hachette, 1839.

d'Ecosse et d'Irlande. » (28) Pour en revenir à Fontanes, je doute que les ponts chevaleresques soient à proprement parler une création poétique, car de Marseille, entre le 27 août et le 5 septembre 1805, Stendhal relate à sa sœur Pauline une « partie » qu'il a faite à l'est de Marseille le jour de la Saint-Louis. Charmante est la description qu'il donne de l'Huveaune et du parc de la Pomme qu'elle vivifie. Au milieu du parc, un château, vrai « séjour de féerie ». Et Stendhal de poursuivre: « Tu te figures ces tours chevaleresques sortant des superbes marronniers » (29). Ce type de collocation était donc dans l'air. Ici comme chez Fontanes, comme chez Nerval, l'adjectif remplace tout un contexte : qui remontent au temps où des chevaliers franchissaient ces ponts, parcouraient ces galeries, montaient à ces tours. Qu'il soit lié à la rime avec romanesque est toutefois l'indice que Fontanes attribuait aux deux dérivés une valeur poétique. Mais leur rapprochement se rencontre aussi en prose.

Ailleurs, on voit *chevaleresque* qualifier tout naturellement des substantifs qui évoquent une institution, une coutume des temps de la chevalerie. Chateaubriand en offre de nombreux exemples.

Ex.: Les combats singuliers, les fêtes chevaleresques, la construction de ces monuments appelés gothiques qui virent prier les chevaliers des Croisades, coïncident aussi avec l'avènement des rois de la seconde race (30).

Ex.: Le principe du métier de armes chevaleresques était : Grand bruit aux champs et grand joie au logis (31).

La chevalerie est née, s'est développée, a décliné ; les dates

⁽²⁸⁾ Pour cet exemple, renvoi de la fiche à La Bohème Galante, éd. J. Marsan, Paris, Champion, 1926, p. 194.

⁽²⁹⁾ Stendhal, Correspondance, I, éd. de la Pléiade, lettre 97, p. 222.

⁽³⁰⁾ Chateaubriand, Œuvres complètes, Paris, Furne, 1832, t. V, p. 170 in Analyse raisonnée de l'Histoire de France. Etudes historiques III.

⁽³¹⁾ Id. ibid., t. XI, p. 130 in Le Génie du christianisme, IV^e partie, Livre cinquième.

qui la bornent déterminent un temps que le style noble magnifie au pluriel:

Ex.: * C'est ce qui fait la beauté des temps chevaleresques et ce qui leur donne la supériorité... sur les siècles tout-à-fait modernes (32).

Dans une autre série d'exemples, chevaleresque qualifie précisément l'une ou l'autre des marques, des tèches qui caractérisaient un chevalier de l'ancien temps. Par convention celuici était hardi ou preux, large (généreux) et fidèle. A la bassesse du vilain il opposait de la grandeur; à sa laideur, de la beauté, de la grâce. Autant de ces qualités, autant d'occasions de les déterminer au moyen d'un adjectif qui, en l'espèce, équivaut à « digne d'un chevalier ». Joseph de Maistre les saisit au vol, dans sa correspondance, louant ici la grandeur chevaleresque de Victor Amédée III, Roi de Sardaigne (33), ailleurs la générosité chevaleresque de nobles de la cour impériale russe (34), la franchise militaire et chevaleresque d'un ministre d'Autriche (35), un élan chevaleresque de l'empereur Paul Ier (36). De la même manière A. Thierry constate que le roi Charles V n'eut rien de la fougue violente et chevaleresque de ses devanciers (37). Non moins normalement, ce sont aussi la race (38) des chevaliers, le genre (39) que constitue l'ensemble de leurs tèches, l'esprit (40) enfin qui anime l'institution de la chevalerie, qui appellent notre adjectif. A côté de

⁽³²⁾ Pour Chateaubriand, les fiches de l'Inventaire renvoient à l'édition Ladvocat, Paris, 1827. Ici, en l'espèce, au t. XII, p. 102, Le Génie du christia-

^{(33) *} Joseph de Maistre, Correspondance, éd. Vittel et Perr, Lyon, 1885, I, p. 141.

^{(34) *} Id. Ibid., I, p. 332.

^{(35) *} Id. Ibid., IV, p. 4.

^{(36) *} Id. Ibid., III, p. 397. (37) * H. de Balzac, Beatrix, p. 12. Ed. Louis Conard, Paris, 1914-1920.

^{(38) *} Id. Mémoires de deux jeunes mariées, p. 186. Ed. Louis Conard. (39) *) Id. Ibid., p. 210. Toutes ses pensées doivent être d'un genre noble, élevé,

chevaleresque, sans aucun égoisme.

(40) * Id. Les Chouans, p. 124. Ed. Louis Conard. Cet esprit engendre une morale ou, pour user du jargon philosophique, une éthique. Les historiens reconnaissent en elle une constante qui déborde largement les limites tempo-

ces substantifs dénotant qualités morales, branche, esprit, d'autres qui évoquent la marque extérieure d'un style admettent eux aussi cette qualification. Dans Beatrix, H. de Balzac écrit : « L'artiste a donné je ne sais quelle tournure fière et chevaleresque à la main. Avec quel nerf elle tient cette épée! ».

Pour un moderne, l'esprit chevaleresque implique d'ailleurs, à côté de vertus encore honorées, un peu de naïveté. A Warwick et à Godefroy d'Alençon qui l'avertissent des dangers que court son fils lors d'une bataille, Edouard, roi d'Angleterre répond qu'il n'ira pas le secourir. Que le Prince montre sa valeur! « Je veux, si Dieu l'a ordonné, que la journée soit sienne. » Chateaubriand, qui relate ce trait, ajoute : « Cette réponse où la naïveté chevaleresque se mêle à la fermeté d'un vieux Romain, ranima le courage des deux maréchaux anglais. » (41) Mais la grandeur domine, au point que Chateaubriand voit dans la chevalerie la source possible d'une épopée : « On sent combien le caractère chevaleresque est favorable à l'Epopée », écritil dans le Génie du christianisme (42).

Un portrait du chevalier ne serait pas complet si l'on ne comptait l'amour au nombre des sentiments qui animent le héros. La courtoisie ne sera reconnue comme une tèche qu'assez tard, une fois révolu le temps des chevaliers plus férus de faits d'armes que de passion. Ceux-ci haussaient leur grandeurs aux dimensions d'un poème épique. Les chevaliers courtois manifestent la leur, plus complexe, dans le genre du roman. Or ce sont les romans, autant sinon plus que les chansons de gestes qui ont fixé dans la mémoire des Français une image du chevalier-type. Avec une intelligence très fine

relles de la chevalerie médiévale. En fait preuve ce texte récent de M. Detienne tiré d'une communication à la Société Ernest Renan.

[«] Il est beau de mourir à la suite de blessures reçues de face . . . Il s'agit là, à première vue, d'éléments irréductibles au noyau de la pensée religieuse des Pythagoriciens qui réprouvaient le sang versé, fût-ce d'un animal. Ces traits d'éthique chevaleresque sont d'autant plus énigmatiques que depuis le VI° siècle [a. Chr.] le guerrier, comme type d'homme et comme catégorie sociale, a presque complètement disparu.» Cf. Bulletin de la Société Ernest Renan, XI, 1962, p. 127.

⁽⁴¹⁾ Œuvres Complètes, Paris, Furne, 1832, t. V, p. 299.
(42) • Fiche de l'Inventaire qui renvoie à l'édition Ladvocat, t. XII, p. 106.

Chateaubriand oppose à plusieurs reprises l'existence d'une chevalerie « historique » (s.e. guerrière) à celle d'une chevalerie « romanesque » dont l'influence s'exerça jusqu'à l'aube du xvi* siècle.

Ex.: La chevalerie historique produisit en outre une chevalerie romanesque qui se mêla aux réalités, retentit par un extrême écho jusque dans le règne de François I^{er} où elle donna naissance à Bayard comme elle avait en fanté Du Guesclin auprès du trône de Charles V (43).

L'intérêt de cette citation réside dans l'emploi de romanesque. Cet adjectif est pris ici, tout comme peut l'être chevaleresque, avec la valeur d'un syntagme déterminatif : de roman. Mais du même coup il évoque aussi bien l'arrière-fond des romans de chevalerie, errances, aventures, féeries, où l'irrationnel, l'imprévu ont plus de part que la froide raison. Dans l'exemple qui suit, c'est bien ce qu'il évoque, lié encore mais d'une autre façon à chevalerie. Il s'agit de Louis XII, issu des Valois d'Orléans, en qui circule un sang italien : « race légère et romanesque, mais élégante, brave, intelligente, qui mêle la civilisation à la chevalerie. » (44). La phrase est bâtie sur un contraste et sur un chiasme. Chevalerie implique légèreté, romanesque, civilisation, élégance et intelligence. On observera (ce qui confirme une indication fournie par le D. E. L. F. de Bloch-Wartburg) que romanesque porte encore un peu de la valeur légèrement péjorative qu'il avait au xviii siècle.

Beaucoup plus tard, par transfert, on étendra l'emploi de chevaleresque jusqu'à appliquer cet adjectif à des réalités telles que la guerre ou les règles de la guerre. Témoin Proud'hon.

Ex.: * Les motifs, à nous connus, de la guerre n'ont rien que d'honorable pour toutes les parties; les règles qui s'en déduisent pour la direction des opérations militaire n'offrent à leur tour rien que de chevaleresque. (45)

⁽⁴³⁾ Chateaubriand, Œuvres complètes, Paris, Furne, 1832, t. V, p. 173.

⁽⁴⁴⁾ Id. Ibid. (45) Guerre et Paix.

Ex.: * C'est ce caractère vertueux et chevaleresque de la guerre que n'a point aperçu Hobbes. (46).

Jusque de nos jours chevaleresque pourra servir à exorciser le fléau de Mars. Certaines conduites y rachètent l'horreur des carnages, des sacs, des viols, du sang versé.

Et nous en aurons fini avec cette valeur, technique en quelque sorte, si nous rappelons que d'après une doctrine encore en faveur de son temps G. de Nerval oppose les deux couples chevaleresque-gaulois et Allemand-Français. C'est du moins ce qui semble ressortir du texte que voici, un peu obscur, relevé dans le fichier de l'Inventaire.

* « Pourquoi notre poésie n'est-elle pas populaire comme celle des Allemands? C'est, je crois, qu'il faut distinguer toujours ces deux styles et ces deux genres, chevaleresque et gaulois, dans l'origine, qui en perdant leurs noms ont conservé leur division générale. » (47)

* *

Toute institution a chance de survivre à son déclin pour peu qu'un art lui donne forme de beauté. La chevalerie et les chevaliers étaient éteints depuis longtemps que la littérature leur conférait encore une existence de mémoire. Par son prestige ils devenaient des modèles idéaux, de ces images autour desquelles les vivants cristallisent la nostalgie d'un passé révolu. Cette existence se prolongea jusqu'au jour où la mode des romans de chevalerie déclina à son tour. Il s'ouvrit alors un temps durant lequel des nobles portaient bien le titre de « chevaliers », mais sans que ce mot eût de famille et suggérât autre chose qu'un simple degré de la hiérarchie nobiliaire. Puis voilà qu'il redevint un signe vivant, fécond, dès qu'une société en mal de beaux rêves se fut enflammée de nouveau pour le moyen âge. Ce fait d'imagination collective eut pour conséquence d'instaurer ou de réinstaurer un adjectif dont

⁽⁴⁶⁾ Ibid.

⁽⁴⁷⁾ La Bohème Galante, éd. J. Marsan, Paris, Champion, 1926, p. 194.

la valeur relationnelle, banale, tenait au suffixe -esque. Mais les lecteurs des poèmes et des romans remis au jour par Tressan allaient plus loin. Un rêve tel que le leur ne s'accomplit que s'il cesse d'être rêve ; que s'il amène ceux qui le font à découvrir en eux-mêmes ou autour d'eux l'objet de leur songe. Rêver intensément à des chevaliers, c'est se mettre en état d'en voir, de reconnaître pour chevaliers des hommes qui ne portent pas tous le titre de « chevalier » (48). Etres d'exception, alliant des qualités rares de courage, de constance, d'abnégation, de grandeur d'âme, de fidélité, de courtoisie, toutes portées à un point éminent. Bientôt, au reste, les circonstances politiques allaient permettre à de telles marques de se manifester à plein. L'émigration, la chouannerie devaient engendrer de nouveaux chevaliers. Les hommes, les femmes de chair et d'os que l'imagination valorisait ainsi méritaient bien de porter ce nom. Le seul ennui est qu'on pouvait difficilement les appeler « chevaliers ». Outre que ce signe connotait un titre, il s'était un peu dégradé (chevalier servant) et même tout à fait avili (chevalier d'industrie) (49). Chevaleresque, en revanche, ne présentait aucun de ces inconvénients. Il s'offrait donc à qui voulait définir non plus cette fois un esprit, un caractère, une qualité, mais l'individu même en qui revivaient les traits authentiques d'un chevalier. Dans ce type de collocation avec un nom propre ou un pronom chevaleresque est tantôt épithète, tantôt attribut.

Le fichier de l'Inventaire n'en présente pas d'exemples pour

(48) M. Silberfeld, auditeur de nos conférences à l'Ecole des Hautes Etudes, me signale qu'il y aurait intérêt à chercher si *chevaleresque* n'a pas été employé dans le rituel de la maçonnerie, dès le xviiie siècle. La suggestion est à retenir, puisque *chevalier* est un titre dans la maçonnerie.

⁽⁴⁹⁾ Ce n'est pas qu'il ne puisse être employé. A preuve cet exemple, tardif il est vrai, mais assez utile pour que je le relève. Voici comment A. de Tocqueville présente Barbès dans sa relation de la séance dramatique que tint l'Assemblée le 15 mai 1848: « C'était un de ces hommes chez lesquels le démagogue, le fou et le chevalier s'entremélent si bien qu'on ne saurait dire où finit l'un et où l'autre commence... Je le considérais comme l'homme le plus à redouter qu'il y ent parmi nos adversaires parce qu'il était le plus insensé, le plus désintéressé et le plus résolu de tous. » A. de Tocqueville in Souvenirs, p. 136 [t. XII des Œuvres complètes, éd. définitive p. sous la direction de J. P. Mayer, Paris, Gallimard, N. R. F.].

le début du xix° siècle. Les premiers viennent de l'œuvre d'H. de Balzac.

Ex.: * Vous trouverez en lui [Gennaro Conti] les cordialités les plus pénétrantes; il est caressant, il est chevaleresque. in Beatrix, éd. Louis Gonard, p. 105 (50).

Ex.: * La comtesse... déployait toutes les grâces d'une jeune femme et ce je ne sais quoi d'attrayant qui vient du bonheur ou de l'indépendance que lui donnait un jeune homme aussi confiant, aussi vraiment chevaleresque, aussi amoureux qu'Adam. in La fausse maîtresse, éd. Louis Conard, p. 28.

C'est sans doute un hasard si je ne peux alléguer d'autres exemples antérieurs à ceux-ci. Mon impression, cependant, est qu'on n'en trouverait pas beaucoup avant H. de Balzac.

Peu importe d'ailleurs le nombre des exemples. Tout leur intérêt réside dans la ou les valeurs qu'y présente l'adjectif. De ce point de vue, le texte de Beatrix ne s'entend pas tout seul. Quel rapport y a-t-il entre caressant et chevaleresque? L'un n'appelle pas communément l'autre, à moins que le second ne suggère simplement ici que Gennaro Conti est, par certains côtés, un être idéal, comme on en rêve.

Il ne faut pas demander aux dictionnaires plus qu'ils ne peuvent donner. La plupart se contentent de proposer des définitions « étymologiques ». Or il est une catégorie de mots pour lesquels ce genre de glose est beaucoup plus trompeur qu'éclairant. Ce sont ceux qui impliquent une appréciation, un jugement de valeur, et qui connotent tel ou tel rapport d'une structure affective momentanée. Un signe lexical est

⁽⁵⁰⁾ On discerne dans l'amant de Félicité des Touches, Marseillais d'origine italienne, chanteur et fourbe, des traits empruntés de Rossini, de Chopin et de Liszt. « Il est d'une vanité qui lui fait jouer les sentiments les plus éloignés de son cœur, dit M¹¹⁰ des Touches. Il se donne pour un artiste qui reçoit ses inspirations du ciel . . . Il est froid comme une corde à puits. »

fait pour répondre à une situation dès qu'on a ressenti le besoin de la symboliser. Et il la symbolise d'entrée de jeu dans son entier, convenant à tout ce qu'elle implique, s'appliquant, en particulier, à toute autre situation qui, aux yeux de l'esprit, présente une analogie quelconque avec la première. Il n'a pas fallu beaucoup de temps, après 1838, pour que dérailler s'appliquât à un dérangement mental. Ces signes-là, dans de tels emplois dits « figurés » sont presque toujours indéfinissables. Leur valeur ne peut ressortir que d'un contexte étendu qui révèle ou qui laisse deviner le mécanisme au terme duquel ce signe et non un autre est venu sous la plume d'un écrivain.

Tel est souvent le cas de chevaleresque. Cette étude serait incomplète si nous ne procédions, pour terminer, à une enquête d'intention. Deux exemples s'y prêtent fort bien. Je les tire d'écrivains dont les œuvres ont été rédigées dans le courant du xix* siècle, mais qui ont eux-mêmes vécu, donc formé leur vocabulaire, avant la Révolution. Cela vaut pour le Marquis de Bouillé et pour Madame de Genlis. Que l'un et l'autre emploient chevaleresque, on n'en peut rien tirer pour l'histoire du mot. Les occasions où ils l'emploient sont au contraire hautement instructives sur la valeur qu'ils attachent à notre adjectif. Je rappellerai pour mémoire que Madame de Genlis observe volontiers, et d'une oreille attentive, les faits de vocabulaire; son témoignage n'est donc pas indifférent.

Un jour qu'elle voyage sur la moderne Côte d'Azur en direction de l'Italie, elle tombe à Antibes sur une de ses connaissances, M. de Rouffignac. Cette rencontre lui remet en mémoire un fait plus ancien. Sachant qu'elle devait passer avec une amie à Angers, où M. de Rouffignac possédait une maison, elle lui avait dépêché un courrier pour le prévenir qu'elles y arriveraient entre 11 heures du soir et minuit. « ... nous nous arrêterions un moment à sa porte et... nous espérions qu'il aurait la galanterie chevaleresque et romanesque de nous donner à chacune une tasse de bouillon; ce qui me plairait d'autant plus, ajoute-t-elle, que cette manière de s'occuper de la « dame de

ses pensées » [italiques] n'était pas commune. » (51). De fait, M. de Rouffignac, pour satisfaire à sa requête, dépassa la conduite commune d'un galant homme, car il fit tuer un ours afin d'en tirer un bouillon rare et revigorant.

On aura observé que romanesque double ici chevaleresque et que tous deux qualifient galanterie. Trois signes éminemment conventionnels, dont le dernier symbolise une valeur sociale. Il est difficile, sinon impossible, de dissocier ici romanesque de chevaleresque. L'un et l'autre composent ensemble une sorte de superlatif absolu, quelque chose d'équivalent à un « hors de la commune mesure » que l'on porterait à son maximum d'intensité. S'ils ont été choisis de pair, c'est en raison du cadre (arrivée de nuit) et de la circonstance (deux femmes seules sollicitant une aide) qui composent la situation. Mais le centre de celle-ci n'est pas exactement proportionné à la scène, car, ainsi que le note Madame de Genlis, une femme attend d'autres exploits, d'autres marques d'attachement de son chevalier servant que l'offre d'une tasse de bouillon. Le couple chevaleresque-romanesque sous-entend donc ici un sourire amusé. Il reste néanmoins que, lexicalement, ces deux adjectifs forment couple, se renforcent et que, si je ne me trompe, étant donné la situation, l'un ou l'autre eût été suffisant pour qualifier galanterie. On entrevoit donc des cas où ils peuvent alterner en vertu d'une équivalence fondée sur l'élément qui leur est commun: hors de l'ordinaire.

Passons là-dessus à d'autres exemples. Le Marquis de Bouillé a laissé des souvenirs agréables, touchants et instructifs sur le temps de l'émigration (52). Il n'hésite pas à flétrir la conduite du Comte d'Artois souvent contraire aux dehors que ce Prince affectait: « Le Prince, qui n'avait pas cru devoir se montrer [à Quiberon], se parait du langage et des sentiments les plus chevaleresques, et, à l'entendre, il ne se promettait pas moins

⁽⁵¹⁾ L'anecdote se lit au t. I des Mémoires de M^{me} de Genlis, pp. 157-158. (52) Souvenirs et Fragments pour servir aux Mémoires de ma vie et de mon temps par le Marquis de Bouillé (Louis-Joseph-Amour), 1769-1812, p. p. la Société d'Histoire Contemporaine par P. L. de Kermaingant, Paris, A. Picard, 1906-1911, 3 vol.

que de conquérir le Royaume. » (58) Lors de l'affaire de l'île d'Yeu, les uhlans qui assuraient sa garde ne se gênaient pas pour le cribler de moqueries. Le Marquis de Bouillé surprit ces sarcasmes; ils le peinèrent, ils ne l'étonnèrent pas: « Je n'avais pas été longtemps, écrit-il, pour m'apercevoir des dispositions peu chevaleresques » (54) du frère cadet de Louis XVI. Quelle différence entre la retenue - prudente pour ne pas dire moins — du Prince et « l'élan chevaleresque » (55) des chouans prêts à mourir pour la cause royale! Dans tout ce passage, rien qui ne soit conforme, dans l'emploi de chevaleresque, à la valeur rationnelle de l'adjectif.

Déjà plus intéressant est le portrait que le Marquis de Bouillé trace de M. de la Châtre (58). Ce gentilhomme s'était fait parmi les émigrés, note-t-il, « une sorte de réputation chevaleresque fondée sur je ne sais trop quoi ». Aucune action de M. de la Châtre, en effet, ne pouvait être alléguée pour la soutenir. Elle s'était établie, ajoute le mémorialiste, sur « des apparences » et notamment « sur un ton assez brusque et décidé » ainsi que sur « une certaine rondeur de manières qui ne servait qu'à couvrir une âme faible et intéressée, un caractère faux, un esprit médiocre. » Voilà une situation composée de deux traits: ton tranchant, rondeur de manières, que nous ne nous attendions pas à voir qualifiée de chevaleresque. C'est nous qui avons tort, car le Marquis de Bouillé ne mésuse pas du vocabulaire. Il faut admettre que dans sa langue, chevaleresque, avec une valeur où l'étymologie ne tient presque plus aucune part, équivalait à: « d'apparence hardie, simple et franche ».

Dans une autre page, nous allons le voir apparaître là où les éléments de la situation décrite appelleraient aujourd'hui romanesque.

Blessé lors d'un engagement, le Marquis de Bouillé est hospitalisé à Bruxelles. Il avait à cette époque une liaison

⁽⁵³⁾ Loc. cit., II, pp. 260-261.
(54) Ibid., II, p. 294.
(55) Ibid., II, p. 284.
(56) Ibid., II, p. 196.

avec Madame de Cély (57). Une émigrée de bonne souche, Madame de la Vaupalière, accourut au chevet du Marquis et dès la porte de la chambre s'écria: « Où est Tancrède? Comment va-t-il? Où est-il? Je veux le voir! » Se trouvait là le chirurgien-major qui fut surpris par une irruption si bruyante. Cet homme simple crut que la dame s'informait d'un des uhlans du régiment de Bouillé, qui s'appelait aussi Tancrède. Il répondit froidement: « Madame, il se porte fort bien; nous l'avons laissé au régiment. » Le comique de la scène naît du contraste entre la passion mise par Madame de la Vaupalière à connaître l'état de son jeune ami et le côté terre-à-terre du chirurgien. Celui-ci ne devait pas ignorer que Bouillé portait le prénom de Tancrède mais son esprit ne s'élève pas au degré de romanesque (dirions-nous) qu'implique la situation. Or le mémorialiste écrit : « Mon chirurgien-major qui se trouva là pour la recevoir et qui n'avait ni l'imagination ni la mémoire assez chevaleresque, ne comprenant rien à cette vive et brusque interpellation, fut assez simple pour croire... ». Nous touchons ici, me semble-t-il, un point où les deux adjectifs sont assez étroitement rapprochés pour que, dans un récit cursif, l'écrivain d'occasion qu'est le Marquis de Bouillé hésite entre l'un et l'autre. S'il a préféré chevaleresque, c'est, supposerai-je, que la conduite hardie et passionnée de Madame de la Vaupalière n'était pas dépourvue de quelque panache (58).



Si l'on ne peut exiger des dictionnaires qu'ils disent tout, du moins souhaite-t-on que, par une méthode appropriée ils

(58) Je ne pense pas qu'ici le prénom de Tancrède, familier aux lecteurs de la *Jérusulem délivrée*, soit intervenu et ait provoqué le choix de chevaleres-

que. Rien, dans l'anecdote, ne le laisse entendre.

⁽⁸⁷⁾ Des émigrés jaloux firent courir le bruit que le Marquis de Bouillé, agissant comme un nouveau David, avait exposé M. de Cély lors d'un engagement où celui-ci trouva la mort. Une partie de l'opinion se tourna contre lui. D'autres personnes au contraire lui conservèrent leur estime. Au nombre de ces amis fidèles le Marquis de Bouillé compte justement Madame de la Vaupalière, alors fort âgée, qui est un des acteurs de la scène ci-dessous évoquée. Cf. Souvenirs, t. II, pp. 205-206.

suggèrent l'essentiel; ce qu'ils manquent à faire en général, faute d'adapter les articles à l'espèce du mot étudié, et par hâte excessive à définir. En ce qui concerne un adjectif la première chose à faire est de classer ses collocations en tenant compte de la nature des noms et des pronoms qu'il détermine. Que symbolisent-ils? De l'animé, de l'inanimé, et quoi précisément dans chacun de ces domaines? Ce travail doit préparer les définitions; il importe, autant que faire se peut, de respecter la chronologie des emplois.

Jusqu'à plus ample informé chevaleresque a d'abord qualifié des choses, toutes en rapport avec l'ancienne institution de la chevalerie, « historique » ou « romanesque », pour reprendre les mots de Chateaubriand. Il ne diffère pas alors d'un complément déterminatif de qualité. Lorsqu'il s'applique au nom d'un être vivant, chevaleresque est bien, d'abord, un substitut. Il pare à l'inconvénient que présentait une qualification du type « c'est un chevalier » (59). Mais du même coup il participe à tout ce que l'imagination peut mettre sous le mot de chevalier : faisceau de traits divers, éminemment variable suivant les époques et selon le degré de culture des hommes et des femmes aux yeux de qui « chevalier » symbolisait un certain type social et moral comme il est advenu depuis à des signes tels que dandy, blouson noir et beatle. Chevaleresque couvre dès lors un domaine assez large. D'un bord il se rattache fermement à chevalier-chevalerie en vertu de l'étymologie ; de l'autre il avoisine les confins du domaine de romanesque. Seulement il exista longtemps une marge où romanesque coïncidait avec romantique au point que les deux termes étaient presque synonymes. On peut se demander dès lors si chevaleresque lui-même, par effet de contact, n'est pas à entendre comme un substitut de romantique. On écartera cette interprétation devant les exemples où cet adjectif qualifie un nom évoquant les rites, les gestes, les armes de l'ancienne

⁽⁵⁹⁾ Un moyen de parer à cet inconvénient est d'insérer dans le syntagme l'adjectif *vrai*. Un autre, récent, est de faire fonctionner *chevalier* comme élément de composition (type *Roi-chevalier*).

chevalerie ou les qualités qui définissent un chevalier. Mais je me rangerais volontiers à elle quand chevaleresque, associé à romanesque (cf. Fontanes) ou non (cf. Stendhal, Gérard de Nerval) qualifie tel ou tel élément d'un cadre médiéval où évoluaient des chevaliers. Et cette interprétation est encore plus plausible quand, sous la plume d'H. de Balzac, chevaleresque s'applique à Gennaro Conti. Toute définition de ces mots doit ressortir d'un commentaire; et ce commentaire lui-même doit être illustré de longs extraits montrant à quelles situations précises répondent certains emplois de ces signes.

A ne consulter que les dictionnaires, on retirait l'impression que chevaleresque est un mot sinon banal du moins de sens univoque. Ce serait une erreur que d'en faire, par esprit de revanche, un « mot-clé », obscur et difficile. Mais outre que l'histoire de sa transmission n'est pas encore bien élucidée, une lecture attentive des textes révèle que plusieurs valeurs ont été successivement attachées à cet adjectif, déterminant, chacune, un emploi et des collocations particulières. Elle découvre des plans, un relief, là où d'ordinaire les lexicographes ne voyaient qu'une surface unie. Tels sont les motifs qui m'ont poussé à écrire cette note. Je ne me dissimule pas ce qu'elle a d'incomplet. Mais il fallait bien ouvrir le dossier et mon souhait est que d'autres lecteurs en renforcent les parties faibles. Il serait dommage en effet que chevaleresque ne tînt pas la place qu'il mérite dans un dictionnaire à venir du français moderne et contemporain.

Post-scriptum. — 1. Je finissais de corriger les épreuves de cette note quand M^{11e} Hardy me communiqua une fiche que je joins au dossier. Elle est extraite de Sébastien Mercifr, *La Néologie*, Paris, 1901.

Chevaleresque. « Je dis à M. Biron (le 6 octobre 1789): M. d'Orléans va quitter le poste que ses commettans lui ont confié. M. Biron me répondit par des sentiments chevaleresques. » (Mirabeau).

2. La valeur d'emploi que chevalier a prise en français (homme d'honneur pourvu des tèches énumérées plus haut) est analogue à celle de l'espagnol caballero. Mais il ne me semble pas, jusqu'à présent, que l'espagnol ait joué un rôle, au xviite siècle, dans la recréation de chevaleresque. Toutefois une enquête sur les traductions en français de romans espagnols reste à faire.

Chronique

Séances mensuelles de l'Académie

En sa séance du 10 octobre 1964, et en suite à la communication de M. Hanse à la séance précédente, l'Académie a décidé de demander à M. le Ministre de l'Education nationale et de la Culture que le cours à option qui figure au programme de la licence en philosophie et lettres sous le titre Histoire de la littérature belge de langue française soit désormais intitulé Histoire de la littérature française de Belgique, et devienne obligatoire dans le groupe D (philologie romane) de la licence en philosophie et lettres. Cette demande sera communiquée aux doyens des quatre Facultés des lettres.

M. Vanwelkenhuyzen a proposé de protester contre une décision ministérielle qui réduit de 60 à 50 % le minimum des points que dans certaines écoles de l'enseignement secondaire de l'Etat les élèves devront obtenir pour être admis dans la classe supérieure. Le principe de cette protestation est adopté par l'Académie.

Celle-ci, unanime dans sa délibération, a dénoncé la pratique imposée à l'administration de traduire en néerlandais, dans des textes rédigés en français, les noms de villes flamandes qui possèdent une appellation française, comme Gand, Anvers, Ostende, etc. Il y a là, en effet, une faute contre un usage bien établi de la langue française: dans un texte français, on ne dit pas la Tour de London ou le décret de Moskva, il n'y a pas plus de raisons d'écrire le traité de Gent ou les combats de Nieuwpoort. La résolution de l'Académie sera communiquée à tous les ministres.

Le prix Polak a été attribué à M. Roland Busselen pour son recueil : Démuni que je sois.

Le 14 novembre, M. Robert Vivier, directeur, a fait part à l'Académie du décès du vicomte Davignon; il a adressé au doyen d'âge et d'élection l'adieu ému de tous ses confrères.

M. Carlo Bronne a lu une communicatin intitulée : Tradition et Modernité.

L'Académie a décerné le prix Félix Denayer à M. Marcel Lecomte, pour son ouvrage : Le Carnet et les instants.

Elle a décidé l'attribution de plusieurs subsides pour aide à l'édition.

Le 12 décembre, l'Académie a décidé, sous réserve d'autorisation ministérielle, d'accepter un legs de 120.000 francs qui lui est fait par le vicomte Davignon, à charge d'instituer un prix réservé à une œuvre littéraire d'inspiration religieuse.

Elle a élu M. Jean Cassou pour succéder à M. Jean Cocteau comme membre étranger de la section de littérature.

M. Robert-Léon Wagner a fait une communication sur « la transmission et les valeurs du mot chevaleresque ».

Passant à la formation de son bureau et de ses commissions pour l'année 1965, l'Académie, par acclamation, a élu directeur M. Maurice Piron, et vice-directeur M. Roger Bodart. Sont désignés comme membres de la commission administrative, avec les trois membres du bureau, MM. Carlo Bronne et Gustave Vanwelkenhuyzen; comme membres du comité de gestion du Fonds national de la littérature, avec le directeur et le secrétaire perpétuel, MM. Carlo Bronne et Pierre Nothomb. M. Vandercammen et M^{me} Louis Dubrau remplaceront à la Commission consultative du même Fonds M. Carlo Bronne et M. Adrien Jans, sortants après 6 et 7 ans de mandat.

Le prix Franz De Wever a été attribué à M^{mo} Claudine Gothot, pour son essai intitulé: La genèse de « Madame Bovary ».

En l'honneur de Franz Hellens

Comme l'annonçait brièvement notre précédent Bulletin, le grand prix de la littérature française hors de France (fondation Nessim Habif) a été décerné en 1964, pour la première fois, à M. Franz Hellens. Cette décision a été prise sur proposition unanime d'un jury composé de MM. Maurice Genevoix, secrétaire perpétuel de l'Académie française; André Billy, de l'Académie Goncourt, et de MM. Joseph Hanse, Robert Vivier et Marcel Thiry.

Ce prix doit récompenser un écrivain de langue française, non Français de nationalité. Une première sélection avait fait retenir par le jury les noms de vingt auteurs de Suisse, du Canada, de l'île Maurice, des Etats-Unis, de Roumanie, d'Algérie, du Maroc, d'Egypte, du Liban, du Viet-Nam et de Belgique.

En raison du caractère international de cette récompense et pour marquer sa première attribution, l'Académie, dérogeant à ses usages, a remis le prix Habif à M. Franz Hellens au cours d'un déjeuner auquel assistaient MM. Henri Janne, ministre de l'Education nationale et de la Culture, et Jean Remiche, directeur général des Affaires culturelles. L'Association des Ecrivains belges et le Pen Club français de Belgique étaient représentés par leurs présidents respectifs, MM. Albert Dopagne et Robert Goffin. Une quinzaine de membres de l'Académie entouraient ces invités. MM. Maurice Genevoix et André Billy, empêchés tous deux par leur état de santé, en avaient exprimé leur vif regret.

M. Robert Vivier, directeur de l'Académie, a félicité le lauréat et montré que sa désignation s'était imposée comme une nécessité d'équité littéraire. M. le Ministre Henri Janne a retracé l'œuvre de Frans Hellens et annoncé, à cette occasion, certaines innovations dans la politique des lettres en Belgique.

M. Franz Hellens a répondu par le discours suivant :

Me voici maintenant mis en demeure de répondre. Je veux le faire avec toute ma bonne foi, et le meilleur de ma bonne volonté.

Je n'étonnerai personne en disant que j'écris plus facilement que je ne parle. Vous vous en apercevez déjà. Je ne me suis jamais senti des dons de parleur ni de discoureur; il faut pour réussir dans ce genre une sûreté de soi-même, une confiance en soi, que je ne possède pas. Je me méfie de mes moyens; c'est déjà en sentir la faiblesse. Je dirai comme Benjamin Constant que « je n'ai pas la faculté de retenir mes idées sans les écrire ». Permettez-moi donc de lire sur ce misérable et trop facile papier ce que je devrais vous dire d'une façon plus vivante et de source plus directe.

Je parle peu et me suis parfois entendu dire que j'écris trop. Qu'est-ce que cela signifie: écrire trop? Est-ce publier beaucoup de livres, multiplier l'écriture dans les journaux? Cela peut, en effet, être cela, encore qu'un écrivain qui s'exprime mal et n'a pas grand-chose à dire peut être accusé à juste titre d'écrire trop. Mais cela peut aussi signifier autre chose. Ecrire et publier un grand nombre d'ouvrages n'est pas nécessairement un crime de lèse-majesté littéraire.

Je reprendrai une comparaison qui n'est pas neuve. Deux jardins de vaste étendue peuvent produire des impressions différentes, selon que l'architecte et la disposition des parties sont dans le style classique français ou dans le style anglais. Le français de Le Nôtre peut paraître trop étendu, et monotone parce qu'il est tracé au cordeau; les parties géométriques se ressemblent, se répètent, l'œil juge trop vite du tout; et si les couleurs des massifs ne satisfont pas la sensi-

bilité du promeneur, on dira avec raison qu'une marche dans un parc de cette espèce est ennuyeuse. On éprouve un peu cette impression dans ceux de Versailles et de Saint-Cloud.

L'autre jardin, l'anglais, si vaste qu'il se propose, est composé de sites différents. Point de congrues et droites avenues, mais quantité de chemins courbes, et dont l'issue est imprévisible; ils peuvent mener à de larges perspectives ou ne donner que sur un étroit carrefour. L'élément de curiosité, de distraction, est continuellement en éveil. C'est varié à l'infini, inattendu, çà et là fascinant de nouveauté, avec des moyens qui changent peu pourtant. Mais il y a le choix et la surprise. Il semble même que l'air que l'on respire dans ce jardin, dont on n'aperçoit ni ne devine les limites, soit continuellement différent et que le ciel qui se découvre au-dessus et au travers des végétations soit d'une autre dimension et de tons variés. Sans compter que les arbres, par leur diversité et leur disposition, les pelouses convexes ou concaves, tout cela fait comme un jeu de miroirs, pour éviter la satiété de la répétition.

Le Prince de Ligne ne se lassait jamais de ses jardins anglais. Ils lui ont inspiré des pages immortelles.

Mais où veux-je en venir et ne suis-je pas sur le chemin de ce genre discursif, où je sens bien que mon pied risque mainte entorse?

Toute cette écriture pour exprimer ce simple souhait: que mon vaste jardin ressemble plutôt à l'anglais, tracé par la fantaisie, malgré tout surveillée, d'un amateur de nouveautés vivantes. Une œuvre littéraire peut compter trente volumes sans que ses parties se ressemblent. Dira-t-on d'un Balzac, d'un Stendhal, que ces auteurs se répètent? Sans posséder une ombre du génie de ces deux géants, ne puis-je espérer, croire, que chacun de mes ouvrages, chacune de mes « inventions », pour employer un terme musical, possède un visage différent, une autre sonorité, et des sites assez variés pour ne pas inspirer l'ennui, la saturation?

Mais je m'aperçois que j'abuse de votre patience et que je n'ai pas encore abordé le sujet le plus nécessaire de ma réponse : la gratitude que je vous dois, mes amis-jurés (oserai-je me servir de ces deux termes dans le sens le moins juridique du monde?) de l'Académie belge, de l'Académie française et de l'Académie Goncourt — que d'Académies! à qui je dois le grand et émouvant honneur de ce Grand Prix pour la première fois décerné.

Je n'ai pas besoin de vous le redire: je me sens et me désire l'homme le moins solennel du monde, de ce monde que je n'ai jamais fréquenté sans une véritable angoisse, c'est-à-dire l'homme le plus farouche et le plus effacé. En me tirant par une amicale et généreuse violence de ma retraite, pour m'octroyer une distinction qui couvre tout le travail (je me hâte de dire que ce fut un long plaisir) de

près de soixante ans, vous me faites redevable d'une dette immense. Mais ce n'est pas tout: vous me rappelez, par la même occasion, que vous étiez déjà depuis trente ans mes créanciers; que je reste toujours votre débiteur. C'est pour cela peut-être, parce j'avais cela d'essentiel à vous dire et qu'il n'est pas facile d'avouer une dette si ancienne sans un sentiment de confusion, c'est pour cela, qui sait, que tout à l'heure je vous ai tenu sur un sujet en dehors du débat.

Acquittons-nous donc tout de suite, si des mots, une parole émue venant du débiteur, peut tenir lieu de quittance : je vous remercie du fond du cœur, je vous garde une ferme et dure reconnaissance de m'avoir dès longtemps invité à faire partie du corps constitué qui porte le nom d'Académie belge, et à m'asseoir à vos côtés dans l'un de ces fauteuils à dossier confortable mais un peu raide, concédez-le moi. Assis, mais ne l'ai-je pas été à côté de chacun de vous, ne le suis-je pas à présent même où je ne me lève que pour lever mon verre à l'amitié? N'est-ce pas assez, n'est-ce pas plus? Je suis un vieux libertaire, je ne me suis de ma vie vu adhérer à un groupe, une école ; je sais qu'à l'Académie belge, c'est plutôt l'amitié qui vous lie, et je ne doute pas que réunis vous n'accomplissiez d'excellente et utile besogne. Mais ayez pitié de moi, ménagez mon amour propre, qui n'est que celui d'un certain goût ou besoin d'indépendance que j'aime qualifier de personnelle et qui n'exclut pas, j'en conviens un air de paradoxe. Tel je suis : j'aime ce qui bouge, change; j'aurais, étant docteur en droit, pu faire un membre respectable de la magistrature assise. Je n'ai pas particulièrement cultivé les sièges commodes, même dans ma maison. Je me sens plus à l'aise sur ma mauvaise chaise où j'ai pris place pour écrire ce trop long propos qui ne veut être en définitive qu'un merci très sincère, où je n'ai voulu mettre, avec des mots, hélas, insuffisants, que le meilleur de mon âme, de mon amitié.

Sur Henri Davignon

Dans Le Phare du 22 novembre 1964, M. Georges Sion adressait à notre doyen d'âge et d'élection, décédé quelques jours auparavant, l'hommage que voici.

Depuis samedi, quelque chose et quelqu'un manquent cruellement aux Lettres de ce pays. Une œuvre qui a voulu être le reflet d'un peuple, et un homme d'une merveilleuse qualité: Henri Davignon est mort à 85 ans.

D'innombrables regrets, qui ne doivent rien aux convenances, s'accumulent autour de ce départ, et dix visages superposés font de ce visage qui a été si longtemps au cœur de notre culture et de tant d'amitiés. Pendant plus de cinquante ans, il a incarné une littérature nationale, vouée à traduire l'âme complexe de la Belgique. Il a incarné aussi toutes les activités de l'esprit, parmi lesquelles la première était la bienveillance ou mieux : l'amitié. Il aimait aimer, comme eût dit Cocteau, et c'est une qualité irremplaçable pour qui porte, sans les avoir cherchées, les responsabilités d'être un exemple, un appui ou un conseil. Il y apportait de la chaleur et de la fidélité, mais en même temps un sourire doucement ironique enseigné par une nature qui ne confondait pas la confiance avec l'illusion. Il réalisait le miracle, si rare, de la bonté unie à la lucidité.

Il avait débuté avant d'avoir vingt ans et par le théâtre. Puis il avait renoncé à écrire des pièces, mais le premier livre qu'il signe de son nom — en 1902 — est un Molière et la Uie publié à Paris. Puis ses deux voies véritables se dessinent : la chronique et le roman. Amené par sa naissance et sa famille dans un milieu où la littérature trouvait à la fois ses auteurs et ses sujets, orienté par sa foi vers les problèmes moraux, tourné par son mariage vers la dualité qui fait la Belgique, Henri Davignon joignait à ces expériences des dons personnels : le goût d'écrire, l'instinct de l'observation et du témoignage, en même temps qu'une clairvoyance nourrie également de malice et de curiosité.

Il eût pu être le plus français de nos écrivains par toute une série d'atavismes et de souvenirs. Sa grand-mère française avait marqué son enfance et il a évoqué avec tendresse les séjours émerveillés qu'il vivait dans La Maison picarde. Il avait connu jeune ceux qui régnaient sur le roman à Paris, Henry Bordeaux, qui devait être son ami pendant si longtemps, avait parrainé ses débuts et lui avait ouvert à Paris des portes favorables. Les éditeurs, les revues s'offraient à lui, et il avait l'alacrité, la verve « causeuse », qui vous naturalisent aisément en France.

Mais s'il aimait Henry Bordeaux, s'il se sentait proche de certains problèmes de Bourget ou de certaines ferveurs barrésiennes, il allait vivre à sa façon une expérience nationale qui le retiendrait de se parisianiser. Partagé entre la Vesdre, Bruxelles et la Flandre, Henri Davignon sentait qu'il pouvait se singulariser, ou plutôt devenir luimême, en s'instituant le romancier de la société belge. C'était tout ensemble de l'ambition et du renoncement. Mais son ambition était sage et son renoncement souriant.

Ainsi sont nés Un Pénitent de Furnes ou Bérinzenne, Jan Swalue

ou Aimée Collinet, Le Vieux Bon Dieu ou cette « saga » de ses dernières années autour des Paelinc et Beauvau. Ce n'est pas la seule voie de notre littérature, mais notre litérature y acquiert une richesse inaliénable dont Henri Davignon nous a donné la meilleure part.

Pourtant, si ses romans sont nombreux et divers, ils n'ont occupé ni toute sa pensée ni toute sa plume. Entré tôt à la Revue Générale (qu'il devait diriger plus de quinze ans), il y avait épanoui ses dons de critique et de chroniqueur, puis ses dons de découvreur et de tuteur, libéralement prodigués à tant de jeunes écrivains. Mêlé à toute la vie des Lettres et du monde, il amassait des souvenirs qu'il livrait peu à peu. Il y a dix ans, le mémorialiste rassemblait une part de ses trésors dans un gros livre édité chez Plon: Souvenirs d'un écrivain belge. Une ou deux époques, cent figures célèbres, l'évolution des sociétés y revivaient pour le plus grand plaisir d'un vaste public. Si nous disons « une part » de ses trésors, c'est que Henri Davignon avait de la pudeur et de la charité. Il n'aurait pas accepté de tout dire, parce que tout n'est pas à dire et qu'il connaissait sa verve autant que son cœur. Celui-ci servait de gardien à celle-là.

Cette richesse et cette mesure livrent un des secrets de l'homme. Apparemment, nul n'était plus disert, plus spirituel, peut-être plus caustique que lui. Réellement, nul n'avait mieux conscience de la force des mots ou des traits, et il répugnait à blesser. Secrètement enfin, nul n'était plus grave, plus engagé dans l'examen de soi et la mesure de ses raisons d'être. Ceux qui le connaissaient peu rencontraient un lettré chargé de mémoire, un gentilhomme souriant, un confrère amène. Derrière cela, qui était vrai, se cachait une foi admirablement vérifiée par la vie et la réflexion, une âme apostolique qui prêchait sans violence, sans phrases explicites, par la seule puissance de son exemple et de son invisible densité.

Elu à l'Académie en 1932 — il devait y accueillir Julien Green en 1951 — il était le guide de la Compagnie. Sans doute parce qu'il la prenait au sérieux. Non par vanité: pour qu'elle soit le mieux possible ce qu'elle pouvait être. Il en était le Sage, le souriant oracle, la jurisprudence vivante. Et il offrait à tous l'idée la plus heureuse, la plus juste, la plus discrète et pourtant la plus évidente, de ce que peut être un écrivain, un confrère, un ami et un chrétien.

Les épreuves ne lui avaient pas manqué au cours d'une longue vie que la réussite ne protège pas contre le malheur. On lit dans ses Souvenirs, notamment, des pages poignantes sur son fils prêtre, mort dans un camp de concentration. Mais il avait supporté la souffrance avec une dignité, une distinction intime qui sont, comme on

dit, d'un grand monsieur. Entouré d'enfants, d'amis, de livres et de souvenirs, il était resté cet être riche de race et de cœur, de malice et de finesse, de courtoisie et de gravité, qui avait élaboré une œuvre énorme et importante et qui ne parlait pas de lui-même.

Le départ de Henri Davignon, c'est la fin d'une époque. C'est aussi une privation douloureuse. Mais je sais d'innombrables amis qui savent qu'ils n'oublieront pas ce qu'ils lui doivent. Un certain

sourire. Une certaine lumière.

La Tribune radiophonique de l'Académie : sur un livre de Julien Green

Le 28 octobre, M. Constant Burniaux a présenté à cette Tribune le livre récent de M. Julien Green, Mille chemins ouverts.

Julien Green, écrivain français d'origine américaine, mais né à Paris, entra dans notre Académie royale de langue et de littérature

françaises, comme membre étranger, en 1951.

Pour résumer l'art, inquiétant et original, de Julien Green, il suffirait de parler de Moïra (une transposition exacerbée de la propre adolescence de l'auteur), de Léviathan et des cinq volumes du Journal, qui constitue peut-être son meilleur roman. Pour expliquer la genèse de cet art, pour entrer vraiment dans le monde greenien, on possédait déjà un premier livre-clef qui parut en 1963. Il s'intitule Partir avant le jour et retrace, dans ce clair-obscur qui plaît à Green, son enfance. Un second ouvrage, un second livre-clef vient de s'ajouter au premier. Il a pour titre Mille Chemins ouverts, une manière imagée de désigner l'adolescence. En lisant ces deux derniers livres de Julien Green, on constate combien profondément il a été marqué par son enfance et par son adolescence. L'essentiel de son œuvre vit dans ses vingt premières années.

Partir avant le jour, journal de l'enfance et des débuts de l'adolescence, s'arrête en 1917, au moment où le futur romancier, ayant atteint sa dix-septième année, part pour le front français. Ce livre a pour épigraphe cette phrase de Wordsworth: «L'enfant est le père de l'homme». Ces pages — placées sous le signe de sa mère, que Green adorait — expliquent non seulement la naissance de la pensée chez l'enfant, mais la naissance du futur visionnaire, qui jette sur le monde un regard plus aigu que le nôtre. L'enfant Green est sensible à la musique. Il dessine, il est heureux de vivre, bien qu'il vive dans un milieu puritain. Pour lui, l'explication de l'enfer tourne autour de la nudité suspecte, autour du problème de la pureté.

L'enfance de Green, qui vit entouré de filles, est fort particulière. Psychologues et psychanalystes trouveront dans Partir avant le jour d'innombrables documents sur l'enfance. Ils n'en trouveront pas moins quand, dans le même livre, Green aborde la première adolescence et ses drames: solitude du cœur et de l'intelligence, obsession sexuelle, mort et volupté. Déjà, l'on découvre la substance dont sera fait le roman intitulé Moïra.

Nous arrivons, peu à peu, à cette adolescence si caractéristique, à cette lutte du grand enfant contre lui-même, à cette innocence toujours effarouchée, à cet écartèlement entre les désirs de l'esprit et ceux de la chair. Refoulé, solitaire et insatisfait : tel paraît Green. Il est resté, et restera longtemps un enfant. Il n'est pas malheureux, au contraire. Il lui arrive encore de retrouver le bonheur inexplicable de l'enfance, ce grand bonheur « qui passe à travers les âmes comme le vent passe à travers les arbres ».

Mille Chemins ouverts, qui suit Partir avant le jour, je le rappelle, constitue la seconde partie d'une sorte de journal que l'on pourrait appeler Journal d'un timide. Ce récit va de la dix-septième à la vingtième année, du moment où Green part pour le front francais à son arrivée à New York.

Mille Chemins ouverts, ce sont les chemins divergents et parfois troubles de l'adolescence. A cause de son sujet, Julien Green frôle assez souvent l'obsession sexuelle, le narcissisme, mais grâce à son talent, à sa finesse naturelle, il parvient presque toujours à éviter les écueils.

Une fois encore l'épigraphe, qui est de Novalis cette fois, est significative. La voici : « Le chemin mystérieux va vers l'intérieur ». Ce curieux chemin est celui d'un rêveur éveillé, aussi vierge que possible, qui se destine à l'état religieux et qui est convaincu que Dieu le protège tout spécialement. Cet adolescent est sensible au charme de ce qui l'effraye. Il tremble devant Dieu, devant le péché, devant certains hommes. Mais derrière ces peurs se tient la violence. Green a envie de se battre. Ce qu'il fera un jour, réellement ; ce qu'il refera, en imagination, dans son roman Moïra. Il avait pourtant l'air d'un jeune homme tranquille, mais que de choses bouillonnaient en lui. En attendant de pouvoir extérioriser ses impulsions profondes dans ses romans, il le fait dans de petits dessins qui représentent des scènes de violence ou de peur.

Les notations psychologiques de Julien Green, disons-le en passant, sont doucement impitoyables. « C'est compliqué, un garçon vierge ». dit-il quelque part. Et il souligne sa sauvagerie, son fatalisme intermittent, essayant continuellement de retrouver l'adoles-

cent qu'il était : trouble, sauvage et insociable. Green, le Green d'aujourd'hui qui observe en souvenir cet adolescent, observe aussi son milieu et trace, de certains personnages, des portraits dont la touche originale est à la fois forte, brutale ou presque tendre. Une passion inassouvie veille derrière ces portraits. A l'intérieur de luimême. Green décrit tout par le menu. Il promène en soi une lumière aveuglante qui parfois irrite le lecteur. Je n'ai jamais rencontré, pour ma part, même pas chez Rousseau, un écrivain à ce point acharné sur lui-même, à ce point obsédé par lui-même. Jamais Iulien Green ne cesse non seulement de s'analyser, mais d'analyser ceux qui l'entourent. Nous avons vu combien, enfant, il aimait sa mère, mais ici, dans Mille Chemins ouverts, il analyse surtout ses rapports avec son père. « Que n'était-il plus jeune! écrit Green. Il me semble que j'aurais pu lui parler, mais il avait quarante-sept ans de plus que moi. Il aurait pu être mon grand-père. Nous étions trop loin l'un de l'autre dans le temps pour nous comprendre, et cependant nous nous aimions, mais l'intimité n'était pas possible. » Iamais pourtant il ne songe à se révolter contre son père. Il a d'ailleurs la passion d'obéir. Il le dit, il le répète, d'autant plus volontiers qu'à l'armée l'occasion lui est offerte de satisfaire cette passion.

Mais ce passioné de l'obéissance est, dans le fond, un fanatique qui fut réveillé à plusieurs reprises. « J'achetais, écrit-il, dans les librairies de la ville tous les livres que je pouvais trouver de Léon Bloy. Le moins qu'on puisse dire de lui est qu'il parle de la religion sans fadeur et c'était le tonique dont j'avais besoin, mais je ne savais pas bien qu'au fond de moi dormait un fanatique et que Léon

Bloy le réveillait. »

Puisque nous en sommes aux lectures de Julien Green. notons encore cet avis inattendu sur Baudelaire à qui il est toujours resté fidèle. « Je l'ai lu dans le monde, écrit-il, je le lirais dans un monastère si j'avais le bonheur d'y faire une retraite. Rien chez lui ne contredit la foi, on dirait plutôt qu'elle s'alimente à cette source vive qui jaillit d'un Eden dévasté par la faute originelle. Il est plus chrétien que bien des prédicateurs qui éloignent de la religion en la rendant ennuyeuse, alors qu'il laisse intact son visage sévère qui ne nous quitte pas du regard.»

J'ai parlé du fanatique Julien Green, sans attacher à ce mot un sens réellement péjoratif, mais en cherchant à définir l'être qu'il est: l'être secrètement révolté; l'être double en lutte contre luimême; l'être animé d'un irrépressible goût de vivre; l'être assoiffé, à la fois, d'un désir charnel et d'un besoin d'intégrité spirituelle; un être que sa façon d'exister rejette continuellement dans une solitude qui lui pèse.

De là, ses colères. « Il y a une volupté dans la colère, écrit-il. Je me sentis heureux d'un bonheur physique extraordinaire et j'eus l'impression que mes forces étaient miraculeusement décuplées. J'allais enfin pouvoir étouffer mon adversaire comme un ours qui broie un homme entre ses pattes... »

Il écrit cela en se souvenant d'avoir terrassé brutalement l'un de ses camarades. Et il conclut lui-même: « J'étais loin de me douter que, des dizaines d'années plus tard, Sud et Moïra devaient sortir de ce moment singulier. » De ce souvenir d'adolescence de Julien Green, en effet, est sorti l'étrange combat de Joseph Day, le héros de Moïra, avec Bruce Praileau, un étudiant qu'il connaît à peine. « Subitement, écrit Green, une joie folle l'envahit à se sentir si fort, et il eut l'impression d'assouvir une faim mystérieuse. » Et c'est alors qu'inconsciemment Joseph Day ébauche le terrible geste qu'il fera, quelques semaines plus tard, lorsqu'il étranglera la rousse Moïra: « ... les mains de Joseph Day, écrit encore Green, lâchèrent soudain la tête de Praileau et vinrent se placer, tremblantes et comme indécises, autour de son cou ».

Mille Chemins ouverts s'ajoutent à Partir avant le jour, aux cinq volumes du Journal, aux romans et aux pièces de théâtre; toutes ces œuvres de Julien Green constituent, en somme, le portrait de leur auteur, le portrait d'un visionnaire qui n'arrive pas à accepter la condition humaine, un visionnaire qui occupe une place à part dans la littérature française. Son œuvre, Julien Green l'a vécue d'abord, il l'a pensée ensuite, puis il l'a vécue une fois encore en l'écrivant.

Chez aucun autre écrivain, la dualité chair-esprit n'est plus visible, plus profonde, plus dramatique. Citons-le, une fois encore, pour finir.

« Jamais, écrit-il, je n'entends une chanson populaire où il est question d'amour, sans une sorte de tressaillement intérieur, car il me semble que les paroles s'appliquent aussi bien aux rapports de l'âme avec Dieu qu'à l'élan d'un être humain vers un autre. Je ne suis rien sans toi... Quand tu n'es pas là je ne vis plus... Je ne cherche que toi. Je ne veux que toi... Tels sont les thèmes courants que la banalité des paroles qui les traduisent n'arrive pas à priver d'une essentielle noblesse. Que de fois, en entendant une voix nasillarde à la radio, mon cœur n'a-t-il pas brûlé au dedans de moi parce que je reconnaissais le timbre d'une autre voix plus secrète! »

Distinctions

M. Lucien Christophe a été élu membre correspondant de la classe des sciences morales et politiques de l'Institut de France.

Le Prix biennal de littérature wallonne (réservé, pour cette période, à la poésie) a été décerné à M. Géo Libbrecht, pour ses recueils M'n accordéiëon et Les Cloques. M. Libbrecht était déjà titulaire du Prix triennal de poésie française.

Quatre prix importants seront décernés désormais chaque année par le Ministère de l'Education nationale et de la Culture à de jeunes auteurs, pour le roman, la poésie, le théâtre et l'essai. Le prix de l'essai a été attribué à M. Jacques Dubois pour son ouvrage Les Romanciers français de l'Instantané au XIX^e siècle, publié par l'Académie.

Hors de Belgique

- M. Robert Vivier a été chargé de faire, en Sorbonne, un cours d'un an sur la littérature française de Belgique.
- M. Fernand Desonay a fait à Hollins College (Virginie) un cours sur la littérature française de la Renaissance et un cours sur Le grand Meaulnes. Pendant ce séjour aux Etats-Unis, il a fait une série de conférences sur l'art de la caricature chez Villon, sur Ronsard, poète de l'Amour, sur Jean Cocteau et sur Georges Simenon, aux universités de Harvard, de Wisconsin-Milwaukee et d'Illinois, à Sarah Lawrence College (Bronxville, New York), à Hollins College, à l'Alliance française et dans différents cercles. A Milwaukee, il a parlé, en anglais, de la Société européenne de culture.

OUVRAGES PUBLIÉS

PAR

l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises

ACADÉMIE. — Table Générale des Matières du Bulletin de l'Académie. Années	
1922 à 1959. 1 brochure in-8° de 78 p. — 1960	35 fr.
Académie. — Le centenaire d'Émile Verhaeren. Discours, textes et documents	
(Luc Hommel, Léo Collard, duchesse de La Rochefoucauld, Maurice	
Garçon, Raymond Queneau, Henri de Ziegler, Diego Valeri, Maurice	
Gilliams, Pierre Nothomb, Lucien Christophe, Henri Liebrecht, Alex	
Pasquier, Jean Berthoin, Edouard Bonnefous, René Fauchois, J.M. Culot)	
1 vol. in-8° de 89 p. — 1956	
Académie. — Le centenaire de Maurice Maeterlinck. Discours, études et document	ts
(Carlo Bronne, Victor Larock, duchesse de La Rochefoucauld, Rober	rt .
Vivier, Jean Cocteau, Jean Rostand, Georges Sion, Joseph Hanse, Henry	ri
Davignon, Gustave Vanwelkenhuyzen, Raymond Pouilliart, Fernan-	d
Desonay). 1 vol. in-8° de 314 p. — 1964	220 —
Angelet Christian. — La poétique de Tristan Corbière. 1 vol. in-8° de 145	
p. — 1961	100 —
Bayor, Alphonse. — Le Poème moral. Traité de vie chrétienne écrit dans la	
la région wallonne vers l'an 1200. I vol. in-8° de 300 p. — 1929	250 —
Bervoets Marguerite. — Œuvres d'André Fontainas. 1 vol. in-8° de 238 p. —	
1949	160
Bodson-Thomas Annie. — L'Esthétique de Georges Rodenbach. 1 vol. 14 × 20	
de 208 p. — 1942	125 —
BOUMAL Louis. — Œuvres (publiées par Lucien Christophe et Marcel Pa-	
quot). Réédition, 1 vol. 14 × 20 de 211 p. — 1939	100 —
BRONKART Marthe. — Études philologiques sur la langue, le vocabulaire et le	Section 2
style du chroniqueur Jean de Haynin. 1 vol. in-8° de 306 p. — 1933	175 —
BUCHOLE Rosa. — L'Évolution poétique de Robert Desnos, 1 vol. 14 × 20 de	
328 p. — 1956	175
Chainaye Hector. — L'Ame des choses. Réédition 1 vol. 14 × 20 de 189 p.	57572
— 1935	115 —
CHAMPAGNE Paul. — Nouvel essai sur Octave Pirmez. I. Sa vie. 1 vol. 14 × 20	
de 204 p. — 1952	125 —
CHARLIER Gustave. — Le Mouvement romantique en Belgique. (1815-1850). I.	
La Bataille romantique. 1 vol. in-8° de 423 p. — 1931	275

CHARLIER Gustave. — Le Mouvement romantique en Belgique. (1815-1850) II.	
Vers un Romantisme national. 1 vol. in-8° de 546 p. — 1948	2 7 5 —
CHARLIER Gustave. — La Trage-Comédie Pastoralle (1594) 1 vol. in-8° de	
116 p. — 1959	125 —
Christophe Lucien. — Albert Giraud. Son œuvre et son temps. 1 vol. 14 × 20	20000
de 142 p. — 1960	90 —
Compère Gaston. — Le Théâtre de Maurice Maeterlinck. 1 vol. in-8° de 270	
p. — 1955	160 —
Culor Jean-Marie. — Bibliographie des Écrivains Français de Belgique (1881-	
1950). 1 vol. in-8° de 304 p. — 1954	160 —
Culot Jean-Marie. — Bibliographie d'Émile Verhaeren. 1 vol. in-8° de 156	
p. — 1958	140 —
Davignon Henri. — Charles Van Lerberghe et ses amis. 1 vol. in-8° de 184 p.	
— 1952	140 —
DAVIGNON Henri. — L'Amitié de Max Elskamp et d'Albert Mockel (Lettres	
inédites). 1 vol. 14 × 20 de 76 p. — 1955	70 —
DAVIGNON Henri. — De la Princesse de Clèves à Thérèse Desqueyroux. 1 vol. 14	
× 20 de 237 p. — 1963	115 —
Defrenne Madeleine. — Odilon-Jean Périer. 1 vol. in-8° de 468 p. —	
1957	250 —
DELBOUILLE Maurice. — Sur la Genèse de la Chanson de Roland. 1 vol. in-8°	
de 178 p. — 1954	140
De Reul Xavier. — Le roman d'un géologue. Réédition (Préface de Gustave	
Charlier et introduction de Marie Gevers). 1 vol. 14 × 20 de 292 p. — 1958	160 —
DESONAY Fernand. — Ronsard poète de l'amour. I. Cassandre. 1 vol. in-8° de	
de 282 p. — Réimpression, 1965	185 —
DESONAY Fernand. — Ronsard poète de l'amour. II. De Marie à Genèvre. 1 vol.	
in-8° de 317 p. — Réimpression, 1965	220 —
DESONAY Fernand Ronsard poète de l'amour. III. Du poète de cour au chantre	
d'Hélène. 1 vol. in-8° de 415 p. — 1959	200 —
DE SPRIMONT Charles. — La Rose et l'Épée. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de	
126 p. — 1936	100
DONEUX Guy Maurice Maeterlinck. Une poésie - Une sagesse - Un homme.	
1 vol. in-8° de 242 p. — 1961	140 —
DOUTREPONT Georges. — Les Proscrits du Coup d'État du 2 décembre 1851	
en Belgique. 1 vol. in-8° de 169 p. — 1938	100 —
Dubois Jacques. — Les Romanciers français de l'Instantané au XIXº siécle.	
1 vol. in-8° de 221 p 1963	140
ÉTIENNE Servais. — Les Sources de « Burg-Jargal ». 1 vol. in-8° de 159 p. —	
1923	100 —
FRANÇOIS Simone. — Le Dandysme et Marcel Proust (De Brummel au Baron	
de Charlus). 1 vol. in-8° de 115 p. — 1956	125 —
GILLIS Anne-Marie. — Edmond Breuché de la Croix. 1 vol. 14 × 20 de 170 p.	
- 1957	115 —

GILSOUL Robert — La Théorie de l'Art pour l'Art chez les écrivains belges de 1830 à nos jours. 1 vol. in-8° de 418 p. — 1936	225 —
	223 —
GILSOUL Robert. — Les influences anglo-saxonnes sur les Lettres françaises de	000
Belgique de 1850 à 1880. 1 vol. in-8° de 342 p. — 1953	200 —
GIRAUD Albert. — Critique littéraire. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 187 p. —	2.2
1951	115 —
Guiette Robert. — Max Elskamp et Jean de Bosschère. Correspondance.	
1 vol. 14 × 20 de 64 p. — 1963	60 —
R. P. Guillaume. — La poésie de Van Lerberghe. Essai d'exégèse intégrale.	
1 vol. in-8° de 247 p. — 1962	135 —
Guillaume Jean S.J. — Essai sur la valeur exégétique du substantif dans les	
« Entrevisions» et « La Chanson d'Ève» de Van Lerberghe. 1 vol. in-8° de 303	
p. — 1956	175 —
GUILLAUME Jean S.J Le mot-thème dans l'exégèse de Van Lerberghe. 1 vol.	
in-8° de 108 p. — 1959	100 —
HAUST Jean Médicinaire Liégeois du XIIIe siècle et Médicinaire Namurois du	
XIVe (manuscrits 815 à 2.700 de Darmstadt). 1 vol. in-8e de 215 p.	
— 1941	130 —
HEUSY Paul Un coin de la Vie de misère. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 167	
p. — 1942	115 —
Houssa Nicole. — Le souci de l'expression chez Colette. 1 vol. 14 × 20 de 236	
p. — 1958	135 —
« La Jeune Belgique » (et « La Jeune revue littéraire»). Tables générales des	100
matières, par Charles Lequeux (Introduction par Joseph Hanse). 1 vol.	
in-8° de 150 p. — 1964	100
Lejeune Rita. — Renaut de Beaujeu. Le lai d'Ignaure ou Lai du prisonnier. 1 vol.	100
in-8° de 74 p. — 1938	80 —
Lemonnier Camille. — Paysages de Belgique. Réédition. Choix de pages.	00 —
Préface par Gustave Charlier. 1 vol. 14 × 20 de 135 p. — 1945	100 —
	100 —
MAES Pierre. — Georges Rodenbach (1855-1898). Ouvrage couronné par	175
l'Académie Française. 1 vol. 14 × 20 de 352 p. — 1952	1 7 5 —
MARET François. — Il y avait une fois. 1 vol. 14 × 20 de 116 p. —	00
1943	80 —
MICHEL Louis. — Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Ou-	000
tremeuse. 1 vol. in-8° de 432 p. — 1935	220 —
Noulet Émilie. — Le premier visage de Rimbaud. 1 vol. 14 × 20 de 324 pages	
— 1953	185 —
Otten Michel. — Albert Mockel. Esthétique du Symbolisme. 1 vol. in-8° de	
256 p. — 1962	150 —
PAQUOT Marcel. — Les Étrangers dans les divertissements de la Cour, de Beau-	
joyeulx à Molière. 1 vol. in-8° de 224 p	135 —
Picard Edmond. — L'Amiral. Réédition. 1 vol. 14×20 de 95 p. — 1939 .	80 —
Pirmez Octave. — Jours de Solitude. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 351 pages	
— 1932	115 —

POHL Jacques. — Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers fran- çais de Belgique. — 1 vol. in-8° de 248 p. 1962	145 —
Reichert Madeleine. — Les sources allemandes des œuvres poétiques d'André	145 —
Van Hasselt. 1 vol. in-8° de 248 p. — 1933	140 —
REIDER Paul. — Mademoiselle Vallantin. Réédition. (Introduction par Gus-	
tave Vanwelkenhuyzen). 1 vol. 14 × 20 de 216 p. — 1959	115 —
Remacle Louis. — Le parler de la Gleize. 1 vol. in-8° de 355 p. — 1937 .	175 —
Remacle Madeleine. — L'élément poétique dans « A la recherche du Temps	
perdu» de Marcel Proust. 1 vol. in-8° de 213 p. — 1954	160 —
Robin Eugène. — Impressions littéraires (Introduction par Gustave Charlier)	
1 vol. 14 × 20 de 212 p. — 1957	115 —
RUELLE Pierre. — Le vocabulaire professionnel du houilleur borain. 1 vol. in-8°	
de 200 p. — 1953	175 —
Schaeffer Pierre-Jean. — Jules Destrée. Essai biographique. 1 vol. in-8°	
de 420 p. — 1962	250 —
Severin Fernand. — Lettres à un jeune poète, publiées et commentées par	
Léon Kochnitzky. 1 vol. 14 × 20 de 132 p. — 1960	100 —
Soreil Arsène. — Introduction à l'histoire de l'Esthétique française (nouvelle	
édition revue). 1 vol. in-8° de 152 p 1955	120 —
Sosset L. L. — Introduction à l'œuvre de Charles De Coster. 1 vol. in-8° de 200	
p. — 1937	100 —
THOMAS Paul-Lucien. — Le Vers moderne. 1 vol. in-8° de 247 p. — 1943 .	185 —
VANDRUNNEN James. — En pays wallon. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 241	
p. — 1935	100 —
VANWELKENHUYZEN Gustave. — L'influence du naturalisme français en Belgique.	
1 vol. in-8° de 339 p. — 1930	22 0 —
VANWELKENHUYZEN Gustave. — Histoire d'un livre: « Un mâle », de Camille	
Lemonnier. 1 vol. 14 × 20 de 162 p. — 1961	115 —
VERMEULEN François. — Edmond Picard et le réveil des Lettres belges (1881-	
1898). 1 vol. in-8° de 100 p.— 1935	90 —
VIVIER Robert. — L'originalité de Baudelaire (réimpression revue par l'au-	105
teur, suivie d'une note). 1 vol. in-8° de 296 p. — 1965	185 —
VIVIER Robert. — Et la poésie fut langage. 1 vol. 14 × 20 de 232 p. — 1954	160 —
VIVIER Robert. — Traditore. 1 vol. in-8° de 285 p. — 1960	175 —
« LA WALLONIE ». — Table générale des matières (juin 1886 à décembre 1892)	co
par Ch. Lequeux). — 1 vol. in-8° de 44 p. 1961	60 —
WARNANT Léon. — La Culture en Hesbaye liégeoise. 1 vol. in-8 de 255 p. —	105
1949	185 —
	110
212 p. — 1941	110 —

En outre, la plupart des communications et articles publiés dans ce Bulletin depuis sa création existent en tirés à part. Le présent tarif annule les précédents.